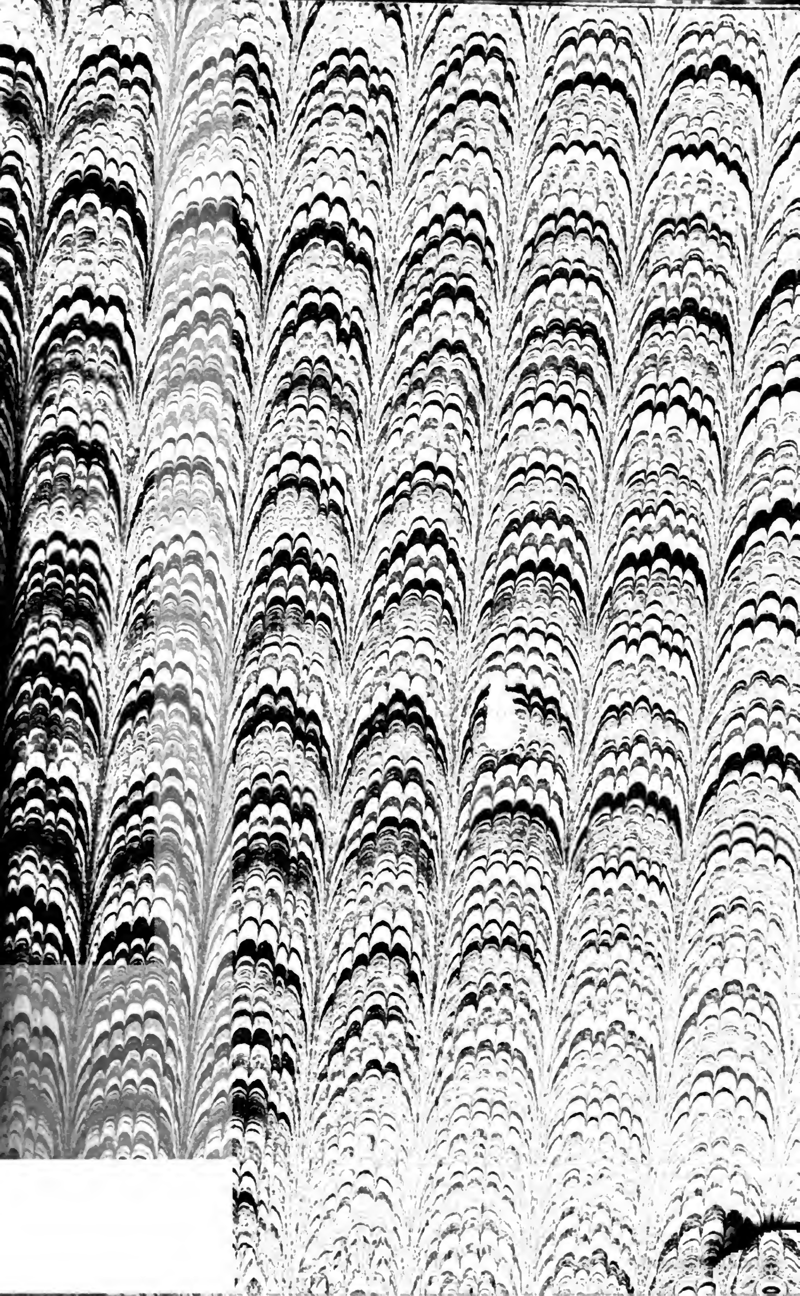



VET TES TAM EN
NOV TVM
Dei
Sub Numine
Viget



MONOGRAPHIE

DE

SAINTE-MARIE D'AUCH

Auch, impr. et lith. de J. Foix, rue Neuve.

MONOGRAPHIE

DE

SAINTE-MARIE

D'AUCH

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE

CETTE CATHÉDRALE

PAR M. L'ABBÉ CANETO

supérieur

DU PETIT SÉMINAIRE D'AUCH, CHANOINE HON. D'AUCH ET D'AJACCIO,

CORRESPONDANT

du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques,

Membre de la SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE,
de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE pour la conservation
des monuments historiques, etc.



PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
rue Hautefeuille, 13.

AUCH

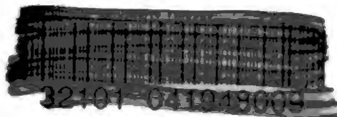
LIBRAIRIE DE L.-A. BRUN, ÉDITEUR.

1850.

En ceste ville d'Auchs vous voiez l'Eglise S. Marie estimee entre les plus beaux et magnifiques temples de l'Europe, veu la superbe de sa structure, les marbres et antiquailles y dressees, et la grandeur de l'edifice.

FRANÇOIS DE BELLE-FOREST

Cosmogr. univers. T. 1, p. 575.



A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR L'ABBÉ

JOSEPH-DOMINIQUE FENASSE,

LE MODÈLE DU CLERGÉ

ET LE RESTAURATEUR DU DIOCÈSE

D'AUCH.

Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur à generatione in generationem.

Laudem ejus enuntiabit Ecclesia.

ECCLI. C. XXXIX. — V. 13... 14.

[redacted]

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR

N.-A. DE LA CROIX D'AZOLETTE

Archevêque d'Auch

PRIMAT DE LA NOVEMPOPULANIE ET DES DEUX NAVARRES, ETC.

Monseigneur,

Au moment de publier la monographie de Votre Cathédrale, je prends la liberté d'en faire hommage à Votre Grandeur.

Elaboré sous les auspices de Marie, Patronne de l'antique Métropole novempopulanienne, consacré d'ailleurs à la mémoire de Celui que votre diocèse vénéra, près d'un demi-siècle, à l'égal d'un père, ce petit livre trouvera, j'en ai la

confiance, un indulgent accueil auprès des prêtres mes confrères, et au milieu des populations que le Souverain Pasteur des âmes a commises à Votre garde.

En me livrant à quelques premières recherches, j'avais simplement voulu remplir un devoir sacré, et acquitter une dette de reconnaissance envers l'heureuse Vierge que l'Eglise proclame la Reine du Clergé.

Mais combien ne me suis-je pas bientôt senti encouragé par le touchant spectacle de ces pieuses générations que tant de siècles ont vues se succéder à l'Œuvre, et rivaliser de zèle pour faire de cette basilique un monument toujours plus digne des Gloires ineffables de la Mère de Jésus!

Que de prélàts, Vos illustres et saints prédécesseurs, vinrent aussi, dans la suite des âges, contribuer à l'accroissement successif et à l'ornementation de cet auguste Sanctuaire!

Placé, à Votre tour, par la Miséricorde Divine, sur le siége de Sainte-Marie, vous avez fait, Monseigneur, de cette église, le digne objet de Vos soins éclairés, de Votre constante sollicitude.

Votre Grandeur a voulu, en outre, mettre en lumière des beautés intérieures et des richesses monumentales si bien faites pour être connues. Et c'est à Son invitation que je me suis livré, dans ce but, depuis quelques années, à des études spéciales.

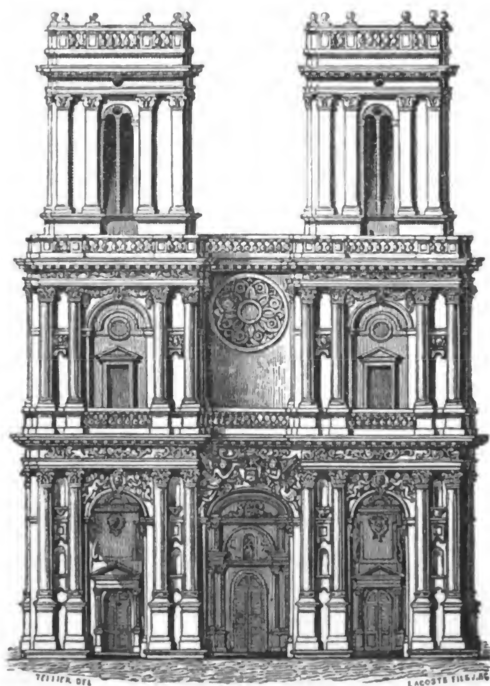
Dans les nombreuses difficultés qui, plus d'une fois, ont déconcerté mon inexpérience, Votre paternelle bonté daigna toujours m'éclairer de Sa direction, m'encourager de Sa bienveillante sympathie. Puissiez-vous, aujourd'hui, reconnaître, dans cet essai, le fruit de vos leçons ! Puissiez-vous l'agréer comme un sincère témoignage du respect profond et de la vive reconnaissance avec lesquels je suis,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très humble
et très obéissant serviteur.

CANÉTO, *prêtre.*



MONOGRAPHIE

DE

SAINTE MARIE D'AUCH

HISTOIRE ET DESCRIPTION

De cette Cathédrale.

CHAPITRE PREMIER.

LES ORIGINES.

. . . . tempusque subibat,
Quod tu nec tenebras, nec possis dicere lucem;
Sed cum luce tamen dubiæ confinia noctis.

On touchait à cet instant qui n'est,
à vrai dire, ni le jour ni la nuit, mais
qui tient à la fois et de l'un et de l'autre.

Ovide, *Métamorph.* liv. IV, c. 3.

L'étude des origines, lorsqu'il s'agit d'églises particulières, ne peut guère présenter qu'embarras et confusion. Les annalistes contemporains ont rarement traité de ces matières, ou leurs écrits ont péri, avec tant d'autres, à travers la longue série de siècles qui nous séparent de ces premiers commencements.

Et, du reste, faute de lumières suffisantes, on s'est plu, en général, à retrouver dans l'histoire

de tous les anciens monuments, comme dans celle des nations, le prestige des temps héroïques. C'est que l'antiquité fut toujours, dans les choses de la terre, un des plus beaux titres de noblesse. Mais serait-ce bien établir ceux de nos vieilles cathédrales que de rechercher, sans guide sûr, leurs véritables origines jusque dans la nuit des âges les plus reculés?

L'ère des apôtres était, ce semble, la dernière limite des traditions populaires sur les mystérieux commencements de certaines basiliques chrétiennes. Et pourtant on a essayé, parfois, d'y montrer encore l'empreinte des rites sacriléges pratiqués aux époques antérieures.

Quant à notre première église d'Auch, le plus ancien santoral s'est contenté d'en reculer la construction jusqu'à la mort de St-Pierre, dont elle prit le nom (1). Mais cette opinion paraît un peu trop flatteuse, quand on ne cherche que la vérité.

En effet, c'est à St-Saturnin qu'on attribue cette primitive fondation. Et les plus habiles critiques rapportent, avec Grégoire de Tours, au consulat de Dèce, c'est-à-dire à l'an 250, la

(1) *Antiq. breviar. auscit.* et Nicolas Bertrandi, dans son *Recueil des antiquités de Languedoc et de Gascogne*, fol. 43.

mission du célèbre apôtre de Toulouse (1). L'oratoire de St-Pierre daterait donc du milieu du IIIe siècle; mais il ne prétendit jamais à l'insigne honneur de posséder la chaire de nos anciens évêques.

S'il faut en croire le P. Mongaillard, Taurin Ier, dont il fait le septième métropolitain de la Novempopulanie, contraint d'abandonner les ruines que les Barbares avaient faites à Eauze, choisit la ville d'Auch pour le lieu de son refuge. Il y transféra le siége épiscopal et le fixa provisoirement dans la plaine.

En outre de l'église dédiée à St-Pierre, un autre oratoire avait déjà été construit sur les bords du Gers, sous la double invocation de St-Jean-Baptiste et de St-Jean l'Evangéliste. Néanmoins, Taurin Ier voulut en ériger un troisième, pour y déposer l'autel de la Vierge Marie, le plus riche trésor qu'il eût pu conserver de sa première Eglise.

C'était vers les dernières années du IIIe siècle. Constance-Chlore, nommé César par l'empereur Dioclétien, depuis 292, avait alors le gouvernement des Gaules. Il venait de mettre fin à la cruelle persécution de Maximien-Hercule : les

(1) *Hist. fr.*, l. I. ch. 18.

hommes apostoliques, profitant de cette heureuse trève, réparaient, de toute part, les douloureuses pertes que le christianisme avait éprouvées dans nos provinces (1).

A cette époque, la ville d'Auch était, presque en totalité, sur la plaine. Taurin, néanmoins, donna la préférence à la hauteur qui la domine à l'ouest. Il ouvrit les fondements du nouveau temple sur le lieu même où, d'après une ancienne tradition, nos pères auraient d'abord immolé des victimes aux idoles. Une tête de Vénus, trouvée dans les vieilles fondations de Sainte-Marie, nous semblerait prouver assez que, ici comme ailleurs (2), le christianisme était venu purifier les hauts lieux et prendre la place qu'avaient longtemps usurpée les divinités du paganisme.

Quoi qu'il en soit, l'église des deux saints Jean aurait eu, dès lors, le titre de cathédrale, si, toutefois, elle ne l'avait antérieurement. C'est là que les néophytes, selon l'usage primitif longtemps accrédité dans l'Eglise universelle, venaient se régénérer par le baptême, sous l'auguste patronage de celui qui, dans les eaux du Jourdain, l'avait lui-même administré à Jésus-Christ. Car alors le

(1) Le père Longueval, t. 1, p. 135, 136, in 8°.

(2) On peut en voir plusieurs exemples dans les *Pèlerinages aux sanctuaires de la Mère de Dieu.*

baptistère était, en général, l'accessoire obligé des modestes oratoires, comme il le fut plus tard des splendides édifices dédiés au Précurseur de l'Homme-Dieu. Celui d'Auch fut appelé St-Jean de l'Aubépine, jusqu'à l'époque où la piété des Auscitains lui donna le nom du saint évêque Orens, l'un des plus grands prélats dont s'honore notre Eglise.

De saint Orens, le siége épiscopal avait été transféré, sous le règne de Clovis, d'après nos anciens monuments (1), à la basilique construite sur la rive droite du Gers, avec une magnificence vraiment royale, en l'honneur de St-Martin de Tours. C'est là qu'il se trouvait encore avec l'*épiscopie* (2), lorsque Taurin II vint l'occuper en 844.

Avant tout, le nouveau prélat dut songer à réparer les désastres occasionnés par les dernières invasions des hordes barbares. Ses trois églises étaient en ruine. Mais les restes de l'oratoire que Taurin Ier avait consacré à Marie fixèrent plus spécialement son attention.

D'ailleurs, comme le sommet de la colline pou-

(1) *Cartulaire d'Auch*, n° 132.

(2) *Episcopium*. — C'était le nom de la demeure commune à l'évêque et à ses clercs, avant les établissements réguliers fondés par St-Crodegang, vers le milieu du VIIIe siècle. — Voir l'*Hist. des Instit. d'éducat. ecclés. par* Aug. Theiner, t. 1.

vait mieux se prêter à la défense, si elle devenait encore nécessaire, Taurin II voulut que sa cathédrale fût désormais établie sur la hauteur, espérant bien que les nouvelles générations, abandonnant les bords de la rivière, viendraient bientôt reprendre, autour du saint temple, la position qu'avaient autrefois occupée leurs ancêtres.

Dans les siècles suivants, le site s'est également trouvé tout à fait en harmonie avec les idées du moyen-âge. Car on sait que l'art chrétien a toujours donné la préférence, spécialement pour les grandes basiliques, aux emplacements les plus propres à les faire dominer, majestueuses et imposantes, au-dessus de toutes les choses d'ici-bas. Aussi n'est-il pas étonnant que les édifices qui se sont succédé à Auch, avec la même destination, aient toujours été reconstruits à la même place.

Quatre fois démolie dans le cours des siècles, notre cathédrale fut reprise aux fondements le 4 juillet 1489; consacrée, quoique à peine encore à moitié construite, le 12 février 1548, et enfin terminée par les tours de la façade occidentale avant l'année 1685.

La description de la basilique actuelle est le but spécial que nous nous sommes proposé dans ce petit livre. Un autre travail, déjà prêt

depuis deux ans, a pour objet l'histoire de la cathédrale, de ses développements successifs et de son influence, depuis le IIIe siècle jusqu'au XIXe.

C'est par le chevet que commencèrent les travaux de 1489. Vingt ans plus tard, on sculptait les boiseries des stalles, on posait autour du chœur les vitraux historiés qui décorent si magnifiquement les chapelles; enfin, un mur provisoire séparait des trois nefs encore en construction cette première enceinte pour la livrer aux solennités du culte.

CHAPITRE II.

APPAREIL ET ASPECT GÉNÉRAL.

L'appareil est la hauteur, la forme et l'ajustement relatif de la pierre ou des autres matériaux qui entrent dans les constructions.

Il eut longtemps des caractères significatifs, qui peuvent aider, même encore de nos jours, à déterminer l'âge des édifices. Mais depuis le XIIe siècle on ne mettait plus autant de recherche à décorer les murs d'un parement à dessins variés, ou bien rehaussé de figures géométriques. Un bon choix de matériaux, propres à résister à l'action incessante des agents atmosphériques, était bien autrement utile. A Auch, diverses carrières de carbonate de chaux, mélangé de silice en proportions variables, fournissent une sorte de grès connu sous le nom de *tuf*, et généralement propre à donner aux monuments d'excellentes conditions de durée. C'est la pierre qui forme les assises quadrangulaires

à la surface soit intérieure soit extérieure des murs de la cathédrale. Les pieds-droits des colonnes et des piliers, ainsi que les voussoirs, dans presque toutes les arcades, sont de la même nature.

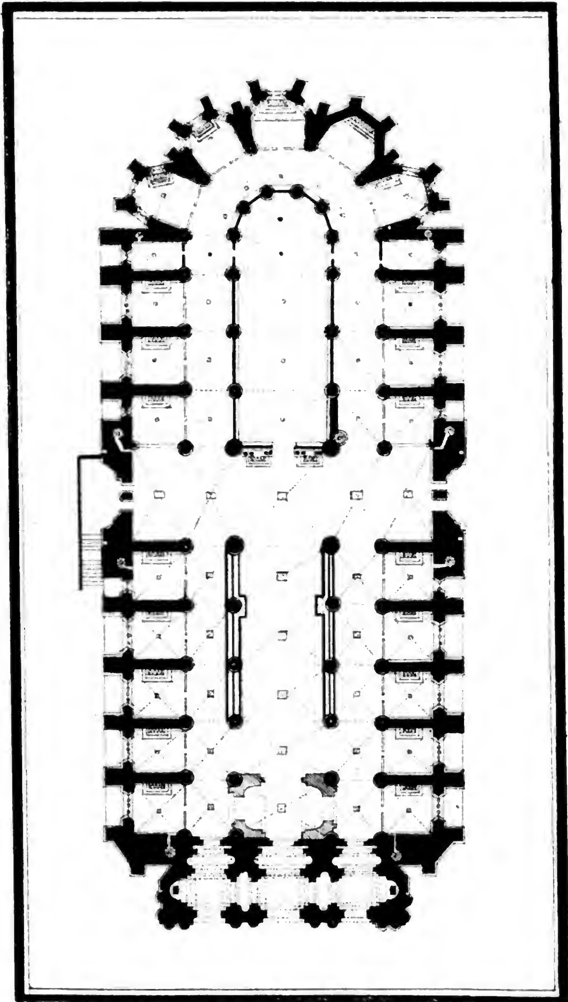
Du reste, l'article xxxiv d'un contrat, signé le 16 juin 1629, nous fait connaître les conditions imposées en cette matière à Jehan Cailhon, maître architecte de la cathédrale : « Item faire le tout cy-dessus declere de bonne pierre de taille non subjecte a la gelee ny au vers et pour ce esuiter, la faire tirer despuis le mois de januier jusques au mois de septambre ainsin qu'il est necessaire et sera lad'pierre de la perriere appartenant à lad'fabrique qui est au lieu dict... (1) et proche de la vigne des héritiers de feu Bernard Viues ou plus près s'il en trouue de meilheure ou semblable en payant par l'entrepreneur la juste valleur de l'héritage, après l'auoir faict reconoistre au dict seigneur archeuesque et intendants de la fabrique (2). »

La voûte du chœur, antérieure à toutes les autres, est seule construite en briques de champ (3),

(1) Le nom est resté en blanc dans l'original.

(2) Voir la note A, aux pièces justificatives.

(3) Briques { longueur, 0m 38c. ; épaisseur, 0 04 ; profondeur, 0 25 }



Imp et Lith J. Foix, Auch. *J. Pujol, F.*

disposées sur une profondeur d'environ 0m 25c. Celles du déambulatoire, des chapelles, du transsept et des nefs sont en pierre de moyen appareil régulier (1), dont la nature est aussi le carbonate de chaux. Toutefois, il est beaucoup moins dense et sans mélange de silice. Les arêtiers du chevet et des chapelles latérales sont partout appareillés en tuf; mais au transsept et dans les trois nefs ils sont en calcaire ordinaire.

L'aspect général de Sainte-Marie présente un parallélogramme régulier, dont l'extrémité orientale se termine par un hémicycle à cinq pans coupés, qui couronne le chevet.

Le porche a, de l'est à l'ouest, 9m 76c; et du sud au nord, 22m 66c, dans œuvre.

L'intérieur est divisé en trois nefs. Celle du centre s'élève au-dessus des deux autres, qui l'appuient au sud et au nord à égale hauteur. Cette disposition se répète au chevet où les hauteurs relatives sont les mêmes. A droite et à gauche sont régulièrement distribuées vingt-trois chapelles dont l'élévation est égale à celle des basses-nefs.

Le grand axe est dans la direction de l'Orient vrai. Il mesure, du seuil au pan coupé qui termine

(1) Douelles	longueur,	0m	25c
	épaisseur,	0	12
	profondeur,	0	25

le chevet, 93 m 10 c qui se partagent comme il suit:

1° Du seuil au transsept, ou longueur de la nef, 36 m 64 c.

2° De la limite orientale de la nef au chevet, ou largeur du transsept, 11 m 80 c.

3° De la limite orientale du transsept au pan coupé terminal, ou longueur du chevet, 44 m 66 c.

Le petit axe s'étend du sud au nord. Il mesure la longueur du transsept, et comprend, entre les deux portes latérales, 34 m 95 c, qui se partagent comme il suit:

1° Inter-transsept ou partie du petit axe qui correspond à la largeur de la grande nef, 11 m 80 c.

2° Les deux branches de la croix formée par le transsept, c'est-à-dire depuis chaque porte latérale jusqu'à l'inter-transsept : côté du sud, 11 m 41 c; côté du nord, 11 m 74 c.

Il est bien visible, en effet, que le transsept, quoique peu détaché, en apparence, donne pourtant à l'édifice sa consécration symbolique par la forme de la croix. Il ajoute, de plus, à l'effet des grandes lignes, en formant des ombres et des oppositions, à l'aide de ce large intervalle qui interrompt, sans effort, la série des divisions égales et régulières, empêchant ainsi, d'une manière très heureuse, la monotonie de s'introduire à côté de la multiplicité d'éléments qui se ressemblent.

Il résulte des dispositions générales, en tout rigoureusement symétriques, qu'il y a, au dedans, un triple effet d'arcades et de voûtes interrompues ou continues; au dehors, un double effet de combles continus et cruciformes, et de baies entrecoupées de contre-forts et d'arcades aériennes, dont l'harmonie parfaite saisit à la première vue.

Mais, à l'intérieur, cette heureuse combinaison serait bien autrement appréciée si la zône inférieure des baies à jour n'était pas dépourvue, à partir du transsept, des verrières historiées qui devaient d'abord les embellir. Malheureusement, lorsque le premier plan d'ornementation aurait dû se compléter, la peinture sur verre en était à son agonie (1). Rien ne peut remplacer aujourd'hui ce jeu de lumière tempérée par les plus riches nuances, qui, se mariant et se reflétant sur tous les points, aurait donné une tout autre vie aux grandes lignes architecturales. Autour du chœur, où les chapelles sont pourvues de leur grande peinture monumentale, il est facile de se faire une idée de ce prestige, malgré la désolante nudité du revers des boiseries, qui absorbe le mouvement et le reflet de ces mille couleurs. Dans les autres parties de l'édifice, au contraire,

(1) Voir, pour cette intéressante question, un extrait de l'*Histoire de la Cathédrale d'Auch* cité dans les *Annales archéologiques*, t. 10, 1re livr. p. 26.

un jour vif et par trop abondant frappe et rompt brusquement toutes les lignes. Il change et dénature les effets calculés dans le principe, et que l'exécution du premier plan d'ornementation aurait pu seule réaliser.

Vue de loin, à quelque distance de la ville, la cathédrale tranche par sa masse imposante et sa teinte séculaire. Elle se détache admirablement de ce pêle-mêle d'habitations humaines, qu'elle ne semble dominer que pour les couvrir de son ombre protectrice, et porter vers les cieux le tribut commun des vœux de la cité.

Il est fâcheux que de près on ne puisse la considérer, à loisir, sous un angle proportionné au développement de ses faces latérales. Plus favorisée, sous ce rapport, que les deux autres, la façade occidentale se montre en toute liberté. Mais ce n'est que pour rendre encore plus sensible son malheureux défaut d'homogénéité avec les autres parties de l'édifice.

Quoi qu'il en soit de cet étrange désaccord de style, avant de nous livrer à l'examen des diverses parties du monument qui nous occupe, hâtons-nous de lui payer notre juste tribut d'admiration. Et comment ne pas reconnaitre, en présence de ces magnifiques inspirations de la pensée chrétienne, que la foi si ardente de nos pères avait le

secret des grandes œuvres, et qu'elle disposait, avec une merveilleuse facilité, de moyens d'exécution dont on ne saurait, aujourd'hui, égaler la puissance, malgré l'incontestable développement des sciences, de l'industrie et même de l'aisance publique?

Afin de mettre de l'ordre dans l'étude rapide que nous nous sommes proposée, nous examinerons, avec quelque détail, l'extérieur de notre cathédrale, avant de la parcourir à l'intérieur.

CHAPITRE III.

FAÇADE OCCIDENTALE.

Un porche, à triple arcade archivoltée, précède la façade occidentale et la dérobe à nos regards dans toute sa largeur. Elle était encore inachevée lorsque Jo. de Beaujeu commença de le construire.

C'était dans le courant de l'année 1560, comme l'indiquent les inscriptions lapidaires gravées à la hauteur de 2m 35c sur les massifs que décorent les grandes colonnes rudentées. Au nord, dans l'entre-deux des piédestaux, on lit :

1° sur le côté, { JO. D. BEAVJEV
ARCHITEC
FACIE

2° sur le devant, { AN XPI
1560

Sept ans plus tard, Beaujeu était encore à l'œuvre; car nous lisons au midi et aux deux places correspondantes :

1...

1° Sur le côté, } JO. D. BEAVJEV FACIEBAT

2° Sur le devant, } ANNO PXI 1567

« Jo. de Beaujeu, architecte, faisait, l'an du Christ 1560. Jo. de Beaujeu faisait l'an du Christ 1567 (1). »

C'est que les grandes entreprises ne pouvaient guère marcher alors qu'avec lenteur. Les temps devenaient de jour en jour plus difficiles. La prétendue réforme murmurait hautement des modifications qu'on avait apportées à l'édit de pacification d'Amboise. Tout annonçait la révolte d'un parti qui ne pouvait vivre que par elle, et Jean VII de Chaumont, archevêque d'Auch, avait lui-même été accusé de favoriser les intérêts des calvinistes. Aussi le découragement ne pouvait-il tarder de nuire à l'œuvre de la cathédrale. Les piles en étaient à peine à la retombée des cintres, lorsque les travaux furent définitivement interrompus.

Or, à cette époque, il n'était plus question, depuis longtemps, des pures traditions de l'art chrétien. Jo. de Beaujeu n'avait dû trouver rien de plus convenable que les colonnes et les

(1) Le D renferme la lettre E, gravée à l'intérieur. Quant aux sigles XPI, nom grec abrégé de Jésus-Christ, le *chi* de la dernière inscription a été mis, par erreur, entre le *rho* et l'*ióta*.

pilastres de l'ordre corinthien pour décorer ses trois portiques. Il les distribua donc, au dedans et au dehors, au nombre de soixante-douze, selon toutes les règles de son art. Il les entremêla de vingt-quatre niches, aujourd'hui désertes, et qui même furent vraisemblablement toujours inhabitées.

Soixante-deux ans plus tard, Jehan Cailhon, architecte de Paris, vint à son tour. Il éleva le porche à la hauteur de 15^m 76^c, c'est-à-dire jusqu'au sol de la première galerie. Dans la zône qui lui appartient, Cailhon eut à poursuivre l'exécution des plans de Jo. de Beaujeu. Mais son style, plus riche et plus orné, faisait déjà pressentir l'ère de splendeur dans laquelle les deux grandes tours furent construites.

Aucun monument écrit ne nous aide à préciser la date de cette nouvelle entreprise. Nous savons seulement que le travail fut terminé avant l'année 1665. Les deux tours sont à base carrée, à deux étages inégaux et à peu près semblables. Le premier, haut de 12^m 77^c, sur 11^m 44^c de côté, est enrichi à l'extérieur de seize colonnes rudentées, de l'ordre composite. Il se termine à la hauteur du grand comble par un trottoir de ronde que borde une balustrade à

jour. Le second étage est orné de seize pilastres cannelés ; mais ils n'appartiennent à aucun ordre régulier. Son élévation mesure 15^{m} 27^{c}, et sa base n'a que 9^{m} 11^{c} de côté. Il est percé, sur les quatre faces, de baies étroites et géminées, dont les deux arcades sont inscrites dans une autre plus large et à plein-cintre comme les premières.

Toutes les cloches sont dans la tour du nord. Celle du sud porte, au sommet, une armature en fer qui soutient les trois timbres d'une horloge dont la sonnerie est double et se répète à l'intérieur pour le service de l'église.

On assure qu'un vaste dôme, en harmonie avec l'ensemble et les détails des tours, devait couvrir la plate-forme qui s'étend, en plein soleil, au sommet de ces deux splendides montagnes de pierre. Néanmoins, une toiture à quatre pans, aplatie sur l'extrados de la dernière voûte, protége à peine ses larges dalles contre les variations atmosphériques. Tout autour une galerie fort étroite mesure moins de dix pas sur chaque face; et pour tout ornement on n'y rencontre que le monotone piédouche surmonté de ses boules de pierre. Une hauteur de près de 140 pieds vous sépare de la multitude que les jours de fête et de négoce ramènent périodiquement sur les deux places. Si le vent souffle, l'air vous saisit

de toute part, sans le moindre abri qui vous protége. Il gronde, comme la tempête, à travers les balustrades, tandis que le bruit de la foule s'affaiblit et monte à peine à vos oreilles. De tous les points, l'œil se porte librement sur les toits confus de la cité aux rues étroites, sinueuses et montantes. Il redemande à l'ancien cœur de ville ses murs romans, et ses bastilles avancées, et ses larges ponts-levis et ses lourdes tours hérissées de merlons, de hurdels et de guettes. Mais le torrent des âges est passé : les nouvelles générations chercheraient vainement les traces de la double enceinte féodale qui fut souvent arrosée du sang de leurs ancêtres. Le noir donjon des Armagnacs, si longtemps formidable, a aussi disparu; et les tourelles plus modestes des barons sont elles-mêmes descendues au niveau de l'humble habitation du pauvre peuple.

Des hauteurs de son auguste sanctuaire, la Vierge, protectrice de l'antique confédération novempopulanienne, domine seule et les faubourgs et la vieille cité. Elle convie autour de son autel, pour les confondre tous dans le même embrassement de fraternité chrétienne, et le pauvre et le riche, et le fort et le faible; et, en un mot, tout ce qu'on appelait, à une autre époque, for-burgeoys ou manant, homme-lige ou puissant seigneur, suzerain ou commune.

Mais revenons à l'échelle vermoulue dont la rampe tournante et les marches étroites, sans ressaut, ne donnent à l'archéologue qu'une utile leçon de prudence et de circonspection. Elle nous ramène à la naissance du second étage des tours. Ici débouche, au nord et au sud, un escalier de pierre, qui, du sol au grand comble, se dresse en spirale sur toute la hauteur. Des portes de service communiquent, sur divers points, soit avec les galeries, tant extérieures qu'intérieures, soit avec les hautes et les basses voûtes des trois nefs. La rampe tourne dans une étroite enceinte cylindrique dont les formes extérieures passent du carré à l'octogone et se couronnent brusquement, à plus de trente mètres du sol, d'un petit dôme hémisphérique. C'est là que furent placées les cloches, sous une toiture provisoire, depuis l'an 1627 jusqu'à la construction des grandes tours. Nous ignorons quelle était antérieurement leur place. Nous savons seulement, par un monument contemporain, que le son «qui sert à la maiesté, à la pompe du seruice diuin et à la déuotion du peuble, n'étoit pas ouy de la plus grande partie de la ville (1).»

Il faut bien que ce déplacement dût mettre les cloches dans des conditions plus favorables,

(1) Lettre adressée par le Chapitre à Monseigneur Léonard de Trapes, en 1627, pour le jour de sa fête.

puisqu'on ajoute « si ce deissein est exécuté, le son sera ouy de tous. » Et cependant l'article xi de la *besoigne* de Cailhon nous apprend que nos deux petites tours n'avaient pas encore, en 1629, toute leur élévation (1).

S'il fallait en croire François de Belle-Forest dans sa « Cosmographie universelle, (2) » la toiture provisoire de l'une de ces tourelles aurait eu déjà, en 1574, la forme d'une pyramide surmontée d'une croix de fer. C'est ainsi, du moins, qu'elle figure « dans le pourtraict de la ville, duquel l'avait accommodé le sieur Delisle, gentilhomme, natif de la cité d'Auchs. » Mais les conditions imposées à l'architecte, lorsqu'il s'agit du couronnement définitif de toutes les vifz, c'est-à-dire des tours à escaliers tournant, donnèrent l'exclusion aux formes pyramidales : « Item les couurir de plom en dosme auec une voule de plomb dore et une croix de fer aussi dore par dessus. »

Aux trois grandes arcades du porche correspondent trois portes cintrées qui ouvrent sur

(1) « Item leuer les vifz qui sont encommencés dans le mesme mur garnis de marches; en sorte que l'on puisse monter sur la grande voûte de la nefz sans aucun parement par le dehors, ains tout brusq du couste de lauant pourtal. »

(2) T. 1, p. 375.

les nefs de la basilique. Construites quinze ans, au plus, avant les premiers travaux du porche, il avait été facile de raccorder, en 1560, le style des deux œuvres. Ici encore pilastres et colonnes avec tous les accessoires de l'ordre corinthien, y compris fronton triangulaire sur les deux côtés, et même *arc triomphant*, comme on disait à cette époque, pour couronner les trois entrées.

Au milieu de l'élégant attique, interposé entre la voûte du porche et la porte centrale, a été ménagée une petite niche dans laquelle la statue de Marie pose sur un modeste piédestal. Un peu plus haut, l'inscription, gravée en lettres d'or sur marbre noir, dans l'aire du fronton qui couronne l'attique, nous avertit que cette enceinte est dédiée à la Vierge mère de Dieu.

DOMUS
VIRGINI DEIPARÆ
DICATA

La Vierge-mère porte, en effet, l'enfant Jésus entre ses bras. Mais elle nous semble assez confuse du cortége tout païen que l'art antique renaissant est venu introniser dans le parvis sacré de sa demeure : quelques Chérubins indifférents, semés à travers les têtes de bélier, les mascarons et les guirlandes, se font bien, çà et là, une auréole de leurs petites ailes. Mais que sont devenus ces esprits vraiment célestes, ces beaux

Séraphins aux longs cheveux bouclés, aux longues tuniques flottantes, ces anges pieux et modestes, si dégagés de la matière et si heureux de balancer l'encensoir sous le regard de la Reine des Anges? A leur place nous rencontrons ici de stupides études d'académie en ailes, des génies tournant le dos à la Madone, pour mieux voiler, sans doute, l'inconvenante nudité qu'un ciseau bien profane leur a faite. Y eut-il jamais plus de contraste et moins d'harmonie entre un objet d'art et son entourage?

Nul doute que le plan d'ensemble, d'après lequel le chevet avait été construit, ne dût comprendre, en élévation, une façade occidentale dans le style ogival des dernières années du xv[e] siècle. Mais soixante ans au moins s'étaient déjà écoulés depuis que la cathédrale avait été reprise aux fondations. Et dans ce long intervalle, Saint-Pierre de Rome, ce nouveau prodige des conceptions humaines, était devenu la glorification de l'art moderne, dont près d'un demi-siècle de guerres dans la Toscane et la Lombardie avait insensiblement popularisé le goût en Occident. Aussi l'influence italienne dominait-elle presque exclusivement dans nos régions méridionales vers les dernières années de François I[er]. Elle régna seule à la façade trinitaire de notre cathédrale.

Ces derniers mots doivent s'entendre non-seulement de l'arcade à plein-cintre, adoptée, en 1545, pour les trois grandes portes de l'ouest, tandis que la plupart des autres ouvertures essentielles étaient déjà ogivales, mais encore du style des sculptures d'ailleurs si délicatement exécutées sur divers points, spécialement au-dessus de l'entrée qui correspond à la nef centrale.

Quant à la partie du mur en élévation qui domine les voûtes du porche, elle est de date beaucoup plus récente, puisqu'elle fut comprise dans le cahier des charges de ce qu'on appelait, en 1629, *la besoigne* de Jehan Cailhon. Il faut donc être encore moins surpris de voir régner entre les deux tours, à la hauteur du grand comble, une simple galerie horizontale au lieu du majestueux pignon, enrichi d'arcatures, de statues et de panneaux à jour, des époques antérieures.

Il est vrai que la rosace, malgré son complet désaccord avec les ornements déjà convenus pour la façade occidentale, fut imposée à l'architecte : « item et dans l'ad'surhauteur sera faicte une rose au milieu, en forme ronde la plus grande que faire se pourra auec son remplaige. » Même en plein XVII[e] siècle, elle semblait indispensable, du moins à l'intérieur, pour l'effet harmonieux des hautes fenêtres ogivales qui

éclairent la maîtresse-nef. Tandis qu'au dehors, ce grand réseau de pierre contraste d'une façon par trop étrange entre deux entablements de l'ordre composite et sur le nu de la muraille qui sépare les deux tours.

Ailleurs, l'œil se repose avec délices sur un gable élancé, à contre-courbe, dont les rampants feuillagés se détachent de la porte, s'arrondissent, s'inclinent et s'embrassent pour s'épanouir en gracieux bouquet, au centre même de la rose. Mais il faut reconnaître que ce complément obligé des ouvertures principales, construites vers la fin du XV[e] siècle, ne pouvait nullement trouver ici sa place. Cailhon a dû se contenter, aux termes du contrat, d'agrandir, autant que faire se pouvait, le périmètre de son cercle. Au milieu, il en a figuré un autre plus petit, d'où s'élancent vingt-quatre meneaux sinueux qui se meuvent dans tous les sens comme se meut et serpente la flamme. Ils se recourbent dans leur marche, s'écartent ou s'unissent sous divers angles curvilignes pour se replier enfin en ondes régulières au contact de la limite que la circonférence leur oppose.

Avant de quitter la façade occidentale, arrêtons un instant nos regards, un peu au nord, à l'intérieur du porche, sur la modeste pierre tombale qui se confond avec les dalles du pavé.

Elle porte, selon l'expresse volonté du défunt :

HIC JACET
HENRICUS DE LAMOTHE HOUDANCOUR
INDIGNUS
ARCHIEPISCOPUS AUSCITANUS
EXPECTANS
RESURRECTIONEM MORTUORUM
OBIIT 1684, 24 FEBRUARII

C'est-à-dire : « Ici repose Henri de Lamothe Houdancour, archevêque indigne du diocèse d'Auch, en attendant la résurrection des morts. Il décéda le 24 février 1684. »

Cet humble pontife avait lui-même arrêté d'avance le lieu de sa sépulture pour se rendre la pensée de la mort toujours présente. Il avait, de plus, composé son épitaphe, à laquelle on ne dut ajouter que la date du décès. Mais la tombe ayant été ouverte, dans la révolution de 1793, l'épitaphe fut retournée à l'intérieur par des mains sacriléges. Ces mains ont aussi laissé les traces de leur passage sur une petite inscription lapidaire qui se voit entre les pilastres, à l'est, un peu au-dessus de la tombe. Les deux clochers qui dominent le porche avaient été construits par les soins de Henri de Lamothe. Et comme, d'ailleurs, cette œuvre n'était pas le seul titre qu'il eût acquis à l'admiration et à la reconnaissance publiques, le Chapitre s'était fait un devoir

de graver sur le marbre, en lettres d'or, l'expression de ce double sentiment, dans le but d'honorer à la fois et le souvenir et la profonde humilité de ce vénérable pontife :

QUOD HENRICI MERITIS DETRAXIT HUMILITAS
ID REDDIT VERITAS
ILLUM PIETATE, DOCTRINA ET NOBILITATE
CLARISSIMUM
VENTURIS RETRO SÆCULIS COMMENDANS
1684.

« Ce que la modestie avait ôté au mérite de Henri, la vérité le rétablit, afin de glorifier dans les siècles à venir cet illustre prélat, non moins distingué par sa piété et sa doctrine que par l'éclat de sa naissance. 1684.»

Aux deux extrémités du porche ont été pratiquées, dès l'origine, deux grandes niches *à cru*, c'est-à-dire qui tombent, à la manière antique, jusque sur le pavé. Chacune d'elles a 3^{m} 27^{c} de profondeur, et 4^{m} 63^{c} d'ouverture.

De semblables niches ne pourraient guère convenir à un intérieur de proportions restreintes. A Rome, on en voit également deux sous le portique du Panthéon, de même que dans les thermes de Titus et d'Antonin. En général, les anciens les destinaient à recevoir des groupes et non des statues isolées, de quelques dimensions qu'on les suppose. Ainsi a-t-on trouvé dans des

niches à cru, aux thermes d'Antonin, le groupe du taureau Farnèse qui contient la fable de Dircé, et celui de Laocoon aux thermes de Titus.

Nous ne savons trop quelles pouvaient être les vues ultérieures de Beaujeu, dans la construction de ses grandes niches, restées désertes pendant l'espace de 272 ans.

A l'époque où le choléra fit invasion, pour la première fois, dans la capitale, en menaçant toutes nos provinces, un *ex-voto* fournit l'occasion d'ériger une statue en l'honneur de St-Roch. On sait qu'il est invoqué contre les maladies épidémiques, depuis les premières années du XIVe siècle où on le vit parcourir en costume de pèlerin et encourager de ses pressantes exhortations diverses provinces de France et d'Italie, affligées de la peste. Or, la place du pieux monument parut bien trouvée sous le porche de la cathédrale, et en regard de la population que le fléau menaçait. L'inscription gravée sur le piédestal perpétue le souvenir des justes frayeurs qui agitaient alors la France entière, comme aussi le recours des Auscitains à l'intervention du ciel dans cette alarme générale :

BEATO ROCHO

DUM

CHOLERA PESTILENS

MULTIS REGIONIBUS

VASTATIS
LUTETIAM POPULARETUR
TOTI GALLIAE IMMINENS
UT SANCTI PRECES
OMEN AVERTANT
AUSCI MAXIME PII
STATUAM CONSECRARUNT
A° MDCCCXXXII

Vis-à-vis de St-Roch est placé St-Austinde, qui fut, vers le milieu du xie siècle, l'honneur de notre siége métropolitain et l'énergique défenseur du droit méconnu, ou opprimé par la violence, dans toute la province novempopulanienne :

SANCTO AUSTINDO
AUSCORUM PRAESULI
QUI TEMPLUM S. MARIAE
JAM A TAURINO FUNDATUM
PERFECIT ET CONSECRAVIT
IN QUO DIU
CLARIORIBUS PRAEFULGENS
PRIMATIALIS SEDES
HEU MALO TEMPORE ABOLITA
DEI SPONTE RESTITUTA
AUSTINDI PRAESIDIO
AETERNE PERDURET
A° MDCCCXXXII.

CHAPITRE IV.

FAÇADES LATÉRALES.

Depuis le porche jusqu'à la partie tournante de l'apside, la façade du nord est entièrement dégagée de toutes constructions accessoires ou étrangères.

Il en est de même au sud, jusqu'au contre-fort oriental qui avoisine la porte latérale. Pour observer avec la même liberté les travées qui viennent à la suite, on doit entrer dans le petit préau claustral qui dépend de la prison depuis plusieurs années. Ici encore c'est ce même ton ferme et accentué qu'imprime, sur les deux faces, la saillie des contre-forts jusqu'à la naissance de la ligne brisée qui suit le pourtour de l'apside.

Mais à partir de ce point, les travées qui couronnent le chevet sont engagées, au sud et à l'est, dans les constructions de l'ancien évêché, ou bien dans celles du nouveau; et au nord, dans

une sorte de couloir pratiqué de nos jours, afin de conduire le public à la salle des audiences.

Toutefois, il est assez facile de compléter le tour du rond-point par les dépendances de l'ancienne demeure des chanoines, convertie en maison de détention, et par la *salle-basse* de cette portion de l'évêché qui est devenue le palais de justice. Or, en mesurant la hauteur des pans coupés, l'œil rencontre cinq petites baies à jour dont l'existence accuse ici un étage de plus que dans les autres parties de l'église. Du reste, la déclivité très sensible du terrain rendait cette substruction presque nécessaire. Et c'est ce qui nous explique l'établissement des chapelles souterraines à une époque où l'on n'était presque plus dans l'usage de construire des cryptes, même dans les grandes basiliques.

Quoiqu'une partie des faces latérales se trouve ainsi enclavée dans des édifices adjacents, on distingue assez facilement tous les contre-forts. Les dix-huit qui répondent aux parties droites de l'édifice ont 2^{m} 25^{c} de saillie, et 1^{m} 51^{c} d'épaisseur. Pour les quatorze du rond-point, les dimensions ne sont pas aussi parfaitement uniformes.

Tous s'élèvent, après un faible ressaut, et appuient les murs de refend jusqu'à la galerie moderne qui limite les bas-combles. De là, ces

petits murs, que le contrat de 1629 appelle des *eaux-coules*, se détachent des toitures sur toute la profondeur des chapelles. Ils montent encore de 7^{m} 50^{c} pour recevoir la retombée des deux étages d'arcs-boutants qui contrebalancent la poussée des hautes voûtes.

Il est bien évident que cette énorme pression reportée, dans l'intérieur, au sommet des piliers, par le système des arêtes-croisées et des arcs-doubleaux, ne serait pas suffisamment équilibrée si les arcades aériennes ne butaient ainsi, au dehors, les murs de l'édifice.

Cet appareil ingénieux de constructions, d'abord massives et sévères vers le commencement du XIIIe siècle, s'était successivement perfectionné, au point de devenir, au XIVe, l'un des plus utiles compléments, comme aussi l'une des plus pittoresques et des plus élégantes décorations des grandes basiliques.

Mais lorsque celle d'Auch dut recevoir, à son tour, les premiers arcs-rampants qui équilibrent la pression des voûtes, la renaissance avait presque entièrement flétri ces gracieuses productions de la flore murale qui dans les deux siècles précédents animèrent le pourtour des édifices religieux. De simples panneaux taillés en creux et festonnés de petites arcatures sur le flanc des contre-forts furent pourtant timbrés d'écussons, à

quelques mètres du sol. Un peu plus haut, la forte moulure en larmier, qui archivolte l'ogive des fenêtres, fait retour sur la saillie de ces mêmes contre-forts, et se relève en triple fronton aigu, dont les rampants sont enrichis de crochets et de panaches. Au pourtour des chapelles de l'apside, ces frontons plus élevés réunissent leurs sommets et se transforment en pinacles feuillagés. Les articles x et xxii des conditions avaient prescrit que les eaux-coules fussent ornés « de leurs rollaux, vases, gourgoules et enrollements, le tout semblable à ceux du cœur. » Et, en effet, des vases au galbe antique, garnis de gros bouquets, de petits obélisques, des pyramides trapues, etc., tiennent ici la place des aiguilles festonnées et des clochetons fleuris qui se couronnaient de statuettes aux époques antérieures.

Une balustrade à jour, surmontée de piédouches à boules de pierre, règne autour des rampants du grand comble. Le cheneau qu'elle borde se divise et se continue sur l'extrados des arcs-boutants, ainsi que dans l'intérieur des eaux-coules, pour déverser les eaux pluviales en dehors. A la limite antérieure du bas-comble, des gargouilles ou gouttières, sculptées en forme d'hommes et d'animaux réels ou fantastiques, projetaient autrefois ces eaux en avant des contre-forts.

On voulut même, dans le but de mieux préserver le pied des murs, qu'elles pussent être lancées plus loin, par les gouttières comprises dans la *besoigne* de Jehan Cailhon: « item les gourgoules néanmoins auront de salie un peu, du moins, plus que celles qui sont autour du chœur, pour jeter les eaux pluviales plus loin. »

Depuis quelques années, on s'est aperçu, avec raison, qu'il était fort peu convenable d'assujétir la tête des passants à de pareilles douches. Aussi a-t-on introduit les eaux pluviales des cheneaux dans des tuyaux de fer fondu qui les conduisent jusqu'à la base de l'édifice. Mais il faudrait, de plus, les éloigner des fondations, ce que l'on pourrait faire en recevant, dans des caniveaux souterrains, ces nombreux petits ruisseaux qui sont d'ailleurs parfois encore assez incommodes.

Quoi qu'il en soit, ces conduits métalliques, dont l'existence est plus facile à concilier avec les intérêts du service public qu'avec la sévérité des traditions archéologiques, cachent en partie les traces d'un grattage, au moyen duquel on a fait disparaître, en 1793, les armoiries de quelques-uns de nos prélats. Tous les contre-forts qui correspondent aux chapelles latérales portaient l'écusson du cardinal François de Clermont-Lodève (1). Sur les autres étaient distribués,

(1) Il est blasonné au ch. v.

autour du chœur, ceux des cardinaux d'Armagnac-Lescun, de Savoie et de la Trémouille (1). Or, l'histoire du monument nous fait connaître les motifs de cette juste préférence. Jean IV d'Armagnac-Lescun avait accordé deux fois des indulgences, et s'était imposé lui-même beaucoup de sacrifices, dans le but de préparer la construction de la cathédrale. Les cardinaux de Savoie et de la Trémouille avaient fait construire le chevet de 1489 à 1507 ; et les chapelles des collatéraux s'étaient élevées par les soins du cardinal de Clermont-Lodève, sous Louis XII et François Ier, de 1507 à 1548.

On ne doit pas oublier que c'est précisément pendant ce demi-siècle de prétendue réforme que la période ogivale expire. Aussi, l'engouement universel pour les souvenirs de l'antiquité profane imprima-t-il, sur quelques détails de notre cathédrale, son caractère d'innovation et d'inconstance. Mais la grande loi de l'unité fut maintenue jusqu'à la construction du mur occidental. Un examen attentif empêche, il est vrai, soit au chevet, soit aux façades latérales, de confondre la part du xve siècle avec celle du xvie. Toutefois, on peut encore dire, même ici, que les deux époques appartiennent à la même famille.

(1) Ils sont blasonnés au ch. XVII.

CHAPITRE V.

LES DEUX PORTES LATÉRALES.

« Outre la susdite première et principale entrée qui est du côté du couchant sur la place, dans la largeur de ladite église il y a deux autres grandes entrées et portals vis-à-vis l'un de l'autre, en ligne parallèle entre le corps de la nef et du chœur, l'un du côté du midi et l'autre du côté du septentrion. A la sortie du septentrion est un espalier regardant sur la place et halle de la ville appelée de Beauclaire, et à chaque côté de l'espalier sont deux escaliers de pierre de taille, l'un pour descendre à la maison archiépiscopale et l'autre pour descendre à la maison de ville. »

Ainsi s'exprimait, le 18 mai 1609, un « procès-verbal de visite et vérification des travaux de l'Eglise (1). » Le sol extérieur, dont la pente rapide

(1) Voir la note B, aux pièces justificatives.

descend vers la place de Betclair, aujourd'hui la halle aux herbes, est en contre-bas du pavé de la nef de 3m 60c. « L'escalier pour descendre à la maison archiépiscopale» n'existe plus. Remontons les dix-huit marches de celui dont le public se sert encore. Nous trouvons que « les susdits portals sont de largeur de deux cannes chacun (3m 70c), estant faicts à la façon moderne, et au milieu de chacun d'iceux il y a un montant enrichi et embelli d'ouvrages modernes (1). »

Et pourtant l'ogive, même ici, encadre les deux portes. Son vaste tympan, à voussures prismatiques, couronnées de l'arc en doucine, y rappelle tout aussi bien l'ancienne manière que le style des sculptures accuse la nouvelle.

Il est vrai que le fronton aigu, à rampants munis de crochets feuillagés, ne s'élève pas au-dessus des grandes lignes ogivales, comme dans les monuments de la fin du XVIe siècle. Les courbes sont plus affaissées et plus obtuses, à la façon du XVIe. Toutefois, à partir de 1630, une abondante végétation était près d'éclore à l'extrados de ces mêmes courbes. Pourquoi donc le ciseau de l'artiste n'a-t-il pas imprimé à cette pierre, encore à peine épannelée, le mouvement qui lui donne la vie depuis le sol jusqu'à la naissance de l'ogive?

(1) Même procès-verbal.

Les monuments écrits indiquent la solution de ce problème, en assignant à chaque partie de l'œuvre son époque. Nous lisons, en effet, dans le cahier des charges du 16 juin 1629, que les deux portes latérales étaient restées inachevées (1); et la reprise dut se faire à partir de la sculpture qui datait déjà d'environ quatre-vingts ans.

En outre, divers articles imposaient à Jehan Cailhon les plans suivis par ses prédécesseurs dans les détails de l'édifice : c'est-à-dire, pour le porche, les dessins de Jo. de Beaujeu; et, pour les portes latérales, les formes en ogive adoptées dans toutes les grandes baies à jour qui figurent sur la même ligne. Et c'est ainsi que s'explique l'immense ouverture, en tout semblable à celle des fenêtres, qui s'élève au-dessus du linteau droit. Quatre longs panneaux de verre blanc, bordés de peintures en apprêt, sont venus prendre ici la place des tableaux en relief, qui, dans les siècles précédents, faisaient parler, souffrir, chanter ou prier, à l'entrée des vieilles basiliques, des légions de patriarches, de prophètes, de vierges, de martyrs, d'anges et de saints de tous les degrés de la hiérarchie céleste. Les pieuses statuettes, nichées jusque-là, sur double et triple

(1) Articles XXIV, XXV.

rang, autour des portes, ont aussi déserté les voussures concentriques de nos deux arcades.

Toutefois, les culs-de-lampe merveilleusement déchiquetés, et les couvre-chefs à broderies pendantes s'y montrent encore à nos regards. Alignés, à hauteur de linteau, ou étagés à la face intérieure des murailles, ils étaient près de recevoir, sous leurs gracieuses voûtes à réseaux, bon nombre de statues, destinées à veiller nuit et jour à la garde du saint temple.

Des massifs à pans coupés, enrichis de dais et de consoles, et ramifiés, vers le sommet, d'aiguilles et de pinacles panachés, encadrent bien aussi nos portes latérales. Mais, à celle du midi surtout, leurs formes disparaissent et sont à peine reconnaissables, sous de nombreux faisceaux de moulures prismatiques, entremêlées de torillons, de candélabres arrondis, de pilastres festonnés, d'arabesques et de rinceaux imités de l'antique. Çà et là, des médaillons grands et petits, des galeries en miniature, où les anges et les saints, mêlés aux génies et aux héros mythologiques, figurent pêle-mêle, et pourtant sans confusion, à côté des personnages historiques en demi-relief ou relief entier, ou même en bustes qui se penchent en avant de leurs petites arcatures arrondies sous forme d'habitacles.

Du reste, tout indique ici la transition de l'art chrétien aux étranges nouveautés de ce qu'on appelait alors la renaissance, comme aussi les profonds découragements d'une œuvre qui devait rester inachevée dans ses détails parce qu'elle ne trouvait presque plus de sympathie, et qu'elle était toujours plus incomprise. L'article XXVI des conditions de l'entreprise pour l'achèvement de l'édifice annonçait bien, sans doute, des intentions plus favorables. Il réservait pour un avenir peu éloigné la dernière *fasson* de nos deux portes : « Item laissera une arquade sur les dicts portaux..... sans y faire aucune fasson, pour sur icelles continuer le mur jusques à son entière perfection; laisant les voissaiges pour servir lorsqu'on vouldra paracheuer les deux pourtals, etc. » Mais le ciseau mercenaire qui taillait, à la hâte, les lourdes niches en renfoncement aux trois portiques, aurait-il bien pu s'astreindre à découper en fines dentelles ces édicules aériens si étrangers à l'art renouvelé de Rome et de la Grèce ?

Quant à la priorité de date, on reconnaît, à la porte du nord, que l'art modernisé s'en tient encore à des essais timides. Les arabesques plus finement détaillés, les rinceaux à larges feuilles, les enroulements et les entrelacs plus habile-

ment développés, quelques pilastres enfin plus réguliers de forme accusent, il est vrai, une réminiscence de la manière antique.

Mais à la porte du midi, les candélabres à colonnes cannelées, les consoles à feuille d'acanthe, quelques moulures décidément classiques des pyramidions trapus et couronnés du dôme hémisphérique, des chapiteaux *pur corinthien*, des faunes et des satyres, des bucranes et des têtes de victime, un dessin d'ailleurs plus pur et plus correct, enfin, l'étude du nu, dans les détails anatomiques, manifestent le progrès toujours plus rapide d'un style nouveau, que l'Italie, vers la fin du règne de François Ier, propageait à l'exclusion de tous les autres.

On pourrait même dire que la date précise est assez indiquée sur le trumeau monolithe qui partage l'entrée, au nord et au midi, en deux ouvertures égales.

Celui qui se dresse du côté du nord porte les armes de François II, cardinal de Clermont-Lodève. Avant leur dégradation, trois petits anges les étalaient sur deux écussons *fascés d'or et de gueules, au chef d'argent, chargé de cinq hermines de sable.*

Du côté du midi, et à la place exactement correspondante, quatre anges portent aussi les armes de François III, cardinal de Tournon.

Elles n'ont pas été plus ménagées que les autres par le ciseau des Vandales modernes. Toutefois, il est encore possible d'y reconnaître un écusson *parti : au premier, d'azur semé de fleurs de lis d'or; au second, de gueules au lion d'or.*

Or, c'est précisément cette double indication, indifférente en apparence, qui nous semble déterminer avec exactitude l'époque de nos deux portes. Les sculptures du nord seraient antérieures à la bulle qui conféra l'archevêché d'Auch au cardinal de Tournon, le 14 juin 1538, puisqu'elles n'ont conservé aucune trace de ses armes. Par la raison contraire, celles du midi seraient postérieures, du moins en partie, à cette date. Toutefois, les ornements qui décorent, à cette dernière porte, certaines parties des faces latérales, sembleraient aussi devoir être antérieurs au mois de février 1540, c'est-à-dire au décès du cardinal de Clermont-Lodève, dont ils conservent encore et le nom et les armes.

On voit bien, il est vrai, que la place reculée et tout à fait secondaire qui est faite au cardinal de Clermont, sur la porte méridionale, n'est cédée que pour mémoire. Et l'histoire de la cathédrale nous explique ainsi cette singulière circonstance. « Le cardinal de Clermont-Lodève étant devenu doyen du sacré collége, résigna

l'archevêché en faveur de François de Tournon, en la même année 1538, avec réservation de tous les fruits et de l'administration de l'archevêché pendant sa vie, selon l'abus pratiqué dans ce temps-là (1). » Le cardinal de Tournon était donc, en réalité, le seul vrai titulaire; et ses armoiries devaient figurer à la place d'honneur dans les sculptures d'une porte construite depuis son installation.

Nous venons de voir un peu plus haut que nos deux portes latérales, si profanes dans les menus détails, devaient pourtant recevoir dans quelques statues de saints, à peu près grandes comme nature, une décoration plus digne de l'auguste sanctuaire de Marie. Mais ces statues auraient-elles échappé aux déplorables mutilations qui ont laissé sur divers points de la basilique des traces si fatales?

On voit, en effet, qu'une petite galerie des douze apôtres régnait à l'intérieur de la porte méridionale avant que le marteau eût endommagé les statuettes. La délicatesse du travail et l'heureuse disposition des sujets entremêlés de pendentifs à jour, de stalactites festonnés, de découpures en dentelle et de diverses fantaisies

(1) Dom Brugelles, p. 151.

de la flore murale ajoutent aux regrets que réveille l'affligeant tableau de ce misérable vandalisme. Comment ne pas y reconnaître les tristes souvenirs d'une époque où les têtes surtout étaient en jeu? Et pourtant en fut-il jamais de plus inoffensives! St-Pierre, du moins, n'a pas perdu la sienne : il tient de la main gauche ses deux clés symboliques. St-Paul porte le glaive; St-Mathias, la hâche, et St-Simon, la scie. La massue fait reconnaître St-Jacques le Mineur; l'équerre, St-Thomas. Quant aux autres personnages apostoliques, on a brisé dans leurs mains les attributs caractéristiques qui empêchaient de les confondre.

Le ciseau profanateur n'a pas eu de petits saints à mutiler sur place, au revers de la porte septentrionale. Mais en étudiant, à l'intérieur, les détails de la basilique, nous devrons gémir, plus d'une fois encore, sur d'aveugles dégradations à jamais regrettables.

CHAPITRE VI.

TRIBUNE DE L'ORGUE.

Lorsque, pour la première fois, on aborde, en observateur, la porte occidentale de notre basilique, on éprouve je ne sais quel besoin de se livrer à l'impression que fait, en général, une première vue d'ensemble dans les églises monumentales. On a hâte, surtout, de s'assurer si l'étrange contraste de style et d'époque, dont les formes extérieures portent la vive empreinte, se répète aussi à l'intérieur.

Mais deux obstacles s'interposent tout d'abord, et limitent brusquement la vue: au-dessus de la tête, une tribune, avec son arcade antérieure lourdement surbaissée; en avant, un jubé sans découpures à jour, avec tout l'imprévu de ses dispositions sévèrement horizontales. En sorte que votre œil se trouve contrarié sans pouvoir

sonder, en toute liberté, la profondeur des nefs, ou mesurer soit la hauteur, soit l'étendue des longues voûtes.

A droite et à gauche, les quatre premiers piliers de l'ouest sont engagés dans des massifs destinés à supporter la tribune de l'orgue. Il est aisé de reconnaître que cet accroissement de force a été calculé dans le but de contre-balancer la poussée des trois arcades à cintre, sur lesquelles porte cette petite voûte. La nature de la pierre et la disposition de l'appareil dans les lignes de raccord témoignent également que cette construction n'avait pas été prévue dans les plans de la maîtresse-nef. Les quatre piliers datent, en effet, comme tous ceux qui se dressent à l'ouest du transsept, des premières années du XVI[e] siècle (1), tandis que la tribune n'est venue prendre sa place qu'environ cent vingt années plus tard: «Item et sera faict un arc grandeur couenable entre le pourtal de lad'esglise déjà faict et la rose qui sera au-dessus pour y poser les orgues.» Ainsi s'exprime le cahier des charges de 1629.

Une « grandeur convenable », c'est donc tout ce que l'article V prescrivait à l'architecte. Il avait

(1) Les preuves de détail sont renvoyées à l'*Histoire de la Cathédrale.*

le libre choix des formes architecturales et de l'ornementation. D'ailleurs, le revers occidental des boiseries du chœur était encore dans toute sa nudité; et le retable de l'autel qui termine, à l'est, cette magnifique enceinte, ne devait jamais être en vue de la tribune. Pourquoi donc ne pas donner ici la préférence à l'ogive, comme pour les ouvertures qui couronnent les deux portes du transsept? Le contraste avec les basses-fenêtres et les arcades qui séparent les trois nefs est-il bien moins choquant que ne l'aurait été celui des formes corinthiennes de la porte, à côté des courbes ogivales, si on les avait adoptées dans cette nouvelle construction? On devait le croire ainsi, sans doute, en 1642, puisqu'au jour de la vérification de l'œuvre « l'arquade sembla seulement n'estre pas assez grande.» Comme si les proportions de la tribune n'étaient pas imposées par la distance qui sépare les piliers.

C'est qu'on avait l'espoir de doter la cathédrale d'un orgue dont la puissance pût s'étendre à la vaste profondeur des voûtes et des nefs qui venaient de s'achever.

Nos grandes solennités religieuses n'avaient pourtant pas été privées jusqu'à la moitié du XVIIe siècle du concours d'un instrument si propre à en relever l'éclat et la pompe; car la bulle par laquelle le pape Jules III sécularise le Chapitre

en 1550 comprend un organiste au nombre des fonctionnaires amovibles laissés à la disposition de l'autorité capitulaire.

Mais rien ne nous apprend où se trouvait l'orgue à ces époques reculées, ni quelle devait être son importance. Nous savons seulement que, depuis les ruines sacriléges amoncelées vers la fin du XII[e] siècle par le comte Bernard IV, à la place de la somptueuse église romane que St-Austinde avait fondée, le service de la cathédrale souffrait beaucoup d'un état provisoire dont le terme était enfin venu à la grande satisfaction du clergé et des fidèles.

Toutefois, le nouvel orgue se fit encore attendre, même après l'entier achèvement de la cathédrale, puisque, par une clause testamentaire de février 1684, Monseigneur de Lamothe-Houdancour affecte une somme déterminée à cette importante acquisition. « Il laissa dix milles livres pour la construction des belles orgues qu'on y voit (1). »

M. l'abbé Louis Daignan, dont on vient de lire les paroles, nous fait aussi connaître, avec le nom du facteur de l'orgue, la haute opinion qu'on avait à Auch de cet instrument dans le premier

(1) Mémoires manuscrits pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile de la Gascogne.

tiers du XVIII[e] siècle. « Cet orgue, dit-il, est le dernier ouvrage du fameux Joyeuse; et c'est luy qui l'a rendu le plus parfait en France... On y compte, pour le moins, quatre mille tuyaux... Ce qu'il y a de plus particulier est que ses double-seize pieds sont si prompts à parler, et rendent, en même temps, l'effet si subitement qu'on s'imaginerait toucher plutôt un clauier de clauessin que le clauier de l'orgue.... Et l'on peut dire que c'est le meilleur jeu d'orgues du royaume, par le nombre et la bonté des jeux qui le composent. C'est ainsi, du reste, qu'en parle le sieur Colesse de Grandcour qui répare actuellement quelques défectuosités qui sont arrivées par l'ignorance des organistes qui l'ont eu en main. »

Nous ajouterons, à ce propos, que le jugement du sieur Colesse de Grandcour est confirmé par l'opinion d'un habile facteur d'orgues, M. Biver. Dans un rapport circonstancié sur l'état actuel de cet instrument, ce dernier disait naguère: « l'orgue de Ste-Marie se compose :

1° Du grand orgue.	54 notes
2° Du positif.	54 id.
3° Des pédales.	25 id.
4° Du récit.	30 id.
5° De l'écho	37 id.

Après la distribution détaillée de chacune de

2...

ces parties, M. Biver ajoute : « cet orgue est d'une construction très solide. Les sommiers sont en bois de chêne du nord; et les tuyaux de métal sont, presque tous, de bonne qualité...... Dans son ensemble, on peut dire que c'est un des chefs-d'œuvres de l'ancienne facture.

« Pour le mettre en rapport avec le monument qui le possède.... il faudrait y faire d'importantes réparations, d'après le nouveau système de soufflerie, de mécanisme, d'embouchage des tuyaux (1), ainsi que de la distribution et du classement des jeux selon les règles de l'harmonie. Par ce moyen, cet orgue serait le plus beau du midi. »

Ces dernières paroles de M. Biver formulent une opinion qu'avaient déjà manifestée M. Danjou, organiste de Notre-Dame de Paris, M. Simon, attaché à St-Denis au même titre, et M. Cavallier, dont le nom occupe un rang si honorable entre les facteurs d'orgue.

Le buffet lui-même est des plus distingués, non-seulement par les belles proportions des tuyaux qui ornent la façade mais encore par sa disposition architecturale et par le détail de ses sculptures.

En effet, le grand jeu présente cinq tourelles

(1) La manière de les faire parler.

à lanternons, dont les hauteurs inégales sont ménagées de manière à laisser à découvert les formes de la grande rose. Ces tourelles sont toutes saillantes et reliées entre elles par quatre intervalles garnis de tuyaux. Leurs bases se terminent en encorbellement, et celles des angles portent, en outre, sur des cariatides inclinées, tandis que leurs dômes sont couronnés d'anges ou de génies à longues ailes éployées.

Sur les côtés de ces petites tours pendent verticalement de riches guirlandes à jour, où divers instruments de musique, reliés entre eux, forment la chaîne comme des bouquets de fleurs.

Deux larges panneaux sculptés décorent aussi la façade du grand orgue. A droite, Ste-Cécile promène ses doigts sur un clavier, et fait parler des notes, tandis qu'un ange, placé en regard, condense l'air dans les sommiers, au moyen d'un de ces lourds soufflets à éventail qu'a réformés, avec tant de raison, la facture moderne. — A gauche, David, couronne en tête, pince la harpe. Il maîtrise avec la même aisance et les fureurs de Saül et la rage d'un horrible monstre qui s'agite à distance.

Le positif, placé en avant du grand jeu, ne présente que trois tourelles formant saillie sur la ligne de la balustrade, et séparées par des

intervalles également garnis de tuyaux. Pour tout ornement, le sculpteur a couronné la tourelle centrale d'une statue, et les deux autres de cassolettes.

CHAPITRE VII.

PILIERS, GRANDES ARCADES, TRIFORIUM ET CLAIRE-VOIE.

L'espace qui sépare deux piliers, parallèlement au grand axe, mesure la largeur d'une travée.

Depuis le mur occidental jusqu'à la courbe de l'apside, les parties droites des nefs et du déambulatoire comprennent neuf travées en tout semblables, cinq à l'occident du transsept, quatre à l'orient; le rond-point en a cinq.

On compte dans l'intérieur de l'édifice cinquante-quatre piliers dont vingt-six sont isolés, savoir: deux à la limite orientale du plan sauté qui détermine le transsept, vingt-quatre sur les deux lignes parallèles qui séparent les trois nefs et vont se réunir en hémicycle à l'extrémité du chevet.

Quant aux autres piliers, six se trouvent engagés aux murs d'enceinte de la cathédrale, et vingt-deux aux murs de refend qui limitent les chapelles.

Le fût des piliers qui bordent la nef centrale est de forme cylindrique. Mais on n'y retrouve que bien défiguré le souvenir des beaux piliers ronds des époques antérieures. Plus de colonnettes groupées, plus de ces fuseaux intermédiaires dont le nombre est proportionné, dans les monuments du xive siècle, à celui des éléments qui les motivent à la retombée des voûtes. Sur le contour sont profilés verticalement huit larges listels à vive arête, espèce de meneaux engagés, dont quatre correspondent aux arcs-doubleaux et aux arcades qui séparent les trois nefs, tandis que les autres vont se confondre avec le filet qui court à l'intrados des nervures qui se croisent sur l'axe des voûtes.

Du reste, aucune trace de sculptures, ni même de simples moulures, ne marque, à la naissance des courbes, la place invariablement réservée aux chapiteaux, jusqu'au xve siècle. Celle des bases est indiquée, sur un socle à six pans, par des moulures qui n'ont plus le moindre rapport avec celles de la période ogivale.

Les vingt-huit piliers engagés, dont nous

avons déjà parlé, sont, en tout, semblables à ceux que nous venons de décrire. Il n'en est pas de même des petites colonnes taillées à tous les angles des chapelles. Leur fût est cylindrique, et il n'a pas non plus de chapiteau. Mais il est plus svelte, plus élancé et sans meneaux à vive arête. De telle sorte que les formerets et les nervures diagonales semblent naître du sommet de ces colonnes pour aller s'épanouir aux voûtes des chapelles. De plus, les détails de la base sont un peu moins étrangers aux moulures contemporaines de l'ogive.

Si l'on veut se rendre compte de cette différence, il ne faut pas oublier que le chevet appartient au dernier quart du xv[e] siècle; tandis que le reste de l'édifice, repris quelques années plus tard, n'est arrivé à son terme que vers le milieu du xvii[e] . D'ailleurs, les piliers ayant beaucoup plus d'importance que ces colonnettes, et leurs moulures devant se trouver plus exposées aux accidents inévitables dans les grandes constructions, on aura pu se réserver de les tailler en place.

Dès lors, peu de retard devait suffire, surtout à une époque où l'art se transformait si rapidement, pour motiver quelque légère différence. Et une fois introduite dans les détails du chevet, elle devait se reproduire dans la suite par le

soin que l'on avait de maintenir l'unité du moins à l'intérieur : « item et sera tenu led'Cailhon entrepreneur, come il a promis, de faire et parfaire toutes les choses cy-deuant expécifliees selon que l'œuure est plantée et esleue ce qui reste à faire à lad'nefz croysee et allees ainsin et de mesme que celles du chœur en hauteur, forme, structure sans aucune obmission (sinon le mur de deuant lesglise et les deux qui ferment la croysee qui seront faictz ainsin qu'il est plus au long déclaré par les articles sy-dessus et selon les dessaings qui en ont ésté arrestés auec led'seigneur archeuesque et sieurs contractants (1). »

Cet article nous rappelle en trois mots qu'en 1629 il restait encore à faire en « lad'nefz croysee et allees; » c'est-à-dire que les trois nefs et le transsept étaient inachevés. Il résulte, en effet, de l'étude historique des constructions de la cathédrale qu'à l'ouest du chevet les cinq arcades qui ouvrent sur le transsept avaient été bouchées au moyen d'un mur provisoire. Il est facile de reconnaître encore, à la surface des piliers, les traces de sa démolition. Mais pour que le retard des travaux ne fût pas trop nuisible à la solidité de cette partie de l'édifice, on avait eu le soin

(1) Article XXXVIII des conditions, etc., etc.

d'équilibrer, par quatre contre-piliers, la poussée des arcades parallèlement à l'axe du chœur (1). Une ancienne lézarde, encore visible aux deux premières travées de l'ouest, semblerait témoigner que cette utile précaution se serait peut-être fait attendre.

Quant au reste du vaisseau, son enceinte était clôturée depuis 1548 ; mais le mur ne s'élevait qu'à la hauteur des voûtes des chapelles. Le transsept et les trois nefs étaient restés à découvert. Aussi eut-on le soin de prescrire à l'architecte de relever et remettre en place « ce qui se trouuerait gaste et corrompeu par les mortiers et pierres de taille sur le commencement des deux murs etc., etc. ; item desmolir quelques assises des piliers encommences dans lad'nefz et remis en place pour sur iceux former les arquades en tiers-poinct. »

L'ogive à *tiers-point*, dont il est ici question, et que l'on appelle encore *équilatérale*, fut en honneur surtout pendant le XIVe siècle. Elle est formée par deux courbes qui ont leur centre chacune à la naissance de l'arc qui lui est opposé.

(1) « Et aux quatre pilliers du quarré sont de contre-pilliers montés jusques au haut desd'pilliers grands massifs, etc., etc. » *Procès-Verbal de la visite de 1609.*

Le rayon est donc égal, des deux côtés, à l'ouverture; et celle-ci complète, avec les deux rayons, un triangle équilatéral.

Or, l'ogive qui avait eu la préférence dans les détails déjà construits, n'a pas tout à fait ces proportions. Elle est plutôt surbaissée, surtout dans les hautes fenêtres, le rayon étant plus court que l'ouverture de l'arcade, selon la pratique généralement suivie au xv[e] siècle (1). Jehan Cailhon reproduisit cette dernière forme sur toutes les piles qui bordent la maîtresse-nef. Il eut aussi le soin de continuer, à l'intrados, les moulures prismatiques adoptées dès le principe pour toutes les arcades, et dont la plus saillante dérive du tore piriforme tranché d'un filet à vive arête.

Les grandes arcades de la nef ainsi construites, la première zône horizontale était complète dans toutes les travées. Restaient encore la deuxième et la troisième, c'est-à-dire le triforium et la claire-voie pour la nef centrale et le transsept. Or, l'article VIII portait dans le cahier des charges: «item et au-dessoubs de lad'rose, à l'ouest, deux arquades auec leurs balustres et appuys ainsin que icelles qui seront faictes à la nefz.» Il est

(1) Les exceptions peu nombreuses que l'on retrouve dans notre Cathédrale sont imposées par les limites mêmes de l'espace qui les circonscrit.

aisé de reconnaître, dans ces termes, la galerie à double cintre surbaissé que l'orgue dérobe en partie à nos regards, entre la tribune et la rosace occidentale. Les articles XVIII et XXVIII désignent la suite de cette même galerie, que nous voyons se continuer jusqu'à la rencontre de celle du chevet : « Item et entre les arquades et vitraux sera faict aultres arquades avec balustres et appuis ainsin qu'elles sont faictes dans le cœur. Item lesser dans les susdites deux hauteurs de mur deux arquades auec leurs balustres et appuis pour faciliter le passage de dessus les chapelles et allees du cœur à celle de la nefz. »

Cailhon n'avait donc pas ici le libre choix des formes. Le modèle était imposé: « ainsin qu'elles sont faictes dans le cœur. » Or, ce modèle était loin de se trouver en harmonie avec le caractère général de l'édifice, et spécialement avec les courbes ogivales de la claire-voie et des grandes arcades. De simples meneaux droits, à peine profilés de quelques moulures prismatiques, partagent en petites baies ces larges ouvertures à cintre, entièrement dépourvues de grâce et de dignité. Sous l'anse-à-panier qui les écrase, pas un ornement qui rachète à l'œil le monotone contraste de leur nudité avec les broderies de pierre, qui treillissent les hautes fenêtres. Une balustrade à jour, sans sculptures, suit, à hauteur

d'appui, le pourtour du chevet. Le même dessin se continue autour du transsept et de la nef; mais « les balustres ne sont pas percés, » comme s'en plaignirent, en 1642, les vérificateurs de l'œuvre; ajoutant de plus: « Le travail est faict mais mal..... La pierre n'est pas si bonne qu'il faudrait.....; les appuis ne sont pas si larges que le cintrau apporté, etc., etc.»

Une porte, à linteau droit et d'une simplicité plus que sévère, s'ouvre dans presque toutes les travées pour mettre la galerie en communication avec l'extrados des basses voûtes. Dans les monuments religieux des époques antérieures, il n'est pas rare de voir le triforium se développer ici en enceinte spacieuse et s'étendre sur toute la largeur des collatéraux. Du reste, il en était ainsi, d'après Vitruve, de la basilique païenne. Et Pline nous apprend qu'aux jours des grandes solennités judiciaires ces hautes galeries étaient encombrées les unes d'hommes, et les autres de femmes. « On se pressait, ajoute cet écrivain, pour entendre l'orateur, ce qui n'était pas toujours possible, ou du moins pour le contempler, ce qui était bien plus facile (1). »

A Auch, le petit trottoir des galeries n'a que 0m 70c de largeur. Encore est-il, sur presque tous

(1) Lib. VI, c. 33.

les points, sans ouvertures ménagées de l'une à l'autre pour faciliter la circulation. Il porte sur l'aplomb du mur, sans encorbellement, ni consoles, ainsi que le prescrivait l'article xx des conditions : « Item pousera au-dessus du susd'mur toutes les dalles et parebandes tout au pourtour de la nefz et croysee ainsin que celles du cœur sont faictes. »

Après le triforium vint la claire-voie, dont les ouvertures forment la série de la zône supérieure: « Item au-dessus faire les vitraux auec leurs remplaiges. » Ici encore Cailhon n'avait qu'à imiter. Les hautes fenêtres du transsept et de la nef centrale devaient être « faictes ainsin et de mesme que celles du cœur, en hauteur, forme et structure, sans aucune obmission. » Il ne devait pas oublier les *remplaiges*, c'est-à-dire les meneaux droits qui divisent en deux, trois ou quatre compartiments égaux la baie principale, et vont s'épanouir dans l'aire de l'ogive, en nervures flamboyantes.

Quant aux rosaces du sud et du septentrion, elles ne devaient guère plus se trouver en harmonie, du moins à l'extérieur, avec les extrémités du transsept, que la première avec la façade de l'ouest. On tenait néanmoins à reproduire audessus des deux portes latérales ce symbolique

souvenir des traditions d'une autre époque: «Item est tenu faire dans le dict mur à chaque couste une rose en forme ronde auec son remplaige et la plus grande que faire se pourra.»

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les meneaux de la claire-voie sont dans la verticale de ceux qui supportent l'arcade correspondante sur la ligne du triforium. Mais les ouvertures ne sont pas aussi larges, et l'œil le moins exercé saisira le porte-à-faux qui semble ici jeter un défi aux lois de l'équilibre.

Du reste, c'était le goût des dernières années du XVe siècle et du commencement du XVIe. Les architectes luttaient d'audace et de témérité, suspendant, pour ainsi dire, les tourelles aux flancs des édifices, et couronnant les clochers de hautes pyramides, d'aiguilles tellement découpées de broderies à jour, qu'il reste à peine une dentelle de pierre où le vent se joue de toute part. Les contre-arcatures qui festonnent les archivoltes des arcades et l'intrados des arcs-boutants, surtout ces clés pendantes comme les stalactites des cavernes, et que l'on dirait toujours prêtes à se détacher de la hauteur des voûtes, étonnent par leur disposition hardie.

Dans notre cathédrale, la chapelle qui termine le chevet nous fournit un exemple de ces

capricieuses combinaisons où la multiplicité des nervures, des broderies et des festons délicatement ciselés, donne à la pierre le ton et la richesse des œuvres d'orfévrerie. Ce merveilleux ornement est suspendu, comme un léger réseau, entre l'autel et la verrière. Mais la voûte qui le protége plus haut n'a rien qui la distingue de toutes les autres.

CHAPITRE VIII.

VOUTES ET COMBLES.

On observe dans la cathédrale trois ordres de voûtes : 1° celles des chapelles, 2° celles du déambulatoire et des bas côtés, 3° celles du chœur, du transsept et de la maîtresse-nef.

Dans la voûte du chœur, les arêtiers, qui rayonnent autour de la première clé, portent, à l'extrados de la courbe, l'empreinte d'un essai d'ornementation superflue, à la façon des premières années du XVIe siècle. Toutefois, une sévérité de meilleur goût prit le dessus : le chœur, le déambulatoire et les chapelles qui le bordent, eurent des voûtes ordinaires d'arêtes croisées de $0^m\ 25^c$ d'épaisseur, d'où les liernes, les tiercerons et les clés pendantes furent exclus d'autorité capitulaire. En sorte que le ciseau de

Jehan Cailhon n'eut pas même à épanneler, au XVIIe siècle, des sculptures qui, selon toute apparence, seraient restées inachevées jusqu'au XIXe au haut de ses trois nefs, tout aussi bien qu'aux portes latérales.

On lui prescrivit donc simplement d'imiter les voûtes déjà faites. Et d'abord pour les bas-côtés, dont les arrachements attendaient sur les piliers, à la naissance des courbes, les formerets, les arcs-doubleaux et les arcs d'ogives ou arêtiers croisés: «item faira toutes les voûtes des allées entre la nefz et les chapelles sur les arrachements faicts auec les arcs d'ogives et croysees et leurs arcs-doubleaux, fourmerets etc.» Nous avons déjà dit qu'à la voûte du chœur les intervalles compris entre ces différentes arcades étaient construits en briques de champ. Le même article spécifie que les douelles seront en pierre dans les deux collatéraux, «et les remplaiges de petites pierres de taille taillées appelées pendantes. Le tout faict comme celles qui sont au partour du cœur.»

L'article XXXII impose les mêmes conditions pour le transsept et la maîtresse-nef: «item faira aussi toutes les voûtes tant de la nefz que celles de la croysee construites auec croix et arcs d'ogives fourmerets contre les vitraux, et les remplaiges entre les croix d'ogive et arcs-doubleaux

de petites pierres de taille ainsin qu'il est dit si dessus. »

Or, il était formellement recommandé *ci-dessus* que tout se fît « comme celles qui sont au partour du cœur ; » et les vérificateurs notèrent, à propos de ces deux articles: « cella est faict; » ajoutant néanmoins « saufz qu'on dit que la pierre n'est pas assez bonne. »

Nous ignorons jusqu'à quel point cette dernière observation pouvait être motivée. La besogne de Jehan Cailhon a résisté à l'épreuve de deux siècles sans qu'il soit encore bien facile de justifier une différence réelle, à l'avantage de ses prédécesseurs, dans la solidité des travaux de la cathédrale, à moins que la note en question ne porte sur les diverses nervures qui sillonnent les voûtes ; car dans le transsept et les trois nefs, tous leurs claveaux sont de pierre calcaire non mélangée de silice, tandis que partout ailleurs les arcades sont invariablement appareillées en tuf, dont la qualité est bien supérieure.

Enfin une dernière prescription touchant les voûtes réglait que les armes de Léonard de Trapes, alors archevêque d'Auch, seraient sculptées à toutes les nouvelles clés. Le vénérable prélat s'obligeait personnellement pour « la some

de six vingt mil liures tournoises » sur cent cinquante mille que devait coûter l'achèvement de la cathédrale. Il était juste de perpétuer le souvenir d'un tel bienfait: « item à chascune croix desd'clefz (lisez à chascune clefz desd'croix d'ogive) de la grande nefz et allees y mettra les armes dud'seigneur archeuesque taillées en pierre auec les ornements alentour d'icelles (1). »

Et pourtant cette condition n'était pas encore remplie en 1642, puisque les vérificateurs ajoutèrent à leur réclamation sur la qualité de la pierre, « sauf qu'il n'y a pas d'armes. » De nos jours, on pourrait en dire autant. Mais les traces du ciseau qui les a grattées, en 1793, prouvent bien qu'on avait réparé cette omission. Le bienheureux Léonard étant mort peu de mois après avoir réglé la reprise des travaux, on s'était cru dégagé de toute obligation concernant les armoiries. Mais M. Maulnorry, neveu du défunt et son héritier, avait mission « par exprès d'y tenir la main à ce que lad'œuvre fust d'entier faicte et parfaicte (2). » Il se fit donc un devoir de presser l'exécution de tous les engagements, quant à l'article XXXIII, aussi bien que pour les autres.

(1) Article XXXIII, des conditions, etc., etc.

(2) *Testament de* MONSEIGNEUR LÉONARD DE TRAPES.

Avant de quitter les voûtes de la cathédrale, nous porterons un instant notre attention sur la charpente et sur la couverture des combles. L'article XLI de l'entreprise dit à ce sujet: «Item faira faire aussi le dict entrepreneur tous les combles qu'il conuient faire tant à la grande nefz croysees chapelles et allees de pareil bois grosseur qualité et quantité conformement a celles du cœur, allees et chapelles de la mesme façon qui sont faictz autour diceluy cœur et le tout couurir de bonne tuile a canal et fournir par le dict entrepreneur tant led'tuilles latte cloux fer que tout ce qu'il conuient pour les susd'combles.»

Dans quelques ouvrages spéciaux, on a désigné sous le nom de forêt la charpente de nos vieilles basiliques. C'est une allusion dont il serait difficile de ne pas reconnaître la justesse, en jetant les yeux autour de soi, du point où s'intersectent les deux axes du grand comble. Malgré l'admirable simplicité de l'assemblage, vous diriez, à Sainte-Marie, une véritable forêt de poinçons, d'entraits, de fiches et de contre-fiches, d'arbalétriers, de moises et de sablières. Dans chaque ferme six forts boulons fixent les moises et l'arbalétrier pour maintenir l'écartement d'une manière invariable; et des étriers de fer rattachent aux poinçons le milieu des entraits, afin de

reporter le poids sur l'aplomb des murailles, sans le moindre inconvénient pour la solidité des voûtes.

Nous ferons observer que le contrat parle de la grosseur, de la qualité et de la quantité du bois de construction à fournir par le maître entrepreneur, mais nullement de l'espèce qu'il devra choisir de préférence. Or, on avait dit généralement, à une époque assez récente, que la charpente des églises monumentales était exclusivement de châtaignier. Cette erreur est d'autant plus étrange que la longueur des principales pièces et en particulier celle des grands entraits aurait rarement permis d'employer un bois semblable. Si donc le châtaignier était entré pour quelque chose dans la construction des combles de notre basilique, il n'aurait figuré qu'au nombre des éléments accessoires. Nous ne pensons pas même qu'il en reste aujourd'hui la moindre trace; c'est le cœur de chêne qui se retrouve dans tous les détails (1).

(1) Les grands entraits de la double ferme qui correspond à l'inter-transsept ont 13^{m} 60^{c} de longueur, et les entraits ordinaires ont 11^{m}. Il faut bien reconnaître néanmoins que le châtaignier non enté s'élève, parfois, à une belle hauteur, et que dans certaines contrées on en a fait usage, même pour les longues pièces des combles. Ainsi, la célèbre charpente de la cathédrale de Chartres était en châtaignier. Et plus près de nous, l'ouvrier qui a démoli,

Quant à la couverture, elle paraît avoir toujours été en tuile à canal, conformément à l'article ci-dessus; et c'est ainsi que nous la voyons encore. Dans toutes les noues, les tuiles avaient été choisies, dès le principe, plus larges et plus fortes. Elles sont remplacées, depuis peu de temps, par de longues lames de cuivre rouge. On a également doublé de plomb une bonne partie des chéneaux qui bordent les toitures. Si l'on pouvait en faire autant sur l'extrados des arcs-boutants et à travers les contre-forts élevés en *eaux-coules*, on éloignerait de ces parties de l'édifice une cause très active de ruine.

au commencement du XIXe siècle, l'église des Cordeliers de Nogaro (Gers), atteste encore que la charpente était de cette même espèce de bois. Elles dataient l'une et l'autre du XIIIe siècle. A Nogaro l'emploi du châtaignier s'explique d'autant plus naturellement que cet arbre y est très commun. A Auch, au contraire, il était bien plus facile, même au XVe siècle, de faire de bons choix, en donnant la préférence au chêne.

CHAPITRE IX.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

VUE D'ENSEMBLE.

Les chapelles de la cathédrale sont au nombre de vingt-une, savoir : onze au chevet et dix à la nef. Celles du chevet sont de la fin du xve siècle, et celles de la nef, des premières années du xvie.

Il est aisé de reconnaître que les dix chapelles de l'ouest ont été construites d'un seul jet. Elles sont toutes égales, semblables et parallèlement disposées au nord et au midi, de manière à correspondre successivement aux dix basses fenêtres ou aux cinq travées de la nef. Chacune d'elles a 5^{m} 15^{c} de profondeur, en moyenne, sur 6^{m} 35^{c} de largeur. Nous avons déjà dit que leurs voûtes sont d'arêtes sans ornement accessoire, comme toutes les voûtes de l'édifice.

Le cahier des charges, arrêté le 16 juin 1629, nous fait connaître dans quel état se trouvaient

ces diverses chapelles, lorsque Jehan Cailhon dut mettre la main à l'œuvre pour achever les constructions de la cathédrale. Elles étaient voûtées; mais aucune n'avait encore ni autel, ni pavé, ni verrière: « Item et faira les remplaiges des dicts vitraux qui sont dans les chapelles de la nefz. — Item bastira dans chascune d'icelles un autel auec le marche-pied. — Item et faira le paue d'icelles chapelles le tout de pierre de taille bien uni et taille. »

Les remplaiges eux-mêmes, c'est-à-dire les meneaux droits et flamboyants, étaient donc encore à faire. De plus, l'article XLII met sur le compte de l'architecte tout le fer qui serait nécessaire pour consolider ces ornements et les disposer à recevoir le verre: « Item fournira également tout le gros fer qu'il conuiendra mettre dans les vitraux tant des chapelles de la dicte nefz que croysee pour retenir les remplaiges desd' vitraux. » Cailhon fit placer, en effet, toute la grosse ferrure, à proportion que les meneaux s'élevèrent. Et à l'époque de la vérification, on se plaignit seulement que la pierre n'était pas bonne.

Le tour des vitres vint beaucoup plus tard, comme l'indiquent les dates 1648, 1649, que nous y lisons encore. Toutes les hautes fenêtres du chevet avaient été garnies de verre sous le bienheureux Léonard de Trapes, c'est-à-dire avant

la fin de l'année 1629. Dix ans plus tard, les constructions arrivant presque à leur terme, on dut songer à donner ce dernier complément au reste de la claire-voie, tant pour le transsept que pour la nef centrale. Nous dirons, dans l'histoire de la cathédrale, et les informations qui furent prises en diverses contrées, et les propositions qui furent faites à différents peintres verriers dans les derniers mois de l'année 1639 et au commencement de 1640.

D'après un manuscrit du temps, le projet arrêté en assemblée capitulaire était alors de continuer sur le premier plan de décorations les deux zônes de grandes baies à jour qui éclairent le chevet: et d'abord « à sçavoir les dix-huit vitres d'en haut les faire de verre blanc avec les bordures peintes, et en outre le haut, qui sera en tiers point sera aussi peint.» Cette sorte de peinture était appelée dans un autre mémoire de «la petite besougne qui est peincte en esmail requict come bordures, armes, cartouches et timbre etc.» C'est la peinture dite *en apprêt*, par opposition avec la grande peinture monumentale, «à sauoir celle qui est pinte en figure sur vere de coulleur appelez grand besougne (1).»

(1) Réponse de Rimaugia, peintre sur verre, aux intendants de la fabrique.

Le bienheureux Léonard s'était contenté de la peinture en apprêt pour la partie de la claire-voie qui correspond au chevet. Et afin de rattacher à ces verrières le souvenir du généreux prélat qui en avait doté son église, on eut l'attention de peindre ses armes, au rond-point, avec tous leurs émaux. Nous les y voyons encore ainsi blasonnées: *écartelé, aux premier et quatrième d'argent au chevron de gueules accompagné de trois chausse-trappes de sable. Aux deuxième et troisième d'azur, à la fasce d'argent chargée d'une croix de Jérusalem entre une coquille et un croissant de gueules, et accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef et une en pointe.*

Dominique de Vic, successeur de Monseigneur de Trapes, fit continuer la zône supérieure selon cette première idée. Toutefois, on voulait beaucoup mieux pour les trois rosaces, les deux baies-à-jour des portes latérales et les dix fenêtres des chapelles: «les quinze restantes, en ce comprins les trois os (1), les faire toutes peintes en grandes et belles figures de personnages et armoiries qui surpassent le naturel, accompaignées de quelques beaux desseings soit d'architecture, soict de quelqu'autre riche invention,

(1) C'est le nom qu'on donnait alors parfois aux rosaces.

en sorte qu'il n'y paroisse pas un pousce de verre blanc.... Le desseing ainsi supposé, il est question de venir à l'exécution. » Mais c'était là le plus difficile. Rimaugia répond de Paris à nos chanoines que de pareil verre « les ouvriers ne se veulent guère plus amuser à en faire et ils n'en font. » Jacques Damen répond de Toulouse qu'il a écrit inutilement « en plusieurs villes les plus trafiquantes de la France ; » qu'il presse, de vive voix, les gentilshommes qui font le verre à la Prade « sans en avoir bonne response, faute d'être asseurés en leur fait. »

Ainsi donc, le projet de continuer la zône inférieure, et de la faire « le tout conforme au reste des vitres de l'église, proportion obseruée, » était sans doute magnifique. Mais il était venu trop tard. On touchait à la moitié du XVIIe siècle. L'ancienne peinture sur verre n'était plus encouragée. Les *appresteurs* eux-mêmes ne reproduisaient guère plus que des emblèmes, des devises, des armoiries, des fruits, des fleurs, etc., etc. Dans les églises, ces pâles colifichets étaient relégués au sommet des fenêtres, ou parcimonieusement distribués dans les frises et dans les bordures des grands panneaux de verre blanc. Heureux encore les monuments de vieille date qu'on voulait bien ne pas dépouiller de leurs verrières historiques sous le frivole prétexte

d'éclairer les tableaux à l'huile qui devenaient de jour en jour plus nombreux dans nos saints temples, ou bien encore pour donner plus de lumière aux anciens du sacerdoce et aux simples fidèles dont l'âge aurait affaibli la vue.

On voulut pourtant faire un essai pour notre grande rose occidentale. Marie en simple buste, voile d'azur et nimbe d'or, s'y montre à nos regards environnée de quelques saints personnages et d'un chœur d'esprits célestes. Mais que nous sommes loin de ces grandes et belles figures qui, d'après le projet d'abord arrêté, devaient « surpasser le naturel même en ce comprins les trois os!» Encore ces faibles réminiscences d'un art entièrement déchu de son ancienne splendeur ont-elles perdu de leur premier éclat. On avait cru l'augmenter à une certaine époque, en lessivant les verres. Mais les aspérités d'un corps dur mêlé au liquide, dépolirent la surface au détriment des émaux et dégoutèrent pour toujours, sans doute, d'une opération aussi mal entendue.

Cailhon s'était engagé à «bastir dans chascune d'icelles chapelles un autel avec le marchepied.» Les dix autels furent construits, ce semble, à la satisfaction « dud'seigneur archeuesque et des intendants de la fabrique.» Car les notes des vérificateurs nous disent seulement : « n'y

a pas satisfaict p'leregard des marche-pieds.»

Nous ignorons si l'entrepreneur s'était engagé pour le tombeau des autels, sans y comprendre les retables, ou s'il avait, en outre, à sa charge cette partie de l'ornementation. Du reste, plusieurs encadrements de pierre se font encore remarquer par les détails et le soin des sculptures qui les décorent. D'après M. P. Sentetz (1), ils auraient eu d'abord des bas-reliefs au lieu de peintures sur toile.

Quoi qu'il en soit, toutes ces chapelles furent dégradées pendant la tourmente révolutionnaire. Et l'état où elles se trouvent de nos jours ne nous permet de rien conclure sur celui des époques antérieures. Lorsque le culte fut rétabli et que l'on voulut rendre à la cathédrale sa destination primitive, quelques familles dévouées se donnèrent le soin de restaurer, à leurs frais, ces différents autels, à la seule condition de changer le vocable des chapelles, et de substituer au premier nom celui du Patron ou de tel autre Saint dans lequel le bienfaiteur avait plus spécialement mis sa confiance. Toutefois, ces changements furent, en réalité, peu nombreux.

Ce sont aussi des donations particulières qui ont fourni, dans ces derniers temps, à la fabrique, l'occasion de modifier le pavé de quelques

(1) *Notice descriptive et historique*, etc., p. 12.

chapelles. Toutes ont le sol à un niveau commun, plus élevé de 0[m] 17[c] que celui du reste de l'église.

Nous venons de voir, ci-dessus, de quelle façon l'entrepreneur avait dû faire le pavé des dix chapelles de l'ouest. Or, l'article XXXIV du contrat nous apprend que les conditions étaient les mêmes pour les trois nefs et le transsept : « Item faira pareillement led'entrepreneur le paué de lesglise scauoir celui de la nefz croysee et des allees toutes de pierre de tailhe et bien joinctes les unes contre les aultres.» L'exécution était facile; et pourtant encore ici une dernière plainte : « le paué, dirent les vérificateurs, n'est pas bien alligné et de plus la pierre est mal posee et petite.»

Ce n'était plus le temps de ces carrelages émaillés, si riches d'effet, si variés de dessin, dont les monuments du vrai moyen-âge présentaient encore des traces. On trouvait même beaucoup plus convenable au XVII[e] siècle de les redaller en matériaux vulgaires, à la seule condition que ces derniers fussent unis, soigneusement alignés et d'une grandeur digne de remarque.

Un goût si prononcé pour les pavements uniformes ne devait guère se concilier, à l'avenir, avec l'ancien usage des pierres tombales. Aussi, l'archevêque Dominique de Vic régla-t-il par

ordonnance que désormais les fidèles de la paroisse Sainte-Marie ne pourraient plus être ensevelis, comme par le passé, dans les trois nefs. A ce propos, grande rumeur dans la cité, réclamations et cahier de plaintes... Mais ces détails trouveront leur place dans l'histoire de la cathédrale.

Rien ne semble indiquer dans les conditions arrêtées le 16 juin 1629 que les chapelles dussent recevoir, à cette époque, une clôture régulière. Il paraît même que celles du chevet n'en avaient pas encore. Les balustres de marbre de Caunes qui les bordent toutes, sans exception, ne furent posés qu'environ trente-cinq ans plus tard, c'est-à-dire par les soins de Monseigneur de Lamothe Houdancour.

Nous lisons dans la notice de M. P. Sentetz : « Les chapelles de la partie orientale étaient autrefois consacrées aux mystères de Notre Seigneur, et celles de la partie occidentale à ceux de la Sainte Vierge. »

Cette primitive distribution nous semblerait assurément très convenable. Mais combien de temps a-t-elle duré? Les documents qui pourraient nous fixer à ce sujet n'existent plus.

Un mémoire que nous avons sous les yeux nous fait connaître « l'état des chapelles de l'église primatiale d'Auch en 1720, » et nomme

« ceux qui doivent les entretenir. » Ce manuscrit, dont nous citerons successivement le texte, nous servira à désigner les diverses chapelles par le vocable qu'elles avaient à cette époque.

Du reste, les tombeaux des dix autels de la nef ont été refaits à neuf ou restaurés d'une façon généralement assez modeste. Quelques-uns sont de marbre, de même que les marchepieds. Quant aux retables, M. B. T. Sentetz, de Duran, fit observer en 1793 qu'ils étaient tous de cette architecture classique dont nous sommes redevables à Rome et à la Grèce; et par cette heureuse réminiscence, il réussit à les sauver. Les profanateurs se contentèrent de détruire les sujets religieux des encadrements, et d'altérer les moulures que le marteau pouvait facilement atteindre. Les piédestaux ont dû être remaniés; et des peintures sur toile, des reliefs ou des statues indiquent, tant bien que mal, depuis 1802, le mystère ou le saint personnage qui a donné son nom à la chapelle.

Les retables sont plus ou moins rehaussés de sculptures à la façon des derniers temps de Louis XIII. Un premier ordre, à peu près corinthien, accompagne le cadre de pierre richement sculpté qui figure au-dessus de l'autel. Plus

haut, une espèce d'attique encadre aussi un tableau plus petit ou une niche. Tout ce travail est de pierre, sauf quelques exceptions que nous aurons le soin de signaler en parcourant les chapelles.

CHAPITRE X.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

DÉTAILS PARTICULIERS.

(CÔTÉ DU NORD.)

Dans l'étude détaillée des dix chapelles de la nef, nous débuterons par celle qui correspond à la première travée, sur le côté septentrional du mur-pignon.

Chapelle de l'Immaculée Conception.

De Ste-Elisabeth en 1720 (1).

Le sujet qui reproduit ce glorieux privilége de la Vierge Marie est peint sur toile au-dessus de l'autel. Mais aucun souvenir sculpté, ou bien d'ancienne peinture, ne rappelle l'auguste patronage de sa cousine Elisabeth.

(1) « L'autel de Ste-Elisabeth n'est pas en état et personne n'a soin de balier lad'chapelle. »

Le pavé, mal uni, de Jéhan Cailhon, a été refait à neuf. Il est composé de carreaux de pierre blanche, c'est-à-dire de carbonate de chaux non mélangé de silice, alternant avec des ardoises de même forme et de même grandeur.

Un large bassin arrondi, porté sur pédicule en forme de balustre, est fixé au centre de la chapelle : c'est la piscine baptismale. Elle est taillée dans un seul bloc de marbre noir de Belgique, sans autres décorations que les moulures de son pédicule.

A l'angle sud-ouest de cette chapelle est la porte, à cintre surbaissé, qui ouvre sur l'escalier à vis de la tour des cloches.

Verrière.

L'ouverture de la fenêtre est divisée en quatre compartiments par trois meneaux droits; leurs faces latérales se détachent à la hauteur de l'imposte et s'arrondissent en forme de cintre, tandis que le centre s'élève et se ramifie en nervures flamboyantes dans l'aire de l'ogive.

Nous avons déterminé, un peu plus haut, le caractère général de la peinture qui décore, dans les dix chapelles de l'ouest, les parties évidées de ce réseau de pierre. Il suffira de dire un mot des petits détails qu'elle présente.

Le milieu est déparé par une mosaïque confuse de pièces émaillées et réunies avec une intention évidente de désordre. C'est l'écusson décomposé de Monseigneur Dominique de Vic, qui occupa le siége de 1634 à 1662. Il portait : *écartelé, aux premier et quatrième de gueules à deux bras et mains dextres jointes ensemble, mouvantes de deux flancs et posées en fasce, le tout d'argent; et en chef un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or et d'une bordure de même,* qui est de Vic. *Aux deuxième et troisième d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois piliers de même, deux en chef et un en pointe.* Les rénovateurs des dernières années du XVIIIe siècle n'aimaient pas plus ces sortes de monuments historiques reproduits en belles couleurs dans les verrières que sculptés aux clés de nos voûtes.

Au-dessous, deux têtes feuillagées et vues de profil, avec deux vases ornés de fruits, de feuillages et de fleurs; à droite et à gauche, deux melons entourés de pommes; et au-dessus, deux Chérubins, des fruits, de larges feuilles déchiquetées. Enfin, à droite et à gauche, encore des fleurs sous l'intrados des courbes ogivales.

La date A. DNI 1649 est inscrite au bas de la verrière, dans l'arabesque qui encadre les panneaux.

Chapelle de Ste-Thérèse.

De la Nativité en 1720 (1).

L'autel de la chapelle qui suit, de l'ouest à l'est, est de marbre, de même que les deux degrés de son marchepied. Mais il est accompagné d'un retable de bois, dont l'allure humble et pauvre n'est guère plus relevée par l'or des moulures que par le blanc mat des fonds. A droite et à gauche posent deux mauvaises statues de Ste-Thérèse et de St-Jean de la Croix.

Ici encore un carrelage renouvelé. Il se compose des mêmes éléments que celui qui précède. Seulement, les carrés d'ardoise, plus réduits et placés juste au point où quatre angles se rencontrent, dirigent leurs diagonales sur la ligne des joints. Vers le milieu, le marbre noir d'une dalle funéraire tranche sur ce fond à la fois austère et gracieux. Une épitaphe, sans prétention de forme, se présente ainsi à nos regards :

MICHAEL-GERVASIUS-ROBERTUS
DE POMEREU,
EQUES LIBELLORUM
SUPPLICUM MAGISTER IN
NAVARRA, BENEARNO ET

(1) « L'autel de la Nativité de la Uierge est entreteneu par les Messieurs Daignan et doiuent avoir soin de faire balier lad'chapelle. »

PROVINCIA AUSCITANA
PRÆFECTUS REGIUS
VITA FUNCTUS 27 DIE
MENSIS DECEMBRIS
ANNO 1734, TUMULATUS
DIE SEQUENTI, NON SINE
MAGNA CIVIUM FREQUENTIA
ET UBERIBUS PROVINCIÆ
LACRYMIS
HONORIFICÆ BENEVOLENTIÆ MEMOR, HOC
CONDITORIUM EXTRUI CURAVIT
NOBILIS JOANNES-BAPTISTA-JOSEPHUS
DAIGNAN, UNUS EX ULTIMARUM
VOLUNTATUM MINISTRIS.

M. de Pomereu, Intendant de la généralité d'Auch, avait fait exécuter des travaux importants d'utilité publique, et s'était rendu digne de recevoir dans la basilique cette honorable distinction. Il y avait acquis, en outre, un titre particulier par une clause spéciale de ses dispositions testamentaires «en léguant au chapitre de la cathédrale une somme de douse cens liures en pur don et simple reconnaissance des prières volontaires qui seraient faites pour lui comme aussi de la sépulture qu'il sollicitait dans une chapelle de lad'église(1).»

(1) «Ordonnance de M. de Sérilly, intendant de la généralité d'Auch, du 5 septembre 1740, signifiée au sieur sindict du chapitre de l'église métropolitaine, etc., etc.»

Il était donc juste de faire droit à sa demande. On essaya même de conserver le portrait du pieux intendant, et son buste de marbre blanc reposa dans une niche, à peu de distance de la tombe. Mais ce modeste souvenir consacré, dit l'épitaphe, par l'amitié et la reconnaissance, HONORIFICÆ BENEVOLENTIÆ MEMOR, fut profané dans la révolution de 1793. La niche a, depuis, été murée; et le conseil de fabrique rétablit, en 1826, le monument de marbre que nous voyons tout à côté. Un médaillon y reproduit, en demi-relief, les traits du défunt. Plus bas, une femme assise à terre, représente la province en deuil, UBERIBUS PROVINCIÆ LACRYMIS.

Elle appuie sur les bords d'un cartouche détaché et posé de champ sa tête nue, couronnée d'épis de blé et de raisins en signe d'abondance et de prospérité publiques. L'aire du cartouche est coupée en deux écussons. Celui d'en haut est *parti: Au premier de gueules aux chaînes d'or, posées en croix, en sautoir et en orle, enfermant une émeraude en cœur,* qui est de Navarre. *Au second d'or, à deux vaches de gueules, accolées, accornées et clarinées d'azur,* qui est de Béarn. Plus bas c'est l'écusson de la ville d'Auch, encore *parti: Au premier de gueules, à l'agneau d'argent, portant une croix d'or gonfalonée de même,* qui symbolise le patronage primitif du

siége épiscopal. *Au second d'argent au lion de gueules*, qui est de Fezensac.

La légende du monument restauré porte en lettres d'or:

MEMORIÆ
MICH. GERV. ROB. DE POMEREU
PRÆCLARI PROVINC. AUSCIT. PRÆFECTI
CURIS AC LABORIBUS
RECOLENDÆ
LUGENTIS POPULI VOTUM SOLVENS
MONUMENTUM DICABAT
JOAN. BAPT. JOS. DAIGNAN
ANNO 1734
NEFARIIS DIEBUS SUBVERSUM
FABRICÆ CONSILIUM RESTITUI CURAVIT
ANNO 1826

A toutes les époques, un petit nombre de tombeaux restèrent exposés aux regards de la multitude comme un souvenir du néant des choses de la terre, ou comme une leçon continuelle de vertu pour les vivants. Ils renfermaient les dépouilles mortelles de certains personnages plus marquants soit par leur éminente sainteté, soit par le rang élevé qu'il occupèrent dans les diverses carrières civile, militaire ou administrative. Mais le vandalisme, inséparable des mouvements anarchiques et des discordes religieuses, a détruit ou du moins profané la plupart de ces monuments funéraires.

Honneur à l'homme modeste qui, sans rester lui-même étranger aux divers genres de mérite, se montra toujours empressé d'applaudir au mérite d'autrui! Le père (1) avait contribué, en 1803, à réveiller le souvenir d'un nom qui n'aurait jamais dû perdre un seul rayon de sa noble auréole (2). Il était juste que le fils rendît au digne précurseur de M. d'Etigny la place qu'il tenait d'abord de la reconnaissance publique.

On n'avait pu sauver du monument de M. de Pomereu que des tronçons de marbre, avec le buste assez mal traité par des mains sacriléges. Ce buste existe encore. Ne pourrait-il pas aussi retrouver près de la tombe un asile plus honorable?

La note 1 de la page 92 nous explique pourquoi les restes de M. de Pomereu vinrent, de préférence, reposer dans cette chapelle par les soins de Monsieur J.-B.-J. Daignan.

Verrière.

Les broderies de pierre, qui naissent des meneaux droits, diffèrent peu de celles que nous ve-

(1) M. B. T. Sentetz, de Duran, qui fut membre de la première Assemblée constituante.

(2) Voir l'éloge de M. d'Etigny par M. l'abbé Sabatié, professeur de rhétorique au petit séminaire d'Auch. Il fut imprimé, à la demande du Conseil général, dans l'annuaire du Gers de l'année 1847.

nons d'observer à la fenêtre précédente. L'écusson était aussi le même, à la place où nous retrouvons les émaux mêlés. Quatre hideux mascarons sont couronnés de feuillage, deux à l'imposte, entre des vases de fruits et de fleurs; deux sur le haut, à côté des armoiries. Çà et là des palmes, des rinceaux chargés de fruits. Dans les encadrements, même genre d'arabesques, et sur le bas la date A. DNI 1649.

Chapelle de la Présentation.

Même vocable en 1720 (1).

Le tombeau de l'autel est de bois enrichi de dorures délicatement ornementées ; mais le retable est de pierre. Cinq chérubins, aux traits accentués, fixent l'attention sur la première frise. Entre les pilastres, des rinceaux de vigne, sculptés sur pierre avec un soin digne de remarque, encadrent une gloire de bois à rayons tronqués et qui semblent bien à la gêne dans leur étroite enceinte. Cette décoration d'emprunt voile assez tristement les restes mutilés d'un bas-relief du XVII[e] siècle. Aujourd'hui, le mystère de la Présentation de Marie au temple de Jérusalem est

(1) « L'autel de la chapelle de la présentation de la uierge doit être entretenuë par M. Molieres et doit auoir soin de la faire balier. »

peint sur toile dans un petit encadrement en forme d'attique.

Le pavé de Jehan Cailhon n'a pas été modifié, sauf la place d'une inscription lapidaire gravée, un demi-siècle plus tard, sur une simple dalle de tuf. Nous lisons au bas et en face de l'autel:

SEPVLTVRE
DE P. MOLLIERE
MACHT ET DE C.
ORSEL SON EPO
VSE ET DES
SIENS. 1692.

Nous ignorons par quel privilége cette famille, fort ancienne à Auch, put maintenir son droit de sépulture dans la cathédrale, même après les dispositions prises par l'archevêque Dominique de Vic, et exécutées malgré la forte opposition des Auscitains (1).

Verrière.

Dans le vitrail, même grandeur et même nombre de panneaux blancs encadrés d'arabesques avec la date A. DNI 1649. Au-dessus, encore quatre mascarons avec des palmes, des rinceaux et des fleurs, accompagnant les armes décomposées de Dominique de Vic. A droite et à gauche,

(1) Voir à la page 85.

deux riches bouquets de fruits où la poire Bon-Chrétien d'Auch tranche, au milieu de quelques grappes de groseille, par ses belles dimensions et par l'élégance de ses formes.

Chapelle de St-Joseph.

Même vocable en 1720 (1).

Le pavé est ici comme à la chapelle qui précède. L'autel n'a rien qui le distingue. L'encadrement de son retable corinthien est peu dédommagé de la perte qu'il a faite en 1793 par une toile moderne représentant le mariage de St-Joseph et de la Ste-Vierge. Une intention d'architecture et la présence du grand-prêtre, en Ephod, rappellent, sans doute, le temple de la Synagogue. Mais comment l'artiste auscitain met-il en scène des types si vulgaires, dans un sujet aussi riche de poésie mystique et de candeur céleste ? Ne pouvait-il mieux s'inspirer de la composition du *sposalizio*, cette œuvre à la fois naïve et sublime, dans laquelle Raphaël, alors encore chaste, sut entourer les deux époux de tout ce qui peut donner l'idée d'une pureté angélique ?

(1) « L'autel de la chapelle St-Joseph est entreteneu par les prieurs de lad; chapelle qui sont Boupat et Biamouret, menuisiers et doiuent auoir soin de la balier c'est une confrairie. »

Verrière.

Au vitrail, toujours des palmes et des feuilles aux limbes profondément déchiquetés, comme entourage des mêmes débris héraldiques. Quatre petites têtes d'anges, rehaussées de nimbes d'or ou de fronteaux perlés, bordent la ligne de l'imposte.

Chapelle de l'Annonciation.

Même vocable en 1720 (1).

Le pavé que nous foulons ici est, de tout point, semblable à celui de la première chapelle. Quant aux assises régulières d'appareil mélangé que nous voyons ailleurs en toute liberté, sur les murailles, on a jugé de meilleur goût de leur donner ici un revêtement de bois verni à filets d'or. Etait-ce donc à cette fin que nos prélats se préoccupaient si vivement de faire choix de « bonne pierre de taille bien unie et non subjecte à la gelée ny aux vers ? » Dans les grandes solennités religieuses, de splendides tentures disposées à l'intérieur des chapelles venaient, il est vrai, ajouter l'éclat de leurs belles couleurs à

(1) « L'autel de la chapelle de l'Annonciation est entreteneu par les sacristaines qui sont la Thereze Dourdan et la fille de Fabien boulanger, et elles doiuent auoir soin de la balier. »

celui de nos verrières; mais on aimait à retrouver, le lendemain, l'austère simplicité de la pierre.

De plus, ces boiseries masquent la porte qui ouvre sur la tourelle du nord-ouest et empêchent d'aborder directement l'escalier à vis qui remonte du sol de l'église.

L'autel est d'un beau marbre. Rien ne manque au riche et élégant retable corinthien qui encadre le haut-relief où se reproduit la scène de l'heureuse nouvelle. Marie reçoit à genoux, d'un air modeste et convenable, la visite de Gabriel. Mais pourquoi le messager céleste est-il muet? Plus tard, du moins, nous trouverons dans un vitrail et aux sculptures de nos stalles les paroles angéliques de l'*Ave Maria* inscrites sur l'oriflamme qui flotte à la main gauche de l'archange.

Cette chapelle fut restaurée par les soins de M. l'abbé Pomès, du clergé de Sainte-Marie. Ce digne ecclésiastique est aussi le fondateur de l'association pieuse des *sœurs de l'Annonciation* consacrées, dans la ville d'Auch, à l'instruction des jeunes filles pauvres, sur le modèle des *frères de la Doctrine chrétienne*.

Verrière.

Dans la verrière, trois têtes angéliques se répètent. La quatrième ne trouve pas ici sa place. C'est que deux meneaux seulement partagent en

trois baies l'ouverture principale. Plus étroite faute d'espace, la fenêtre est, en outre, refoulée à l'ouest par le voisinage de l'une des deux tours qui flanquent la porte septentrionale. Quelques fruits, des feuillages et des fleurs entourent ici, comme dans les ogives précédentes, les armes dégradées de Dominique de Vic. L'arabesque du fond porte la date de 1648.

CHAPITRE XI.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

DÉTAILS PARTICULIERS.

(CÔTÉ DU MIDI.)

Nous suivrons dans le même ordre les cinq chapelles correspondantes, du côté opposé, à partir de celle de l'ouest. Nous n'aurons rien à dire des vitraux, vu qu'ils se répètent symétriquement sans la plus légère différence de carton ni de palette. Par conséquent, les dessins de pierre, qui sillonnent l'aire des deux ogives, sont identiques à chaque travée. — Aucun pavé n'a subi de modification ou de changement quelconque.

Chapelle de St-Roch.

Même vocable en 1720 (1).

La chapelle de St-Roch n'a pas été restaurée, même après toutes les autres. A peine si, à tra-

(1) « L'autel de la chapelle de St-Roch est entretenu par

vers les chaises qui l'encombrent, il est possible de constater le déplorable état auquel des temps mauvais avaient réduit l'autel et le retable. Le tombeau est de bois, ainsi que les tristes restes des décorations qui l'accompagnent.

Nous ne comprenons pas pour quel motif le cadre de l'attique représentait ici une Assomption, et celui de l'autel la Cène de l'institution eucharistique.

Du côté de l'épître, nous trouvons pour la première fois une espèce de niche, à hauteur d'appui, pratiquée dans le mur et à portée de l'autel. C'est ce que, dans le moyen-âge, on appelait une crédence. On y déposait les petits meubles accessoires qui devaient servir à l'autel. Ordinairement, l'intérieur se divisait en deux étages, et au second, était creusée, dans la pierre, une sorte de cuvette, au fond de laquelle aboutissait un conduit pour les eaux que, de nos jours, on jette négligemment sur le pavé du sanctuaire. C'est encore dans une crédence, plus richement décorée, que se renfermait la Sainte-Eucharistie, quand on n'avait pas de tabernacle.

A l'angle nord-ouest de cette chapelle est la

les prieures de lad; chapelle, qui sont Mlles Espiau et Delau, et par les sacristaines, qui sont la fille du jardinier des Jésuites, etc; et doiuent les balier cest une confrairie. »

porte, à cintre surbaissé, qui introduit dans la tour de l'horloge.

Chapelle de St-Antoine.

De Notre-Dame des Agonisants en 1720 (1).

Encore ici le tombeau et le retable sont en bois et d'un travail fort ordinaire. Au-dessus de l'autel est sculpté, à genoux, une simple croix à la main, l'austère cénobite, sous le patronage duquel est aujourd'hui cette chapelle. La date de la nouvelle dédicace est inscrite sur deux cartels. Du côté de l'évangile nous lisons :

ANTONIO

DICATUM

Et du côté de l'épître :

ANNO D NI

MDCCCIII

1803 fut, dans notre cathédrale, l'année des pieuses réparations. Une modeste dalle vint protéger, à cette même place, des cendres qu'une aveugle frénésie avait naguère dispersées.

SÉPULTURE

DE MESSIRE ANTOINE MEGRET

D'ETIGNY, CHEVALIER, CITOYEN

(1) « L'autel de la chapelle de Notre-Dame des agonisants est entreteneu par la nommee Cordoniere, et la Forene et doiuent auoir soin de la faire balier cest une confrairie. »

PRIVILÉGIÉ DE LA VILLE DE
BAYONNE, BARON DE TEIL ET
DE CHAPELEINE SEIGNEUR DE
PASSY, ETIGNY, VAUMORT, PONT,
NOÉ, VASSIMONT, AUSSIMONT,
ET AUTRES LIEUX CONSEILLER DU
ROY EN SES CONSEILS MAITRE DES
REQUÊTES ORDINAIRES DE SON
HÔTEL INTENDANT DE JUSTICE
POLICE ET FINANCES EN NAVARRE
BÉARN ET GÉNÉRALITÉ D'AUCH,
ET DES ARMÉES DE SA MAJESTÉ
EN PORTUGAL, DÉCÉDÉ A AUCH,
LE 24 AOUST 1767. R. I. P. A.

Par les soins de Mme d'Etigny née de Pange, les cendres de son illustre époux avaient trouvé asile dans l'église de Saint-Orens. La tombe ayant été violée et l'édifice lui-même démoli, M. Balguerie, préfet du Gers, fit rechercher, en 1803, les restes de son prédécesseur, et les fit déposer sous l'épitaphe que nous venons de transcrire. Les débris du mausolée furent aussi provisoirement relevés dans cette chapelle qui prit, dès lors, le nom de St-Antoine, patron du célèbre défunt.

Quant au monument définitif que nous avons sous les yeux, il fut érigé, en 1835, par délibération du conseil départemental :

PROVINCIÆ CONCILII SENTENTIA
MONUMENTUM AMPLIFICE REPARAVIT
D. GABRIEL, PRÆFECTUS ANNO 1835.

Dans un médaillon, entouré de la couronne civique, est le portrait de M. d'Etigny couronné de plus par le génie de l'immortalité. Un peu plus bas, à notre gauche, figure en demi-relief la piété conjugale vêtue de longs habits de deuil : elle indique le médaillon de sa main droite. Vis-à-vis, l'hymen, sous les traits d'un jeune enfant, renverse son carquois et pleure. Entre ces deux figures est l'écusson : *d'argent, à la barre d'azur chargée de trois étoiles d'argent*. Il est timbré d'une couronne de marquis.

A partir du sol est figurée une petite porte d'édicule funéraire. A gauche et à droite sont gravées sur le marbre, en lettres d'or, deux inscriptions, dont la première a été recueillie des tronçons du mausolée. M. B. T. Sentetz, de Duran, composa la seconde en 1803.

D. D. MEGRET D'ETIGNY
PROVINCIÆ PRÆFECTO
ET DIVINI NUMINIS
CULTORI OBSERVANTISSIMO,
EXIMIA IN PARENTES
PIETATE AC REVERENTIA
FIDELISSIMO IN CONJUGEM AMORE
CHARITATE ERGA FILIOS

VERE PATRIA,
EFFUSA IN OMNES
BENEFICENTIÆ LARGITATE
DEO ET HOMINIBUS DILECTO,
MORBO GRAVI AC DIUTURNO AFFLICTUS
VIRTUTE DOLOREM SUPERANS,
CHRISTI CONFIXUS CRUCI,
OBDORMIVIT IN DOMINO,
NONO KALENDAS SEPTEMBRIS
ANNO DOM. MDCCLXVII
ÆTATIS SUÆ 48.
AMANTISSIMO CONJUGI
POSUIT FIDELIS MŒRENS UXOR
D. D. FRANC. THOM. DE PANGE,
ANNO MDCCLXXII.

A droite :

QUOD PIETAS CONJUGIS
ANTONII MEGRET D'ETIGNY
CARISSIMÆ MEMORIÆ
CAUSAM LACRYMIS
SACRAVIT
RABIES OCHLOCRATICA
FŒDE SEPULCRUM EVERTERAT.
HOC
E RUDETO COLLECTUM,
RELIQUIIS CINEREIS
SOLEMNITER
DECERPTIS ET FIDE SERVATIS

PETRI BALGUERIE
GERCII PROVINCIÆ
PRÆFECTI STRENUI
CURIS,
CONSULUM ASSENSU
RESTITUIT GRATITUDO POPULI
RURSUM QUE CONSECRAVIT,
AD INSIGNEM EXIMII CIVIS
HONOREM
AD REIPUBLICÆ DECUS,
AD PERPETUAM
POSTERORUM REVERENTIAM,
AD SEQUENTIUM PRÆFECTORUM
EXEMPLAR
ANNO DOM. MDCCCIII
REIP. XII.

Sur les deux côtés du monument, et un peu à distance, sont suspendus, à droite, la dernière lettre écrite de son lit de mort par M. d'Etigny à M. le contrôleur général ; à gauche, l'arrêté du préfet relatif à la translation des cendres de M. d'Etigny.

La chapelle de Notre-Dame des Agonisants avait, elle aussi, sa crédence. On la voit encore du côté de l'épître, près de l'autel, mais bien simple et sans la moindre décoration.

Chapelle de la Purification.

Même vocable en 1720 (1).

Dans cette autre chapelle, la crédence, encore à la place que lui assignait la liturgie, depuis le XIIIe siècle, est décorée, comme à celle de St-Roch, d'un essai d'ordre dorique, avec triglyphes et fronton à cintre surbaissé. Le perdant inférieur témoigne assez de son ancien usage.

Le tombeau de l'autel n'a rien de remarquable. Il est même peu digne de son retable de pierre, que le marteau de la démolition a très peu endommagé. Deux statues, grandes comme nature, avaient pourtant déserté les niches latérales. Celles qui les remplacent sont loin de nous dédommager de cette sacrilége mutilation. Nous ignorons si le sujet autrefois sculpté entre les colonnes se rapportait de préférence à la Purification de la Vierge Marie. De nos jours, c'est la Présentation de l'enfant Jésus au temple de Jérusalem qui est venue prendre place dans l'un des cadres de pierre. Ce mystère est peint sur toile.

Le beau Christ d'ivoire, de 0 m 41c de hauteur, qui est fixé sur le gradin, a été remis à

(1) « L'autel de la chapelle de la Purification doit être entreteneu par Mrs Daignan du Cendat, et ils doiuent auoir soin de la faire balier. »

cette place depuis 1802, par les MM. Daignan et Depetit, de l'ancien clergé de Sainte-Marie. M. l'abbé Louis Daignan du Sendat, l'un des dignitaires du Chapitre au XVIIIe siècle, en avait fait don à cette chapelle par son testament du 13 novembre 1710; et M. Despiau, curé de la cathédrale en 1790, fut assez heureux pour le sauver dans les longues années de l'épreuve. Mais on ignore ce que sont devenues deux belles châsses à reliques dont il était accompagné.

« Lequel Christ et reliquaires, dit à ce sujet l'article IX du testament, seront placés dans la chapelle de la Purification, sur le gradin..... Et sera mis un fil d'archal avec serrures, pour le fermer à clef. » L'article VII chargeait, de plus, le légataire universel de faire suspendre, en face de l'autel, une lampe de trois cents livres, et de payer au Chapitre un capital de mille livres, dont la rente devait servir à l'entretien de ladite lampe.

Enfin, un autre article nous fait connaître le motif des pieuses prédilections de l'abbé Daignan pour cette chapelle. « Je prie Monseigneur l'archevêque et Messieurs les chanoines de l'église métropolitaine, mes confrères, d'agréer qu'après mon décès mon corps soit enseveli dans l'église Sainte-Marie et dans la chapelle de la Purification, en laquelle mes oncles, prédécesseurs aux bénéfices que je possède ont été ensevelis, et dans

laquelle un d'eux a fondé une chapellenie dite de Cachan, et en laquelle enfin j'élis ma sépulture; voulant et dans l'unique objet de m'attirer des prières, qu'on grave mon nom sur mon tombeau, en y ajoutant ces paroles *Parce, Domine, parce servo tuo Ludovico, quem redemisti prætioso sanguine tuo. Amen.* Voulant encore que mes honneurs funèbres se fassent dans toute humilité chrétienne; et dans cet esprit, je m'en rapporte entièrement à la piété de mon héritier et exécuteurs testamentaires, bas à nommer. »

L'épitaphe, qui s'offre ici à nos regards, témoigne de l'exactitude avec laquelle les exécuteurs testamentaires ont rempli la mission qui leur était confiée.



HIC JACET LUDOVICUS
DAIGNAN DU SENDAT
CANONICUS HUJUS
METROPOLITANÆ
PRIMATIALIS ECCLESIÆ
MAGNOACI ARCHIDIACONUS
NEC NON HUJUSCE
DIŒCESEOS VICARIUS
GENERALIS.
PARCE, DOMINE, PARCE SERVO

TUO LUDOVICO, QUEM
REDEMISTI PRÆTIOSO
SANGUINE TUO. AMEN.
OBIIT DIE 17 MARTIS
ANNO DOMINI 1764.
REQUIESCAT IN PACE
AMEN.

M. l'abbé Louis Daignan du Sendat, chanoine-archidiacre de Magnoac, et honoré successivement de la confiance de quatre archevêques, en qualité de vicaire-général, n'était pas moins distingué par ses talents que par ses vertus éminemment chrétiennes. Il avait légué aux PP. Jésuites, qui alors avaient la direction du collége, sa bibliothèque, enrichie de mémoires précieux pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile de la Gascogne; sa collection de médailles, excepté celles d'or, dit l'article xx du testament; son cabinet de curiosités, avec le portrait de quatre de nos archevêques; enfin, mille livres une fois payées, pour frais d'installation, d'entretien et d'augmentation de la bibliothèque. Il exprimait le désir formel que le tout fût mis à la disposition du public, trois fois la semaine, à des heures déterminées. Mais les Jésuites ayant cessé de diriger le collége, deux ans avant la mort du testateur, il changea ses dispositions, et leur substitua les PP. Cordeliers.

Les livres de M. l'abbé Daignan ont, depuis, été réunis à ceux de la ville, et mis, conformément à son intention, au service du public, dans la belle salle de la bibliothèque, où le portrait du vénérable chanoine a également trouvé sa place.

Le généreux bienfaiteur de la chapelle qui nous occupe avait encore prescrit à son héritier de choisir dans son mobilier la plus belle table de marbre, et de la faire disposer en devant d'autel, pour celui de la Purification. Ce marbre a disparu, avec la lampe et les reliquaires, vers la fin du XVIIIe siècle.

Chapelle de St-Eloi.

Même vocable en 1720 (1).

Ici, le retable est de bois, comme le tombeau et les divers détails du modeste autel qu'ils accompagnent.

La chapelle est, parfois, désignée sous le nom de la Nativité de Jésus-Christ, à cause du sujet sculpté dans le cadre. Il reproduit la visite des bergers à l'étable de Bethléem.

(1) «L'autel de la chapelle de St-Eloy est entreteneu par MM. les prieurs de lad. chapelle, qui sont Bodet uitrier et Rey, et les mêmes doiuent auoir soin de la faire balier c'est la confrairie des forgerons et uitriers.»

Dans l'attique est une niche avec la statue de St-Eloi, crossé, mitré, en chape de pontife, mais non d'après le style du VIIe siècle. St-Eloi fut sacré évêque de Noyon en 640, en même temps que St-Ouen, son ami et son hagiographe, promu lui-même au siége de Rouen. Dans sa jeunesse, Eloi avait travaillé avec succès chez les orfèvres de Limoges, sa ville natale. Plus tard, il se rendit célèbre à la cour de Dagobert et de Clovis II, par divers chefs-d'œuvre de son art. Il aimait surtout à fabriquer de belles châsses pour y déposer les reliques des Saints. Il les enrichissait de ciselures rehaussées d'or et de pierres précieuses. Il ne faut donc pas être étonné de voir, à la droite du saint Patron de cette chapelle, l'enclume et le marteau, qui sembleraient, de prime abord, être si peu en harmonie avec la mitre et la houlette pastorale.

La crédence ne diffère de la précédente que par la forme du fronton que l'on a fait ici triangulaire.

Chapelle de St-Jean.

Même vocable en 1720 (1).

Ici encore le tombeau de l'autel est aussi modeste de forme qu'il se distingue peu par la

(1) « L'autel de la chapelle de St-Jean est entreteneu par une sacristaine nomee Jeanne, et cest la meme qui balie lad; chapelle. »

matière et le travail. Il n'est pas vraisemblable qu'il en fût de même de celui de Cailhon, si, du moins, il faut en juger par le splendide retable de cet architecte, qui subsiste encore. Le fût des quatre colonnes corinthiennes, qui le relèvent si dignement, est torse, avec rinceaux de vigne sculptés dans les tours de la spirale.

Les colonnettes de l'attique sont du même style. Dans la niche est la statue de St-Jean-Baptiste.

Le cadre de l'autel est sculpté avec une magnificence digne de remarque. La richesse des ornements qui le distinguent rend encore plus frappante l'infériorité de la mauvaise toile qui dérobe à nos regards les restes mutilés du bas-relief du XVIIe siècle.

Nous sommes loin d'être surpris de l'intérêt de prédilection qui semble s'être rattaché, encore à cette dernière époque, à l'autel de St-Jean-Baptiste. Cette chapelle renouait, dans la nouvelle église, la chaîne des anciennes traditions. Elle perpétuait le souvenir du patronage primitif sous lequel la chaire épiscopale s'était d'abord fixée sur les rives du Gers, vers la fin du IIIe siècle. La basilique romane de St-Austinde avait eu, elle aussi, sa chapelle de St-Jean-Baptiste. Il est même à observer que, dans la célèbre querelle des deux cimetières rivaux (1), les religieux de

(1) *Cartulaire d'Auch*, c. 77, cité par Dom Brugelles.

St-Orens ne s'opposaient pas moins à la consécration de l'autel des deux saints Jean, récemment érigé dans la métropole, qu'à celle du cimetière de la paroisse Sainte-Marie (1).

La porte qui s'ouvre près de l'autel de cette chapelle donne entrée dans l'une des tourelles du transsept. On a cru devoir supprimer la crédence qui aurait dû prendre place tout à côté.

(1) Sed nec ista nec alia quàm plurima a Monachis nimis crudeliter illata gravamina impedire potuerunt quin debito consummationis fine clauderetur consecratio cimiterii (*sic*), et altaris beati Joannis Baptistæ et beati Joannis Evangelistæ. — *Ibidem*.

CHAPITRE XII.

—

LE TRANSSEPT.

Nous avons déjà dit plus haut que le transsept mesure, du nord au sud, 34^{m} 95^{c} entre les deux portes latérales. A droite et à gauche de l'inter-transsept sont les deux branches de la croix.

Celle du sud a 11^{m} 41^{c} qui se partagent comme il suit : 1° Largeur de la nef méridionale 6^{m} 49^{c} ; 2° De cette nef au seuil de la porte correspondante, 4^{m} 92^{c}.

La branche du nord a 11^{m} 74^{c} qui se partagent comme il suit : 1° Largeur de la nef septentrionale, 6^{m} 35^{c} ; 2° De cette nef au seuil de la porte correspondante, 5^{m} 39^{c}.

Les deux branches de la croix sont inégales sans doute ; mais la différence 0^{m} 33^{c} est tout à fait insensible à une première vue d'ensemble. Toujours est-il que le transsept donne à la cathédrale la forme symbolique du signe de notre

Rédemption. Toutefois, cette forme est loin d'être régulière. C'est bien une croix avec sommet et traverse, c'est-à-dire à quatre branches dirigées vers les points cardinaux, telle enfin qu'elle doit être pour nous rappeler, dit Guillaume Durand, de Mende «que le Christ a attiré à lui tous les hommes des quatre parties du monde, suivant ces mots du prophète : quand j'aurai été élevé au-dessus de la terre, j'attirerai tout à moi (1). » Mais cette espèce de croix ne se rapporte à aucun des deux types principaux, et plus spécialement adoptés l'un par l'Eglise orientale, l'autre par l'Eglise occidentale.

En effet, dans le premier type, les quatre branches sont égales et peuvent toujours s'inscrire dans un cercle, ce qui n'a pas lieu pour les deux axes de notre cathédrale.

Dans la croix latine, la hampe est, sans doute, plus longue que la traverse, conformément à la croix réelle de Jésus. Mais, le pied doit être, en outre, plus long que le sommet, ce qui ne s'observe pas ici, puisque la longueur du chevet mesure 44^{m} 66^{c}, tandis que la nef n'a que 36^{m} 64^{c}.

D'où il suit que le plan de 1489 n'était nullement calqué sur les formes d'une croix régulière,

(1) Propter homines quos ex quatuor partibus orbis ad se trahit, juxta illud: Si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum. (*Ration. div. offic.* lib. V. — ch. 2.)

ou bien que les intendants de la fabrique, pressés d'en finir vers 1545, auront voulu clôturer l'enceinte à l'Occident sans se donner le temps de mettre les grandes lignes des trois nefs en rapport avec les dimensions si avantageuses de la partie réservée aux offices capitulaires.

On avait bien, il est vrai, même à cette époque, l'intention de construire le porche avec les deux tours qui le couronnent. Nous en retrouvons encore la preuve dans les pierres d'attente qui se voient à l'intérieur du premier étage des clochers, sur l'excédant de l'épaisseur donnée aux murs avant 1548. Mais, sans compter que les lignes du porche sont tout à fait indépendantes de celles des trois nefs, il est évident que sa largeur de l'ouest à l'est, en ajoutant à l'axe intérieur les 9^{m} 76^{c} qu'elle mesure, serait bien loin de compléter les proportions d'une croix latine.

Aux quatre angles extérieurs du transsept correspondent autant de tourelles à rampe tournante, et dont la saillie ne dépasse pas celle des contre-forts. Elles sont absolument semblables à celles dont nous avons parlé à l'occasion des grandes tours occidentales. Leurs escaliers conduisent sur l'extrados des voûtes, de même qu'aux galeries tant extérieures qu'intérieures de l'édifice. Celui du nord-est est à pivot d'air,

ce qui l'a fait appeler vulgairement le *Limaçon*. Les trois autres sont à pivot plus ou moins dégagé et orné de moulures, qui leur ont fait donner les noms de *Serpent*, de *Bâton* et de *Ruban*.

Nous avons cru devoir reproduire ici un certain nombre de signatures gravées dans la tourelle qui s'élève à l'angle nord-est du transsept. Elles sont toutes comprises dans l'espace qui sépare la porte ouverte sur le triforium de celle du trottoir de la claire-voie. Six de ces inscriptions manquent de date et ne conservent que des noms.

Premièrement sur la concavité du mur :

LATOUCHE LELORRAIN.

IROCHOS LAVERDURE.

En second lieu sur le pivot :

MICHEL DOVART.

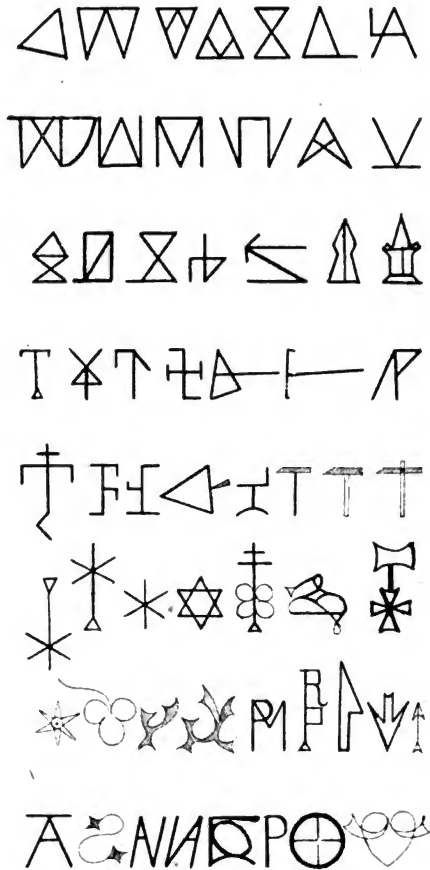
G. GESSON.

N. JOLI.

PIE.

Nous ne savons trop si ce dernier mot est autre chose que les trois premières lettres d'une signature incomplète. Toutefois, le nom de PIE est assez commun de nos jours pour qu'on n'ait pas le droit de ne l'admettre, au XVIIe siècle, ailleurs que dans la liste des souverains pontifes.

Les signatures avec date nous font connaître:



Imp. et Lith. J. Foix, Auch — *J. Pujol. F.*

Premièrement sur la concavité du mur :

Marches.	Noms.	Dates.
90e	P. LHOTTESSE	1618
94e	P. BOVHERE	1618
89e	JACQES CHASTEAU	1620
89	FRANCOIS BINET	1633
121e	A. AVR. C.	1636
	En second lieu sur le pivot :	
112e	GEORGE PLAIT	1620
118e	F. B.	1636

Peut-être ce dernier est-il le même que François Binet, dont la première signature est datée de 1633.

Depuis la cent vingt-unième marche, on ne trouve plus de noms, pas même de simples signes gravés sur la pierre; et, par conséquent, la tour se continue sans que les ouvriers s'arrêtent à laisser la moindre trace personnelle de leur passage, à moins qu'on ne voulût supposer ici, contre toute vraisemblance, comme on l'a dit de quelques autres édifices, que les signes sont gravés sur les faces intérieures. Mais le travail fait en dernier lieu porte, dans ses détails, des preuves trop évidentes de précipitation; et la même chose s'observe aux trois autres tourelles à partir de la même hauteur. Le calcaire est moins bien choisi. Les parements ne sont pas même assez unis pour recevoir des signes lapidaires.

En revanche, ces sortes de signes se montrent en grand nombre, quoique peu variés, sur divers points des quatre tours, depuis le sol jusqu'au trottoir de la claire-voie. Cependant rien ne nous autorise à supposer que, dans celle du nord, ils se rattachent essentiellement aux noms gravés sur la face des pierres. JACQES CHASTEAU et P. LHOTTESSE sembleraient seuls se tenir en dehors de cette observation. A la suite de P. LHOTTESSE est gravée la figure d'un marteau à pointe, qui se retrouve plusieurs fois dans la concavité du pivot. Quant au signe de JACQES CHASTEAU, il est moins facile à reconnaître. Il est, du reste, accompagné d'un E.

Nous sommes tout aussi porté à croire que les signatures sont distribuées un peu au hasard, sans que l'on puisse rien conclure de la succession des dates, vu, surtout, que ces dernières se croisent contre toute vraisemblance. Ainsi, par exemple, P. LHOTTESSE et P. BOVHERE peuvent-ils avoir taillé, en 1618, les pierres d'assise qui correspondent aux 90e et 94e marches, tandis que JACQES CHASTEAU n'aurait livré au poseur qu'en 1620 celles qui correspondent à la 89e? De plus, on ne saurait admettre que l'œuvre ait traîné en longueur à tel point que, en dix-huit ans, c'est-à-dire de 1618 à 1636, les tours n'aient

pu s'élever que d'une hauteur égale à l'espace qui sépare la galerie du triforium du trottoir de la claire-voie.

Au surplus, le cahier des charges jette peu de lumière sur cette question de détail. L'art. xxix fixe uniquement l'élévation totale que Jehan Cailhon devait donner aux quatre tours : « Item acheuera iceluy entrepreneur deslever les quatre vifz qui sont au quatre coins de la croysee joignant les susd'murs en la forme et constructions qu'elles sont commancees et les esleuer de huict pams plus haut que l'entablement susd'pour pouuoir aller sur les nefz et croysee de lad'église. » Or, il est aisé de reconnaître que l'entrepreneur a rempli fort exactement les conditions de la hauteur. Dans la tour du nord-est, on arrive, du sol de la cathédrale, à l'extrados des grandes voûtes par cent cinquante-sept marches. On en compte cent cinquante-quatre à celle du nord-ouest, cent quarante-deux à celle du sud-est, et cent cinquante-sept à celle du sud-ouest.

L'article xxx du contrat, signé en 1629, ajoute à propos des mêmes tours : « Item les couurir de plomb en dosme avec une voule de plomb dore et une croix de fer aussi dore par dessus. » Cette indication fut également suivie à la lettre. Les dômes couronnent encore toutes les tourelles; mais l'amortissement n'est plus le même. Le

plomb et les croix de fer avaient déjà cédé la place au simple piédouche à boule de pierre, quelques années avant la révolution de 1789.

Verrières du Transsept.

Les deux grandes verrières qui couronnent les portes du transsept sont exactement semblables. En outre, elles diffèrent peu de celles qui éclairent les dix chapelles de la nef. Les quatre divisions verticales de la baie se terminent par l'arc en doucine au lieu du cintre plus ou moins surbaissé. On y retrouve une réminiscence des époques antérieures dans l'emploi du quatre-feuille à lobes arrondis. Le peintre apprêteur n'a admis que des feuillages dans les intervalles qui séparent les nervures flamboyantes, reléguant, cette fois, les fruits, les oiseaux, les mascarons, etc., etc., aux arabesques de l'encadrement. Les armoiries étaient, comme dans les fenêtres que nous venons d'observer, celles de Monseigneur Dominique de Vic.

On en retrouve aussi les pièces et les émaux confondus dans les deux rosaces du nord et du midi. Ici encore les motifs de décoration sont empruntés de la nature végétale, et les couleurs

sont uniquement dues à la peinture en apprêt. Le buste de St-Pierre occupe le centre de la rose septentrionale. Le prince des Apôtres bénit de la main droite. A sa gauche est la clé qui symbolise la haute puissance dont l'investit le Sauveur des hommes en l'établissant son Vicaire.

Au centre de la rose qui brille vis-à-vis, St-Paul se fait reconnaître au glaive qui lui trancha la tête.

CHAPITRE XIII.

LE JUBÉ.

Mais c'est principalement le Jubé qui doit fixer notre attention dans le transsept. Pour ne pas sortir de notre plan, nous devons renvoyer ailleurs les détails historiques de cette nouvelle construction. Nous dirons seulement que, sur les dessins arrêtés du vivant de Monseigneur Dominique de Vic, un premier contrat fut signé après sa mort, pendant la vacance du siége «entre MM. les intendents de la fabrique de l'église métropolitaine Sainte-Marie, d'une part, et le sieur Gervais Drouët, maistre architecte de la ville de Thole (Toulouse) et sculpteur du roy.»

Drouet était élève de Guépin le Tourangeau, auteur des sculptures sur pierre qui décorent l'entrée du chœur de la cathédrale de Toulouse. Il jouissait, d'ailleurs, lui-même, d'une grande réputation, établie sur différentes œuvres d'art,

dont la plus estimée est un groupe colossal représentant le martyre de St-Etienne.

Les travaux de notre Jubé étaient, depuis plus d'un an, en pleine activité, lorsque Monseigneur Henri de Lamothe Houdancour, successeur de Dominique de Vic, fit pour la première fois la visite de son église. Il se montra peu satisfait de ces commencements, et s'étant fait présenter le plan d'élévation, il proposa divers changements qui emportaient la suppression de quelques niches, en projet, et transféraient les statues sur la balustrade du Jubé.

Quant au groupe qui se détache de la façade, au-dessus de la porte d'honneur, Drouet aurait voulu dans ce nouveau plan, et si « tel était le bon plaisir dud'seigneur archeuesque, figurer l'image de la uierge portant un petit iésus accompaignée de dus anges, l'image de la uierge de la hauteur conuenable, et celles des anges de la hauteur de six pams. Mais le prélat aima mieux que sur la ditte porte sur le reuancement du renfondrement du corps de l'architecture fussent posées les images en bosse des quatre Évangélistes (1). »

L'article IX du contrat, qui traite de ce groupe, ne dit rien des dimensions arrêtées dans le dessin pour les Evangélistes et les quatre symboles

(1) Ils sont figurés par quatre statues de marbre blanc.

qui les caractérisent. L'article x, au contraire, ne laisse rien à désirer au sujet des statues qui doivent couronner l'entablement. Chacune d'elles « sera de la hauteur de huit pams et de la ditte pierre de Taillebourg (1). Et sur le milieu un crucifix de bois de Tilh, de pareille hauteur de huit pams; et la croix de bois de chesne, grande à proportion. »

Toutes ces nouvelles conditions furent reçues et signées « le 23 du mois de mars 1665, dans le palais archiépiscopal de lad'ville et cité d'Auch. Stipulant pour Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Henry de Lamothe-Houdancourt archeuesque d'Auch conseiller du roy en ses conseils, commandeur des ordres et grand aumosnier de la reyne mere, uénérable personne le sieur Jacques Trimolières chanoine de la ditte église et conterolleur de la fabrique d'icelle et messire Anthoine Rédon prébandier en laditte église et ouurier de la ditte fabrique, intendants d'icelle, d'une part; et le dit sieur Gervais Drouet maistre architecte et sculpteur de laditte ville de Thole, d'autre; lequel Drouet a promis et promet a la ditte fabrique mon dit seigneur et intendants pour elle stipulant et acceptant scauoir est...

» En premier lieu de bien faire et parfaire et

(1) Département de la Charente-Inférieure.

mettre en place l'entrée du chœur autrement nome iubé dans la ditte église en y employant tous matériaux bons et loyaux à ce necessaires tels que sont mortier franc de bonne et vive chaux et sable de rivière laué et net, massonnerie de gros moilon large et plat gros linage ou rassis sans boussin pierre de taille du pais et autre de Taillebourg marbre de monts pirenees et Caunes, ciment fers ferrures et tout autres quelconques le tout bien façoné conformément au dessein qui en a esté fait et présenté come dit a este neantmoins auec les augmentations et changemens accordés entre parties exprimés cy après. Le dit dessein parraffé et signé d'elles sans que l'expression des augmentations et changements face exclusion au préiudice de la ditte fabrique de ceux qui n'y seront pas exprimés et qui néantmoins y seront soubs-entendus conformement au dessein.

» En second lieu le dit Drouet entrepreneur faira l'éleuation du mur de la fondation desia faitte entre les deux pilliers du chœur, la ditte éléuation de l'espesseur de quatre pams à prandre depuis le rès du paué de l'église jusques au pied de la terasse et galleries du haut et tout le corps depuis le dit rès de terre sera esleué de la hauteur de quatre cannes et demy ou enuiron en y comprenent l'appuy de la balustrade la

longueur sera de cinq cannes et demy ou environ comme dit a esté en prenant de l'un des pilliers a l'autre... Chaque assise de la pierre de taille sera de pierres esgales autant qu'il se pourra faire commodément et toutes les assises le seront aussi entre elles ayant la mesme hauteur en gardant en ligne perpendiculaire la iointure de deux pierres sur le plein d'une autre, il faconera en lad'pierre de taille le soc ou soubassement de l'architecture a la reserue des pierres exprimees cy apres qui seront d'une autre pierre particulière.

» Troisiesmement sera toute l'architecture suiuant l'ordre de Corinthe donnant autant de saillies et renfondrements que l'art et que les ordres le requeront en tous les membres qui composeront la ditte architecture et particulierement a ceux qui sont de l'art de sculpture.

» En quatriesme lieu seront changées les assises ou soubassements figurés dans le dessein pour le support des huit colonnes de telle manière qu'il y aura quatre pieds des taux sur lesquels seront reduites les dittes huit colonnes scauoir est deux colonnes sur chacun d'eux affin d'eslargir l'entre colonne du milieu de chaque coste, lesquels pieds des taux seront de la ditte pierre blanche et garnis chacun d'eux aux deux faces qui paraistront, de tables de marbre de

diuerses couleurs de Caunes ou Sarrancoulin et qui fasse saillie d'un poulce ou enuiron. Et les pieds des taux seront posés en chacun des costés scauoir l'une proche du grand pillier et l'autre ioignant la porte.

» Cinquiesmement entre les dits pieds des taux sera posé en chaque costé une table de marbre noir de trois pams en carré ou enuiron qui sailhira hors d'œuvre d'un poulce ou enuiron.

» Sixiesmement les dites huit colonnes qu'il posera sur les dits pieds des taux seront de marbre blanc et rouge et chacun de la hauteur de trese pams et demy et de la grosseur a proportion chaque colonne d'une pièce seule seulement scauoir les six que le dit entrepreneur a desia faites porter a la chanoynie. Celle d'elles qui, à l'un de ses bouts est esbrechée, polie qu'elle soit, sa breche ne paraisse pas; et les deux restantes leur seront semblables. Les bases ou chapiteaux d'icelles seront de pierre de Taillebourg et faconés suiuant le dit dessin.

» En septiesme lieu dans l'entre colonne du milieu de chaque costé sera posée une table de marbre noir de trois pams de large et de six de hauteur qui saillira comme les autres hors la pierre et sera accompagnée d'un cadre de la ditte pierre suiuant l'art.

« Promet le dit Drouet de bien et duement

suiure les dits arts faire et mettre en place la ditte œuvre, et ce dans la feste prochaine de Toussaints, à la reserve des figeures dont il faira et posera la moitié dans neuf fois et la moitié restante dans autre neuf mois; posant chaque figeure a mesure qu'il l'aura acheuée en commençant par le crucifix et les deux figeures qui l'approchent; et le tout moyennant le prix de 16000 liures, sur laquelle sera précomptée la somme de.... (1) cy deuant receue par le dit Drouet. Et le restant qui est la somme de.... (2) lui sera payée en trois diuers termes et payements esgaux....

» Reste accordé qu'au cas que les dittes figures ne seroient faites bien et suiuant l'art, qu'en ce cas qui seroit uérifié par lesd'experts, la somme de 400 liures sera diminué du prix du présentbail pour chaque grande figure qui se trouuera rebutée et 200 liures pour chacune des petites pareillement rebutées. »

C'est ainsi que tout semblait irrévocablement prévu par acte notarié. Mais dans l'exécution de ces sortes d'entreprises fut-on jamais esclave de la lettre des contrats? « Ce ne sont pas des statues de pierre, mais bien quatre grandes statues

(1) Resté en blanc à l'original.
(2) Même observation.

de marbre de Gènes, » nous dit l'abbé Louis Daignan dans ses mémoires(1), que Drouet plaça sur le Jubé. Et il est bien à croire que le prix du travail se modifia comme celui de la matière.

Le vénérable chanoine affirme de plus que « le crucifix de huit pams » était de bronze. Mais il n'en avait que l'apparence. Du moins, le Christ de cette dimension, descendu, dans la révolution, de la galerie du Jubé, et brûlé sur la place publique, n'était qu'en bois bronzé.

Nous ignorons si le premier plan, arrêté sous Monseigneur de Vic, n'était pas, dans la distribution des grandes lignes, plus en harmonie avec les traditions de l'époque ogivale. Quoi qu'il en soit, le tableau du Calvaire, peint au vitrail de la chapelle qui termine le chevet, ne pouvait en aucune façon frapper les regards de la multitude réunie dans les trois nefs. Pourtant cette idée, bien comprise, d'appeler l'attention des fidèles, dès l'entrée de la basilique, sur le théâtre de la Rédemption du genre humain, devait toujours avoir quelque chose de saisissant et de sublime; et c'est pourquoi Henri voulut reproduire, au couronnement du Jubé, cette touchante scène. Il est bien à regretter que le grand modèle bronzé de Jésus en croix ait été enlevé en 1793. Nous

(1) Page 239.

serions heureux de pouvoir dire que Gervais Drouet avait trouvé dans son âme d'artiste des inspirations quelque peu dignes d'un tel sujet.

Debout à droite et à gauche du modeste Crucifix qui le remplace, Marie et Jean, avec un grand air de douleur résignée, accueillent pour l'Eglise universelle les paroles testamentaires du Sauveur. Plus loin, David et Isaïe personnifient la Synagogue antique au sommet du Golgotha. Le premier, couronne en tête, chante sur la harpe l'histoire anticipée de la grande Victime qui doit mourir pour la rançon des hommes. Le second se contente de l'indiquer d'avance à ceux de sa nation, dans le livre encore scellé et incompris de ses prophétiques enseignements. Isaïe tient, de plus, à sa main gauche, l'attribut qui le caractérise, c'est-à-dire la scie qui, d'après la tradition, fut l'instrument de son dernier supplice (1).

Plus bas, plus près de nous, sont les quatre Evangélistes fixant, pour les âges à venir, au moyen de l'écriture, la concordance de l'histoire et de la prophétie. Ils racontent ce qu'ils ont vu et entendu, comme tant d'autres témoins le racontent avec eux à cette même époque. Ils sont

(1) Origen. in cap. 23 Math.— Tertull. de patient. cap. 14. — S. Justin. in dialog. cum Tryphone Jud.

assis autour d'une table commune, en attitude d'hommes inspirés. Chacun d'eux a près de lui l'attribut qui le distingue : L'aigle est à côté de St-Jean, l'enfant à côté de St-Mathieu, le lion à côté de St-Marc, et le bœuf à côté de St-Luc. Le groupe entier est en beau marbre de Gènes. Drouet a laissé sa signature sur le revers de la table :

GERVAIS DROVET A ACCOMPLI CE JVBE
AVEC LES FIGVRES L'AN 1671.

Ce groupe et les quatre statues du Calvaire allaient être précipités sur les dalles de la basilique en 1793, et anéantis comme le Christ, lorsqu'un homme influent (1) trouva le moyen de les sauver, sous quelque prétexte d'art et d'utilité publique. Il les fit descendre avec toute sorte de précautions, et on les réunit au monument du Saint Sépulcre dont la chapelle fut immédiatement murée d'une clôture en bois, qui les a protégés jusqu'à la réorganisation du culte catholique.

Les armes de Monseigneur Dominique de Vic avaient été sculptées, du côté de l'Evangile, au-dessous de l'architrave ; et celles de Monseigneur Henri de Lamothe Houdancour parallèlement du côté opposé. Mais le ciseau des niveleurs les a fait disparaître à cette même époque.

(1) M. B. T. Sentetz, de Duran.

Malgré le complet désaccord de style qui se trouve entre le Jubé et tout ce qui l'environne, qui voudrait aujourd'hui donner la préférence, en regard de la maîtresse-nef, à cet informe revers de boiseries, dont la nudité si pauvre imprime à l'âme un indicible sentiment de tristesse profonde, sur les deux côtés du déambulatoire?

Le cardinal de Clermont-Lodève, ou du moins François de Tournon, son résignataire, n'avait pas dû laisser, surtout du côté de l'ouest, les dehors d'une enceinte si belle à l'intérieur, sans les voiler d'une manière convenable. Et, du reste, les jubés qui clôturaient déjà le chœur, dans les cathédrales d'Amiens et d'Alby, érigés l'un et l'autre à l'époque où se sculptaient les stalles d'Auch, n'étaient-ils pas même au XVIe siècle la religieuse consécration d'un usage qui depuis la fin du XIIIe fut à peu près invariable.

Il est vrai que le jubé d'Amiens n'existe plus; il est tombé, comme tant d'autres, sous le marteau des architectes décorateurs, qui firent invasion dans nos temples chrétiens, sous le règne de Louis XV. Les premiers coups furent portés à ce magnifique livre de pierre, le 5 juin 1755, au grand regret de plusieurs opposants, disent les chroniques de ce diocèse.

Or, un Jubé primitif aurait-il subi le même sort dans notre cathédrale, du temps de Louis XIV?

Et nos archives capitulaires auraient-elles pu omettre de flétrir un semblale vandalisme? Ou plutôt ne faut-il pas conclure, de leur complet silence sur un point de si haut intérêt, comme aussi des conditions arrêtées dans le contrat de Gervais Drouet, que cet architecte n'aura rien eu à démolir sur le revers occidental des boiseries, avant d'exécuter le plan qui nous occupe?

Quoi qu'il en soit de ces diverses conjectures, mieux inspiré que les Vandales décorateurs d'Amiens ne le furent quatre-vingt-dix ans plus tard, Drouet sut, du moins, respecter nos boiseries. C'est que la manie des innovations n'avait pas encore atteint, de son temps, les dernières limites du délire. La hache déjà levée reculait encore devant le luxe des pyramides aériennes, des panneaux à grandes figures, des parcloses découpées en fines broderies, des habitacles enrichis de statuettes et de toutes ces pieuses magnificences de la symbolique et de l'histoire lacérées, anéanties ou horriblement tronquées ailleurs; et cela, sous l'innocent prétexte d'appeler l'éclat du grand jour sur les augustes cérémonies des solennités religieuses. Comme si la raison humaine ne s'était pas montrée toujours plus audacieuse à proportion que le regard est devenu plus téméraire. Espère-t-on qu'elle sera beaucoup plus pénétrée d'un religieux respect

ou d'un saint tremblement en face de nos redoutables mystères quand les pontifes de la loi nouvelle se seront, enfin, résignés à déchirer, de leurs propres mains, jusqu'au dernier voile tendu, dans les âges de foi, à l'entrée des plus vénérables sanctuaires?

A Auch, il a été aussi souvent question de faire disparaître le Jubé, afin de mettre le Chœur en libre communication avec la grande nef. Mais l'exécution de ce projet a toujours présenté de si graves difficultés qu'à diverses époques on les a heureusement regardées comme insolubles. Dans le Chapitre lui-même s'est, d'ailleurs, perpétuée une forte opposition qu'un vénérable chanoine, dont le nom seul est encore un juste éloge, a vigoureusement soutenue jusqu'à sa mort (1). Il disait, à ce propos, que le jour où il verrait mettre la main à l'œuvre, il soulèverait la multitude et mettrait, lui-même, la ville d'Auch en révolution.

C'est que, dans les années de son exil pour la défense de la foi, il avait dû souvent rendre hommage au respect dont l'Eglise anglicane, malgré son hétérodoxie, a toujours environné les primitives dispositions adoptées par le Catholicisme dans les anciennes basiliques. Le Jubé se trouve,

(1) M. l'abbé Darré, décédé en 1833.

en effet, encore en regard de la grande nef, dans la plupart des églises d'Angleterre. Aussi, le spirituel vieillard, transporté d'une sainte indignation à la suite d'une lutte plus animée, sans doute, qu'à l'ordinaire, termina-t-il, un jour, le débat par une chaleureuse improvisation qu'il résuma dans la strophe suivante :

Sortez de vos tombeaux, pontifes vénérables,
Dont le zèle créa ces pieux monuments.
D'anathème frappez ces projets trop coupables;
Vos chefs-d'œuvre sont faits pour voir la fin des temps.

La liste des autels, dressée en 1720, ne fait aucune mention de ceux que nous voyons aujourd'hui sur les deux côtés du Jubé, en face de la nef centrale. Peut-être ne croyait-on pas, à cette époque, qu'ils y fussent bien nécessaires. On en a jugé autrement de nos jours. L'autel placé au nord appartenait à la chapelle intérieure du palais épiscopal avant 1793. On l'a dédié à Notre-Dame. Une belle statue de Marie, portant l'enfant Jésus entre ses bras, domine toutes les décorations. — Le modeste autel qui est au sud est sous le vocable de St-Roch. — Mais pourquoi celui de la Vierge n'est-il qu'au second rang, c'est-à-dire au côté gauche de l'église ? Cette place correspond, il est vrai, à celle qu'Arnaut de Moles et Gervais Drouet ont donnée à

Marie à côté de son fils expirant. Mais sur le Calvaire, le placement est par rapport à la Croix. A la droite de Jésus figurent la plaie de son côté ouvert (1), Marie sa mère, l'image du soleil, la personnification de l'Eglise, etc., etc. A la gauche, St-Jean, Marie-Madeleine, l'image de la lune, la personnification de la Synagogue, etc., etc. Telles furent, dans tout le moyen-âge, les traditions de l'iconographie chrétienne.

Mais la droite et la gauche de l'église furent toujours la droite et la gauche des fidèles tournés en face de l'autel principal, c'est-à-dire vers l'est dans les édifices orientés. Et si le maître-autel n'était pas dédié à Marie, si sa chapelle se trouvait sur l'un des deux côtés, sa place était fixée à droite, aussi régulièrement que le baptistère se plaçait à gauche. Il y eut sans doute quelques rares exceptions; mais on doit les expliquer par l'oubli des règles, ou bien par certaines difficultés locales qui les justifient.

(1) Voir le vitrail du St-Esprit, chap. 17, et aussi le chant symbolique de l'Aspersion, pour les dimanches du temps Pascal : « Vidi aquam egredientem de templo à *latere dextro.* »

CHAPITRE XIV.

SUITE DES CHAPELLES.

LES TROIS PREMIÈRES DU CHEVET,

(CÔTÉ DU NORD.)

Le chevet comprend treize travées, et seulement onze chapelles, savoir : six dans les parties droites, et cinq dans l'hémicycle. Deux sacristies contemporaines des constructions adjacentes séparent les premières des secondes.

Chapelle du Purgatoire.

Même vocable en 1720 (1).

La première chapelle qui se présente, à la suite du transsept, est celle du Purgatoire. C'est

(1) « L'autel de la chapelle du Purgatoire est entreteneu par MM. les prêtres obituaires de Ste-Marie et doiuent auoir soin de la faire balier et il a pour cela une sacristaine. »

ici que fut transféré le service curial de la paroisse Sainte-Marie, par Monseigneur Dominique de Vic, vers le milieu du XVIIe siècle. Précédemment il se faisait à l'autel même du Chœur.

Des peintures à fresque, dont on aperçoit encore des traces, ornaient d'abord le mur oriental de cette chapelle. On y avait représenté le Jugement général, et sans doute aussi le pèsement des âmes, tel qu'il se retrouve dans les œuvres d'art du moyen-âge. Monseigneur de Lamothe Houdancour fit construire, à cette même place, le beau retable corinthien que nous y voyons. Le fût des colonnes, les deux cadres qui les séparent, les frises et tous les panneaux sont en marbre de Caunes. Les six chapiteaux sont en pierre de Taillebourg, tandis que les piédestaux, les architraves et les corniches sont en calcaire tendre du pays. Aussi, le choix et la distribution de la matière, tout à fait les mêmes qu'au Jubé, sembleraient nous autoriser à croire que ces deux œuvres, d'ailleurs contemporaines et de même style, sont également de Gervais Drouet.

Le tableau du Purgatoire est plus moderne et d'un mérite fort ordinaire. Il est signé : LAGARDE A AUCH 1806.

Le tombeau de l'autel est de marbre noir mêlé de blanc. Il a été refait à neuf dans ces dernières

années, de même que le pavé de carreaux blancs et noirs de la chapelle.

En face de l'autel est une pierre tombale dont l'épitaphe est ainsi conçue :

HIC
SUAS INTER OVES JACET
ILLUSTRISSIMUS ECLESIÆ PRÆSUL,
D. D. C. M. A D'APCHON
DIVIONE PRIMUM DEINDE AUSCIS
PONTIFEX SEMPER COMMORANS
SIMPLEX ET RECTUS IN VIIS SUIS,
MITIS ET HUMILIS CORDE.
PRO SALUTE GREGIS ET CLERI
DISPONENS OMNIA SUAVITER.
VERE PAUPERUM PATER
QUOS COMMOTIONE SEDAVIT.
FACTUS CIVIUM DIVIONENSIUM TUTELA
IN PENURIA ANNONÆ NUTRIVIT
PANEM PARANS AD SATIETATEM.
IN PROGENIE SUBLEVAVIT
PUERORUM INFIRMATIONI AZILUM RELINQUENS.
TANTA CHARITATE NUNQUAM DEFICIENTE
SIMUL
MORUM LENITATE PIETATE SINCERA ET IN LABORIBUS
MORBI FERE PERENNIS MARTYRUM CONSTANTIA,
AMOREM ET VENERATIONEM
PRIVATIM ET PUBLICE CONSECUTUS,
HOSPES IN TERRIS, SUPERNA SITIENS, DEO PLENUS,

SPIRITU MAGNO VIDENS ULTIMA,

OBIIT XII KAL. JUNII, ANNO R. S.

M. DCCLXXXIII

ÆTATIS SUÆ LXI.

MEMORIA EJUS IN BENEDICTIONE ERIT,

NON DELEBITUR IN SECULUM SECULI.

Monseigneur d'Apchon avait demandé d'être enseveli au milieu de ses ouailles, dans le cimetière de la ville. Mais sa tombe, ainsi confondue avec celles de la multitude, n'en fut pas moins profanée dans les dernières années du XVIIIe siècle. Le Clergé de Sainte-Marie fit la translation de ces vénérables restes en 1807 et les déposa dans la chapelle du Purgatoire, que le pieux archevêque affectionnait particulièrement. — On attribue à Monseigneur d'Apchon le trait de courage qui est peint sur toile à côté de sa tombe.

La crédence a fait défaut dans cette chapelle, comme dans celle de St-Jean-Baptiste, mais par un autre motif. L'usage voulait qu'elle fût pratiquée du côté de l'épître. L'espace s'est trouvé trop restreint.

Verrière.

C'est à la chapelle du Purgatoire que commencent nos belles verrières des premières années

du XVIe siècle. ARNAVT DE MOLES s'est proposé d'y reproduire le parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'on avait déjà si souvent réalisé dans les grandes compositions du moyen-âge.

Les Patriarches et les Prophètes, avec le complément obligé des Sibylles (1), apparaissent successivement à nos regards, comme personnification de la Synagogue.

Les Apôtres y représentent l'Eglise et sa mission évangélique, c'est-à-dire la réalité de la merveilleuse histoire dont l'Ancienne Loi ne fut que la figure et l'écho prophétique.

Et Jésus-Christ, le salut de ceux qui croient, y est partout la fin sublime, le dernier mot du peintre, comme celui de la Loi et de l'enseignement oral à tous les âges.

Arnaut de Moles exécute son vaste plan par grandes séries de personnages qui se mêlent dans dix-huit grands vitraux, encore tous en bon état de conservation. Nous considérerons d'abord avec quelque attention celui qu'il nous présente comme le prologue et l'argument de son magnifique poème.

Il débute par la création, la chute originelle

(1) Voir la note C.

et les malheurs qui en furent immédiatement la suite. Le Père Eternel domine toutes les scènes et trône au centre d'une arcade lumineuse, qui lui sert à la fois de faldistoire et d'auréole. Son épaisse chevelure partagée au milieu du front, et sa barbe pleine de vigueur attestent l'éternelle jeunesse de l'Ancien des jours. Sa tête nue n'emprunte point l'éclat passager de la tiare ou du diadème. La splendide chape du pontife est le manteau du Roi de l'univers naissant. Le globe sur lequel sa main gauche pose le sceptre, sa droite étendue sur le chaos, l'index levé en signe de commandement, symbolisent sa Grandeur et sa Puissance créatrice.

Un chœur d'anges, aux ailes éployées, environnent Jéovah; ils chantent l'hymne de la création sur divers instruments de musique. A la droite du Père Eternel c'est la cornemuse, la harpe et le rebec; à sa gauche, le tympanum, la trompette et la guitare qui redisent l'harmonie céleste.

Au-dessous et dans la direction de la droite du Tout-Puissant commence le drame génésiaque. Dès la première scène, le Créateur s'est abaissé jusqu'à la matière qu'il vient de tirer du néant. Le peintre nous le représente débrouillant d'abord le chaos. Cinq orbites sidérales et concentriques sont disposées autour de la Terre,

selon le système astronomique antérieur à Copernic (1).

A droite, le Créateur, représenté debout, entre les deux meneaux, semble témoigner, avec plus d'intention, l'intérêt qui se rattache au chef-d'œuvre de ses mains, dans les décrets de son éternelle Sagesse. Il s'est dit : « faisons l'homme à notre image et ressemblance (2) ». Or, le peintre ne le montre plus en buste seulement : sa tunique longue et traînante, sa taille libre et sans ceinture, ses pieds nus qui foulent la terre, tout, en un mot, symbolise, avec une admirable simplicité, les humbles dehors de la nature humaine que le Verbe s'unira plus tard (3). Il vient d'approcher du limon dont il s'apprête à façonner le corps du premier homme. « Jusque-là, dit Bossuet (4), nous n'avions pas vu le doigt de Dieu appliqué sur une matière corruptible. Pour former le corps de l'homme, lui-même prend de la terre; et cette terre, arrangée sous une telle main,

(1) On sait que l'immortel ouvrage *de orbium cœlestium Revolutionibus* du chanoine astronome, terminé au plus tôt en 1530, fut imprimé, pour la première fois, à Nuremberg en 1543. Arnaut de Moles n'était pas obligé d'être au courant d'un système dont Copernic arrêtait à peine les premières idées en 1507.

(2) *Gen.* C. I, — v. 26.

(3) *Epist. ad Philippenses*, C. II. — v. 7.

(4) *Discours sur l'Histoire univ.* 2e partie.

reçoit la plus belle figure qui ait encore paru dans le monde. » De ses deux mains, le Tout-Puissant élève sa nouvelle créature du sein d'un limon informe. Il s'incline avec bonté pour l'animer d'un souffle de cette vie intellectuelle, dont le principe ne pouvait venir de la matière.

Au sujet suivant figure la création de la première femme. Tandis que le premier homme, à demi couché sur la terre nue et la tête inclinée sur le bras gauche, dort du sommeil que Dieu vient de lui envoyer (5), sa compagne, toute belle des charmes de l'innocence, naît d'une de ses côtes. Elle sort et s'élève du côté droit de son époux, sous la main du Seigneur qui la bénit. Le regard naïvement empressé et les mains jointes, Eve reconnaît son Créateur et l'adore.

Mais, nous voici à la fatale scène qui domine, dans le tableau central, tous les sujets de la verrière. L'arbre de la science du bien et du mal s'élève au milieu. Ses branches, couronnées de feuilles et de fruits, s'étendent vigoureusement jusque dans les deux baies latérales où se montrent nos premiers parents. Autour du tronc noueux est enroulé le serpent infernal. Les longs et tortueux replis de l'énorme reptile embrassent la tige dans toute sa hauteur. Ils aboutissent

(5) Gen., C. II. — v. 21.

à un buste de jeune fille, qui avance à travers le feuillage et se penche artificieusement vers la mère des hommes. On voit au geste persuasif de sa main gauche que ce mauvais génie cherche à rassurer Eve sur les suites de sa désobéissance, en lui disant : « vous ne mourrez point (1), » tandis que de la droite il lui présente le fruit défendu.

Les traits encore indécis d'une vierge à peine adolescente, entés sur le corps du plus rusé des animaux, avaient paru aux artistes du moyen-âge l'expression la plus complète de la puissance de séduire. Assez souvent ils donnèrent à cette face tous les dehors éblouissants de la beauté sensible. Ils l'encadraient soigneusement, comme aux stalles d'Amiens, par exemple, dans les tresses d'une ondoyante chevelure.

Ailleurs, au contraire, ils auraient voulu emprunter de l'Enfer le type du laid absolu, pour rendre la haine jalouse et la profonde malice de l'ennemi du genre humain. Ainsi, aux boiseries de notre métropole, l'entailleur substitue à la jeune séductrice les traits hideux d'un être dont l'ensemble et les détails ne sauraient exprimer que la charge de la figure humaine ; tandis que dans le vitrail, l'artiste, uniquement préoccupé

(1) Gen., C. III, — v. 4.

de l'union intime de la volupté et de la ruse, a trouvé plus piquant de faire contraster les grâces pures et naïves d'Eve encore innocente avec les grâces molles et perfides de ce premier type de la séduction.

On reconnaît que la mère du genre humain a donné dans le piége. Elle vient de recevoir le fruit défendu. Mais ses yeux sont à peine ouverts sur les suites funestes de sa faute.

Adam, au contraire, la déplore avec amertume, dès qu'il a goûté la pomme que lui a donnée son épouse. Confus et repentant, il retire et cache avec empressement la main droite qui s'est rendue coupable, tandis que de la gauche il se serre le cou, en signe de retour et de tardive répugnance. S'il a désobéi, ce n'est qu'à contre-cœur. A ses cuisants remords ne tarde pas de se mêler une douce confiance : ses yeux ouverts se portent vers le Ciel où son regard plein d'expression retrouve l'espérance.

Cependant, la punition suit de près la faute de nos premiers parents. A gauche et au-dessous, ils sont repoussés avec violence du Paradis terrestre. On les voit tristes et confus de la nudité que le péché leur a faite. Ils fuient, à pas précipités, sous les coups du Chérubin armé d'un glaive flamboyant, auquel Dieu a commis la garde de l'Eden. La sortie de ce lieu de délices est figurée par un

portique en perspective dont les deux coupables franchissent le seuil. Le peintre a dirigé leur fuite à l'ouest, en dehors de la verrière. Mais la composition nous paraîtrait mieux entendue, et l'action réellement progressive, si Adam et Eve étaient repoussés dans le sens contraire, c'est-à-dire vers ces régions arides où nous les retrouvons, à droite, dans le deuxième compartiment.

Ici, nos premiers parents se livrent au travail, en exécution de cette fatale sentence : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras le pain (1). » Les artistes des catacombes romaines n'avaient pas oublié, dans les premiers siècles de l'Eglise, que la femme, plus faible, ne saurait être assujétie aux mêmes labeurs que l'homme. Et lorsque, dans ce triste sujet, ils nous montrent, d'un côté, Adam condamné à travailler la terre pour faire croître et multiplier le blé dont Dieu lui présente une petite gerbe, de l'autre, nous voyons son épouse condamnée à filer la toison d'un agneau que le Créateur lui remet entre les mains (2).

A treize siècles de distance, Arnaut de Moles s'est attaché à rendre la même idée sur notre

(1) Gen., C. III. — v. 19.
(2) *Roma Sotterranea de* Bosio, *passim*.

verrière. Eve, assise et convenablement vêtue, est environnée de ses enfants dont le plus jeune, sans doute, est à *chevauchons* sur ses genoux. Leurs membres, encore nus, réclament le fruit de son travail. Ses bras gênés de toutes parts et assiégés des pressantes caresses de la jeune famille, peuvent à peine se tenir en action. L'œil de l'observateur distingue pourtant le fuseau déjà garni tournant encore entre les doigts de sa main droite, et tordant le fil qui remonte jusqu'au sommet d'une abondante quenouille dressée en avant de son épaule gauche.

A quelques pas de là se trouve Adam, la bêche levée et le corps péniblement courbé vers la terre maudite. Il n'en est pas encore, comme on le voit ailleurs, à la moisson du sol ingrat que sa sueur doit féconder. On retrouve souvent, en effet, dans les représentations iconographiques de ce même sujet, notre premier père fauchant le blé ou réunissant les tiges en gerbes. Ici, la malédiction est, selon nous, mieux exprimée par les durs travaux de la culture, qui peut-être hélas! seront stériles, que par les fatigues si largement récompensées d'une heureuse récolte. Une courte tunique couvre les membres de l'ardent cultivateur, mais descend à peine à ses genoux. Elle est fendue des deux côtés pour faciliter ses mouvements; et, de plus,

elle s'ouvre aux épaules, afin de donner libre passage à ses bras nus et vigoureux.

Nous trouvons enfin, dans le troisième compartiment, la première exécution de l'arrêt de mort prononcé sur la race humaine. Caïn a invité son jeune frère à le suivre à l'écart dans la campagne. Abel se livre sans défiance; il a suivi Caïn loin des regards de la famille. Déjà il succombe sous les premiers coups du meurtrier qui lève encore, de la main droite, sa lourde massue comme pour s'assurer de la victime. Abel semble faire un dernier effort pour toucher l'âme de son frère. Il cherche à se relever. il voudrait embrasser ses genoux. Mais l'allure déterminée de Caïn, les traits durs et heurtés de son visage disent assez que la candeur et l'innocence ne sauraient émouvoir le cœur de ce barbare fratricide.

A gauche et vers le sommet des broderies de pierre qui treillissent le tympan de l'ogive, le peintre fait figurer encore Abel avec deux autres personnages isolés comme lui. Les traits pleins de douceur de sa figure imberbe rappellent la mort prématurée du premier juste; et l'inscription, ABEL PRIMUS MARTYR « Abel, premier martyr » du philactère qui ondule autour de sa tête, fait penser à cette autre innocente Victime, qui, par la malice des siens, mais pour le salut de tous, périra plus tard d'une mort violente et

cruelle, dont celle d'Abel n'est que le type symbolique.

En face d'Abel, Enos occupe le milieu de l'ogive. Sa longue barbe, son front ridé et les traits amaigris de son visage ne sauraient toutefois accuser l'âge de neuf cent cinq ans que la Genèse donne à cet antique patriarche (1). Il porte inscrit sur son philactère cet éloge si digne du fils de Seth : ENOS CŒPIT INVOCARE NOMEN DOMINI (2) « Enos commença d'invoquer le nom du Seigneur. »

A sa gauche, Enoch, les yeux levés au Ciel, semble hâter de ses vœux le moment où il sera ravi à la terre. « On ne l'a plus vu, dit le texte sacré, parce que Dieu l'a enlevé.... il a été transféré dans le Paradis (3). » Arnaut de Moles a peint sur un autre vitrail (4) ce merveilleux enlèvement du saint patriarche. Dans celui qui nous occupe, son philactère porte : SENOCHOC PLACUIT DEO, « Saint Enoch a plu à Dieu. » Le peintre veut bien que l'on sache qu'il n'est pas ici question d'Hénoch, ce fils de Caïn, qui donna son nom à la première ville (5).—Enoch-le-Saint

(1) Gen., C. v. — v. 11.
(2) Ibid., C. iv. — v. 26.
(3) Ibid., C. v. — v. 24.
(4) A la chapelle de Ste-Anne, C. xvi.
(5) Gen., C. iv. — v. 17.

n'a passé sur la terre que trois cent soixante-cinq ans (1). Serait-ce parce que cet âge atteint à peine le tiers de la vie d'Enos qu'Arnaut de Moles a jugé plus convenable de le présenter imberbe à côté de son trisaïeul?

Nous renverrons à un ouvrage spécial sur l'iconographie des vitraux et des stalles de la cathédrale l'étude plus détaillée des peintures d'Arnaut de Moles. Nous devrons même, afin d'être plus fidèle à notre plan, nous contenter d'indications encore plus rapides dans les nombreux sujets que nous avons à passer en revue.

Chapelle du St-Cœur de Marie.

De St-Martial en 1720 (2).

Cet autel est dû, comme le précédent, à Monseigneur Henri de Lamothe Houdancour. Le tombeau est d'une grande simplicité. Mais il est bien vraisemblable qu'avant 1793 il était plus digne de la magnifique décoration qui l'accompagne. Six colonnes corinthiennes, quatre au premier ordre et deux à l'attique, tranchent, par leur fût

(1) Gen., C. v. — v. 23.

(2) « L'autel de la chapelle de St-Martial est entretenu par MM. les prébendiers de lad. chapelle, et Aignan doit auoir le soin de la balier. »

de très beau marbre noir, sur le fond de calcaire veiné dont se compose le retable. Des panneaux de marbre noir relèvent aussi les faces des piédestaux. Une peinture sur toile tient la place de l'ancien bas-relief qui figurait dans le cadre de pierre sculpté entre les colonnes. Trois chapiteaux et une partie de la frise sont en pierre de Taillebourg, de même que le riche encadrement et la coquille de la niche qui orne l'attique. La statue de Ste-Marguerite, que nous voyons dans cette niche, tient la place qui, selon toute apparence, fut longtemps réservée à St-Martial.

On assure que cette statue, assez remarquable par ses détails, doit sa conservation au singulier privilége dont elle fut l'objet, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, lorsque la basilique reçut la sacrilége consécration d'un autre culte. Il fallait une statue de la Raison. Un brocanteur de Toulouse expédia Ste-Marguerite qui, grâce à une couche de couleur unie, étendue sur sa riche dorure, fut jugée digne d'être armée d'une pique et de figurer la nouvelle déité. C'est à ce titre qu'on lui aurait rendu, dans le saint Temple et sur la place publique, les étranges honneurs décernés, parfois, à cette époque, aux créatures les plus déhontées. Et pourtant, Marguerite, jeune vierge de quinze ans, avait préféré, vers le commencement du IV[e] siècle, la palme du martyre aux indignes

faveurs d'Olibrius, qui la fit mettre à mort pour se venger de ses résistances (1).

Lorsqu'en 1802, on a voulu rendre à la statue ses caractères primitifs, l'artiste, chargé de la métamorphose, a cru devoir mettre sur la tête de la Sainte une couronne radiée, par allusion, sans doute, aux trois reines d'Angleterre, d'Ecosse et de Hongrie, qui ont eu le bonheur de se sanctifier sous son auguste patronage. La Croix replacée à sa main gauche, au-dessus du monstre qui rampe à ses pieds, rappelle le signe de la Rédemption des hommes, par lequel, nous dit sa légende (2), la jeune Marguerite vainquit en prison le dragon infernal, qui s'y était présenté pour l'effrayer et la déterminer à l'apostasie.

Et quand elle eut fait sa prière,
Subitement une lumière
Entra dedans ceste prison.
Lors avisa un fier dragon
En ceste chartre où elle estait
Qui par la gueulle feu jettait
Par les yeux et par les oreilles;
La teste avait grosse à merveilles.
De la puanteur de son haleine
Estait la chartre toute pleine.
Quand le veit à elle venir
Elle ne sceut que devenir.

(1) Jacques de Voragine, *légende de Ste-Marguerite d'Antioche*.

(2) Ibidem.

Mais elle print en Dieu fiance,
Si le pria sans demeurance:
« Vrai Dieu qui formas Paradis
Et d'Enfer jettas tes amis
Garde mon corps de ceste beste
Qu'elle n'y face aucun moleste ».
Quand eut son oraison finie,
Le fier dragon l'a trangloutie.
Mais en ce faisant se signa
Et le dragon parmi creva.
Si que la vierge prévenue
De l'amour de Dieu, est issue
Hors du dragon, entière et saine
Et de l'amour de Dieu certaine (1).

Verrière.

Dans le vitrail qui précède, commence avec la série des Patriarches l'antique généalogie de cette noble race que quarante siècles ne virent jamais interrompue, depuis Adam jusqu'à Jésus, fils de Marie (2). Enos, né de Seth, fils d'Adam, et Enoch, bisaïeul de Noé, sont les anneaux intermédiaires qui relient les époques antédiluviennes à celles qui suivirent le déluge universel.

Dans cette deuxième verrière, Noé se montre au premier panneau avec tous les attributs de son

(1) Extrait de la vie et miracles de Mme Ste-Marguerite, etc.

(2) S. Luc, C. III. — v. 23.... 38.

extrême vieillesse. Un peu plus bas, sous l'écusson de François II, cardinal de Clermont-Lodève, une inscription en caractères gothiques, CU NOÉ PLANTA LA VINHE, explique la scène du soubassement. Le saint vieillard a bu d'une liqueur dont il ignorait encore la vertu; il s'est endormi sous le cep de la première vigne (1). Ses trois fils Sem, Cham et Japhet sont groupés autour de lui. Cham a manqué de respect au vénérable patriarche, tandis que ses deux frères se voilent la face en présence de sa nudité involontaire.

A notre droite, Noé est étendu sur son lit de mort. Cham a été maudit depuis longtemps (2). Sem et Japhet attendent la suprême bénédiction de leur vieux père. Mais les destinées de Sem seront bien autrement glorieuses que celles de Japhet. Il sera, après Noé, le chef de la seconde série patriarcale, à partir du désastreux cataclysme qui a bouleversé la face de la Terre, comme Seth, son grand aïeul, l'a été de la première, après la chute originelle. Seth et Sem seront inscrits à ce même titre dans la généalogie du Rédempteur (3). Et c'est principalement l'incomparable honneur de cet insigne privilége

(1) Gen., C. IX. — v. 21.
(2) Ibid., v. 25.
(3) S. Luc, C III. — v. 38.

qui « les couvrira de gloire aux yeux des hommes; » *Seth et Sem apud homines gloriam adepti sunt* (1).

Aussi la main de Noé mourant est-elle spécialement levée à droite. Il l'étend sur celui de ses deux fils vertueux qu'on reconnaît facilement, par les détails, l'ensemble et les couleurs de son costume, être semblable au personnage qui fait suite dans le grand tableau, c'est-à-dire à Sem, l'héritier des bénédictions du Seigneur dans la lignée des Patriarches (2).

St-Pierre ouvre, à côté de Sem, la série des Apôtres. Dans le soubassement, Jésus-Christ vient à lui, en marchant sur les eaux de la mer de Tibériade. Le disciple demande à imiter le Maître. Mais le vent souffle, Pierre hésite et s'écrie: « Seigneur, sauvez-moi. » Jésus lui tend la main et dit : « homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté (3)? »

Enfin, une Sibylle, dont aucune légende n'accuse ici le nom, porte à sa main gauche la tige de Jessé (4). Elle a prédit l'Incarnation du Verbe,

(1) Eccli., C. XLIX. — v, 19.
(2) Gen., C. IX.— v. 26.
(3) MATTH., C. XIV. — v. 26, 31.
(4) ISAÏE, C. XI. — v. 1.

que l'Archange Gabriel annonce à Marie dans le quatrième soubassement.

Du sommet de l'ogive, la vertu du Très-Haut couvre la Vierge de son ombre; et la mystérieuse Colombe intervient aussi du haut des cieux où les anges chantent la gloire du Fils de Dieu et de sa Mère. L'un dit sur son philactère : TE DEUM LAUDAMUS, TE DOMINUM, « c'est vous, mon Dieu, c'est vous, Seigneur, que nous louons. » Un autre ajoute : CANTATE DOMINO CANTICUM, « chantez au Seigneur un cantique. » Un autre encore : GLORIA IN EXCELSIS DEO, « gloire à Dieu, au plus haut des cieux. » Un quatrième, enfin : AVE, REGINA COELORUM, MATER, « je vous salue, Reine des cieux, ô notre Mère. »

Une riche décoration architecturale, rehaussée de lanternons hémisphériques, de pinacles à crosses végétales, de galeries festonnées avec ou sans personnages, relève admirablement l'éclat de cette verrière.

La note de 1720, citée plus haut, nous apprend que les prébendiers de St-Martial étaient chargés de l'entretien de cette chapelle. C'est qu'ils venaient, tous les jours, y remplir les fonctions spéciales qui se rattachaient à leurs bénéfices. Nous renverrons à l'histoire de la cathédrale quelques détails assez dignes d'intérêt sur les

règlements de ces chapellenies et sur leur origine au XIVe siècle. Nous dirons seulement, ici, que les dix chapelains de St-Martial, indépendamment des offices du Chœur, avaient deux messes par jour à leur propre chapelle. L'une, basse et pour les défunts, se disait bon matin, *voce submissâ sive bassâ, bono mane*. L'autre devait être chantée à heure convenable. Deux chapelains étaient hebdomadiers, alternativement, pour ces deux messes. Les autres assistaient, en surplis, à celle qui se chantait. Les boiseries du XVIe siècle, que nous voyons encore adossées à la muraille, sont un reste des siéges à haut dossier, qui marquaient leurs places dans les cérémonies communes. Ceux qui n'étaient pas présents à la grand'messe, au moins à partir du *Kyrie eleison*, étaient privés de la distribution quotidienne d'un denier morlas dont les pauvres profitaient (1). Outre deux lampes qui ne devaient jamais s'éteindre, deux cierges d'un demi-quart brûlaient à l'autel pendant la messe et l'office des morts; quatre les jours de fête et le dimanche. A l'Elévation, on allumait de plus, dans la semaine, une torche de

(1) Le denier morlas valait trois deniers tournois, d'après le président DE MARCA *(pag. 16, ad edict. Ludov. XIII)*. Voir aussi, sur la monnaie de morlas, l'*Histoire de la Gascogne* de M. le chanoine MONLEZUN, t. 2, p. 408.

quatre livres, qui était remplacée par une de huit les dimanches et autres jours de fête.

Après leur mort, les restes des chapelains de St-Martial venaient reposer sous les dalles de ce petit sanctuaire.

Chapelle de Notre-Dame de Pitié.

De St-Jacques en 1720 (1).

Les prébendiers de St-Jacques exerçaient, pendant leur vie, des fonctions analogues à celles dont nous venons de parler, à l'occasion des chapelains de St-Martial. Après la mort, leurs cendres jouissaient aussi du même privilége dans leur propre chapelle. On voit encore accrochés à la muraille, un peu au-dessus des dossiers, les six modestes chandeliers qui les éclairaient dans leurs pieux exercices.

Le retable de l'autel est plus ancien que celui de St-Martial. Entre ses deux colonnes torses, à rinceaux de vigne, s'ouvre une profonde arcature à cintre surbaissé, au centre de laquelle est une niche feinte. La statue de St-Jacques a disparu.

(1) « L'autel de la chapelle St-Jacques est entreteneu par Mrs les prébendiers de lad; chapelle et bonet a soin de la balier ». — Le pouillé de 1725 dit aussi, à propos des bénéfices de cette chapelle : « Les prébendes de St-Michel et de St-Jacques » (p. 5)

Elle a cédé sa place à Notre-Dame de Pitié, petit groupe dont le travail est loin de compenser le prix de la matière. Le tombeau de l'autel est de marbre, avec ornements en grès artificiel.

Verrière.

La fenêtre se divise, comme dans la chapelle précédente, en quatre grands panneaux enrichis de personnages. A gauche, MELCHISEDECH vient à la rencontre d'ABRAHAM, après le combat de la Pentapole (1). Le roi de Salem présente au vainqueur l'offrande symbolique du pain et du vin.

Au-dessous, le sacrifice d'Isaac se prépare. Il est même au moment de s'accomplir; le père et l'enfant sont arrivés au sommet de la montagne. Abraham va immoler son fils; mais un ange lui arrête le bras et s'écrie, d'après l'inscription du cartel: NON TRUCIDAS MANU TUA TUUM PUER, « ne frappe pas ton fils de ta propre main. » Le bélier qui va prendre la place d'Isaac sur le bûcher attend paisiblement l'heure du sacrifice dont il doit être la victime figurative.

Un peu plus haut, la légende porte: ABRAHAM PR MULTARUM GENTIUM, « Abraham père de plusieurs nations. » Et à droite: MELCHISEDEC REX

(1) Gen.,C. XIV. — v. 18.

SALEM, « Melchisedech, roi de Salem » ou de Jérusalem.

L'apôtre St-Paul figure dans le troisième panneau. Au-dessous, une voix du Ciel l'arrête et le renverse de son cheval sur la route de Damas (1): SAULE, SAULE, QUID ME PERSEQR, «Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? »

Au quatrième tableau, la sibylle de Samos annonce la naissance du Messie dans une étable. Elle tient sur son bras gauche une figure de la crèche qui sera le berceau de l'Enfant-Dieu. Au-dessous, nous lisons:

VINT ET QUATRE ANS EUT
SIBILE SAMIE QUAND ELLE DIST.

Plus bas, Jésus est né. Joseph et Marie l'adorent; et en arrière-plan, « le bœuf a reconnu celui qui le possède, ainsi que l'âne, la crèche de son maître (2). »

Entre les courbes de l'ogive, les anges chantent dans un ciel étoilé. « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix en terre aux hommes de bonne volonté (3). »

A ce concert applaudissent Héli et Samuël; le premier désigné sur son philactère comme juge

(1) Act. C. IX. — v. 4.
(2) ISAIE, C. I. — v. 3.
(3) S. LUC, C. II. — v. 14.

et grand-prêtre, HÉLI JUDEX ET SACERDOS; le second, comme son disciple et grand-prêtre lui-même: SAMUEL DISCIPULUS EJUS ET SACERDOS.

CHAPITRE XV.

SACRISTIES.

Les parties droites du déambulatoire se terminent, au nord et au sud, par une travée moins large que les précédentes. On y a pratiqué, dès l'origine, deux petites sacristies, dont la profondeur est de 5m 15c, comme dans les chapelles que nous venons de visiter, tandis que la largeur n'a que 5m 10c, au lieu de 6m 35c.

La baie qui ouvre à l'intérieur est semblable pour les deux, à cintre surbaissé, simple et sans ornement d'architecture. La porte en bois est dans le style des premières années du XVIe siècle, avec certains petits détails finement exécutés. A l'intérieur, quelques meubles, en assez mauvais état de conservation, présentent aussi les caractères de cette époque. On retrouve sur les murs le revêtement d'assises régulières que nous venons d'observer dans les autres travées. La voûte

qui les couronne est d'une seule croisée d'arêtes, à moulures prismatiques, comme dans toutes les chapelles qui précèdent. Un escalier tournant de trente-sept marches conduit à l'étage supérieur, dont les dimensions et les détails de construction sont exactement comme dans la première pièce. Dans le principe, on avait eu le soin d'y pratiquer une cheminée qui se conserve encore. De plus, une petite ouverture communique à l'extérieur, et une autre s'ouvre sur le déambulatoire.

Les deux sacristies sont éclairées par une fenêtre dont la baie est à double panneau, mais sans couronnement d'ogive plus ou moins comparable à celui des fenêtres qui éclairent les chapelles. Celle du nord prenait le jour, dans les XVIe et XVIIe siècles, sur l'enceinte de l'ancienne demeure épiscopale; celle du midi, sur le préau du cloître capitulaire. Chacune d'elles avait aussi son vitrail de couleur: au nord, Arnaut de Moles avait représenté l'Annonciation en deux grands personnages, l'Archange et la Vierge Marie; au midi, c'était Notre-Seigneur Jésus-Christ recevant le baptême de Jean, son Précurseur, dans les eaux du Jourdain. On a cru, vers les dernières années du règne de Louis XV, que le verre blanc serait plus favorable à la transmission de la faible quantité de lumière dont on a besoin dans ces deux étroites enceintes.

Dans la sacristie méridionale est une espèce de niche en renfoncement, où deux statues de pierre, debout à droite et à gauche d'un crucifix, ont souvent fixé notre attention. Celle de droite figure un prince nu-tête, en manteau royal et costume du temps de François Ier. L'autre est une princesse en longue robe traînante, avec large ceinture nouée sur le devant. Sur sa tête brille une riche couronne où les perles de comtesse alternent avec la feuille d'ache.

Les deux statues sont dorées et ont, à peu près, 1m 35c de hauteur. La main qui avoisine le Christ est légèrement levée; et nous croirions volontiers que c'est en mémoire du serment prêté au Chapitre, le 31 décembre 1527, par Henri Ier d'Albret et Marguerite de Valois, roi et reine de Navarre, en qualité de comte et de comtesse d'Armagnac.

Le prince a la barbe courte, et de petites moustaches qui tranchent à peine sur les traits amaigris de sa figure; absolument comme on le représentait, en 1526, dans la scène qui symbolise son mariage. On peut la consulter dans dom Bernard de Montfaucon (1), où on voit Henri au milieu d'un parterre, tenant une marguerite qu'il présente à la princesse en disant: *Inveni unam*

(1) *Monuments de la Mon. Franç.*, t. 4, p. 260.

pretiosam Margaritam quam intimo corde collegi. « J'ai trouvé une précieuse Marguerite que j'ai renfermée dans le plus intime de mon cœur. »

Si nos chanoines tenaient à reproduire ainsi le serment du roi Henri et de la reine Marguerite, ce n'est pas qu'un tel cérémonial fût, à Auch, chose nouvelle. Le comte d'Armagnac et ses quatre barons venaient, depuis des siècles, « jurer sur les saints Evangiles de respecter et de défendre les droits et biens de Notre-Dame et du Chapitre », avant d'être admis à siéger en aumusse dans leurs stalles de chanoines laïcs (1). Mais c'était pour la première fois que des têtes couronnées se présentaient, à ce même titre, aux offices du Chœur. Aussi les chanoines, non contents de consigner dans les actes capitulaires un événement de cette importance, voulurent, de plus, en consacrer le souvenir par un monument qu'ils auraient tous les jours sous les yeux dans leur petite sacristie.

Quant à celle du nord, nous ferons observer que la porte est munie d'un petit *frappoir* délicatement ouvragé, et d'un guichet accompagné de trois verrous de sûreté; que, de plus, la porte

(1) M. le chanoine Monlezun, dans son *Hist. de la Gascogne.*

elle-même se fermait à double verrou et forte serrure (1). Celle du midi n'a conservé aucune trace de ces détails d'anciennes précautions, car sa doublure en fer battu est tout à fait moderne.

Or, pour se rendre compte de cette différence, on doit remonter au-delà des époques qui ont immédiatement précédé les changements introduits en 1791. Au XVIIIe siècle, la sacristie du nord était tout simplement à l'usage des vicaires, et celle du midi à l'usage des chanoines. Mais à l'époque où fut construit le chevet de notre basilique, il fallait, de plus, la chambre de ces sortes de gardiens nocturnes qu'on appelait les *Coutres*. C'étaient des chapelains ordinairement honorés du caractère sacerdotal, que l'évêque établissait, pendant le moyen-âge, sentinelles du saint Temple. Dans presque toutes les vieilles cathédrales on retrouve encore l'étroite enceinte où ils couchaient. On leur confiait le trésor des vases sacrés, des reliques et autres objets de prix, que les guerres de religion, les caprices

(1) La tête des principaux clous qui consolident l'ensemble des ferrures, est entaillée et arrondie en forme de petites coquilles, dont la vue rappelle un des attributs iconographiques de St-Jacques-le-Majeur. Sa chapelle précédait immédiatement. Peut-être, ses prébendiers eurent-ils, dans l'origine, la garde de la basilique, ou du moins cette sacristie à leur disposition.

de la mode et, plus tard, la suppression du culte catholique, en France par exemple, ont insensiblement dispersés, mis hors d'usage ou tout à fait anéantis.

A Bourges, la demeure des coutres était à côté des vastes armoires qui renfermaient les reliques, dans l'enceinte même de l'ancien Chœur, entièrement modifié en 1777. — A Amiens, le coutre était le même que le *guidon* ou chapelain préposé à la sonnerie des cloches. Il couchait dans un édicule pratiqué au-dessus de l'une des portes latérales du Chœur, dans l'épaisseur même du mur qui le clôture encore (1).

Quant à notre cathédrale, en voyant la disposition de ses deux anciennes sacristies, et aussi le mobilier qui, dans celle du nord, servait encore en 1791 à renfermer les châsses des reliques, nous serions porté à croire que les précautions de sûreté dont elle a conservé des traces bien dignes de remarque avaient été prises, dès

(1) La lampe du guidon, oubliée pendant le sommeil, dans la soirée du 16 mai 1615, communiqua le feu à son asile nocturne, et de là aux boiseries du Chœur. Heureusement que l'alarme fut donnée à temps : l'incendie avait à peine dévoré une pyramide et quelques clochetons du couronnement.

l'origine, dans l'intérêt du trésor sacré et des chapelains qui en avaient la responsabilité. La cheminée faisait de l'étage supérieur une chambre à coucher assez commode; et la fenêtre qui ouvre sur le déambulatoire rendait la garde très facile.

CHAPITRE XVI.

LES CINQ CHAPELLES DU ROND-POINT.

Au mur oriental des petites sacristies commence la courbe de l'apside. Elle comprend cinq chapelles à cinq pans coupés, dont les dimensions diffèrent un peu, ainsi que la forme, de celles que nous avons notées dans les travées qui correspondent aux parties droites de la basilique. Nous reprendrons notre étude en suivant la même direction, c'est-à-dire à partir de la sacristie septentrionale.

Chapelle de Ste-Anne.

Même vocable en 1720 (1).

Un tableau peint sur toile, dans lequel Ste-Anne est représentée instruisant la Sainte Vierge,

(1) « L'autel de la chapelle Ste-Anne est entreteneu par deux sacristaines nomees la heranote et la marquette et doiuent auoir soin de la balier cest une confrérie. »

est le seul objet d'art qui indique le vocable de cette chapelle. Nous retrouvons, près de l'autel, la crédence qui manque aux dernières travées faute de place convenable. On reconnaît facilement à ses pinacles appliqués, à ses pyramidions ornés de feuillages, à ses arcatures en trilobes finement découpés, que, même vers la fin du XV[e] siècle, l'art chrétien n'avait pas renoncé aux détails d'ornementation qui lui sont propres. Il n'en était pas encore venu, du moins dans les églises, à ces copies serviles de la forme païenne qui eurent la préférence, quelques années plus tard, jusque dans les crédences de notre nef méridionale.

Verrières.

Trois grands vitraux appellent ici notre attention. Au premier, à gauche, figure d'abord ISAAC PATRIARCHE; au milieu, SAMUEL, avec le titre de PROPHÈTE; et, au troisième panneau, OSÉE, le PREMIER des douze petits PROPHÈTES.

Au centre de l'ogive, l'enfant Jésus dort dans les bras de sa Mère. Plus haut, la SIBYLLE PERSIQUE confère avec HÉLI, désigné, encore dans ce vitrail, comme juge et grand-prêtre, HÉLI JU. ET S. Au pourtour, quatre Chérubins aux ailes éployées et deux musiciens célestes.

Comme simples motifs de décoration, l'artiste présente, en outre, à nos regards une petite galerie de personnages à costumes très variés, des génies ailés, des guirlandes, des dauphins, des vases de fruits et de fleurs, selon le goût des dernières années de Louis XII, des anges qui semblent se balancer à l'escarpolette ou qui jouent avec des guirlandes, des têtes de victimes, etc. Enfin, une perspective aérienne, d'un effet ravissant, imite, sur le bas, un triple arrière-plan de verres non colorés.

Au deuxième vitrail, JACOB PATRIARCHE occupe le premier panneau; l'APÔTRE ST-MARC, le troisième; et, entre les deux, JONAS PROPHÈTE nous montre écrit, dans un *volumen* déroulé, « qu'il fut envoyé à Ninive en qualité de prophète et englouti par un grand cétacé. » JONAS PROPHETA QUI FUIT MISUS NINIVE ET IS A CETE DEGLU. Sous ses pieds, le monstre marin l'attend, gueule béante, au sortir du vaisseau d'où on le précipite.

Trois anges sont venus tendre la toile sous le pinceau d'Arnaut de Moles. Plus haut, deux autres anges servent de *tenants* à l'écusson de François II, cardinal de Clermont-Lodève (1); et, au-dessus, deux personnages assis, dont le nom est

(1) Il est blasonné à la page 44.

inconnu. Celui qui correspond à la gauche de l'observateur porte sur son phylactère une inscription qui nous semblerait plus convenablement choisie pour la verrière où l'Archange Gabriel est venu remplir sa mission près de la Vierge Marie :

EO TEMPORE MISSUS EST ANGELUS A DEO
IN CIVITATEM GALILÆÆ CUI NOMEN NA
AD VIRGINEM,

« En ce temps fut envoyé de Dieu à la Vierge l'Ange Gabriel, dans une ville de Galilée du nom de Nazareth. » Vis-à-vis, se voient des mots tronqués ou incomplets et sans suite, sur le second phylactère. Enfin, toujours des anges distribués çà et là, avec ou sans instruments de musique.

Au troisième vitrail, Moïse porte à la main gauche la baguette des miracles, et sur son front les impressions lumineuses que lui ont laissées ses longues communications avec Dieu, au sommet du Sinaï. Le peintre le représente, au moment où il descend, pour la seconde fois, de la montagne, portant les deux tables de pierre. Mais, par un singulier anachronisme, Arnaut de Moles y grave ces premiers mots empruntés du symbole apostolique: CREDO IN UNUM DEUM PATREM, « je crois en un seul Dieu le Père.»

Plus bas, Moïse, non encore législateur, garde, dans le désert, les troupeaux de Jéthro, son

beau-père, et Dieu lui donne sa mission du sommet du buisson ardent représenté sous la forme d'un arbre. Son front est rehaussé des deux flammes lumineuses, même en cette circonstance, parce qu'elles sont devenues l'attribut iconographique de cet illustre personnage.

Au deuxième grand tableau figure la SIBYLLE dite LYBIQUE, portant à sa main droite le flambeau qui symbolise la diffusion de la lumière évangélique.

Au-dessous, elle montre à l'empereur Auguste, dans un nuage d'argent en face du soleil, la Vierge Marie portant Jésus entre ses bras. Plus généralement ce trait légendaire est attribué, dans l'histoire de l'art, à la sibylle Tiburtine.

Enfin, ENOCH se montre à nos regards dans le troisième compartiment, sous le nom de PROPHÈTE.

Du reste, on ne devine pas trop à quel autre titre il aurait pressenti, quatre mille ans d'avance, l'AVE et le PATER NOSTER, inscrits au bas de sa robe. Dans le soubassement, Dieu le fait enlever de ce monde. Deux anges le portent en Paradis, et il ne reparaît plus sur la terre, nous dit la Sainte Ecriture (1).

Dans le tympan de l'ogive, des anges chantent,

(1) Gen. C. v. — v. 24. Eccli. C. XLIV. — v. 16.

à toute voix, et sur des instruments de musique, quelques paroles de l'*Ave Maria*, reproduites en latin sur la banderole que celui du milieu déroule entre ses mains. Deux autres phylactères à inscription flottent à l'intrados des courbes ogivales. Mais les quelques paroles qui s'y trouvent ne nous semblent présenter aucun sens intelligible. Enfin, divers motifs païens de simple ornementation, tels que génies ailés, cornes d'abondance, têtes de dauphins, rinceaux à la manière antique, et même des nudités révoltantes, étonnent assez à la première vue.

La porte qui se trouve à l'entrée de la chapelle de Ste-Anne ouvre sur l'escalier de la crypte.

Chapelle de Ste-Catherine.

Même vocable en 1720 (1).

L'autel de cette chapelle frappe, dès l'abord, par les caractères qui le distinguent de tous ceux que nous venons d'examiner. Nous lisons

(1) « L'autel de la chapelle de Ste-Catherine doit etre entreteneu par les prieurs deSt-Nicolas, M. Brides et autres. La Sourde a soin de la balier c'est une confrairie. » — La chapelle de Ste-Catherine portait aussi le nom de St-Nicolas. Sous ce double patronage existait une confrairie, dont les prieurs étaient, en 1730, deux chanoines de la

sur la petite frise qui règne à la naissance du cintre dont ses niches se couronnent:

MEMENTO MEÎ
Ô MATER JESU CHRISTI SALV. DEI
MEMENTO.
L'AN 1524 ET LE 15 DE FÉVRIER
FUT COMMENCE A FODER.
O MATER DEI MEMENTO
MARIA GRATIA PLENA.

« Souvenez-vous de moi, Mère de Jésus-Christ Sauveur-Dieu, souvenez-vous de moi. La première fondation de cet autel est du 15 février 1524. O Mère de Dieu, Marie pleine de grâce, souvenez-vous de moi.»

Nous ignorons par quelles heureuses circonstances les détails d'ornementation ont été conservés ici à une époque où l'on en mutila tant d'autres. Les trois grandes statues du retable avaient seules disparu.

Lorsque, au 15 février 1524, on commençait à *foder,* comme le dit notre inscription, les vitraux des chapelles du chevet étaient achevés depuis dix ans huit mois; mais on sculptait encore les boiseries du Chœur. Il serait donc bien

cathédrale : les MM. Daignan et Larouvière. Un autre Daignan, vicaire général, mais différent aussi de l'archidiacre de Magnoac, prenait à cette même époque le titre d'Abbé de St-Nicolas.

naturel de retrouver également l'influence de ces deux œuvres d'art dans les sculptures de l'autel. Toutefois, comment ne pas y reconnaître, à peu près exclusivement, le style des moulures, le dessin des arabesques, la forme des niches, les génies et les dauphins, les bases, les chapiteaux, les frises ornementées, tous les détails, enfin, qui caractérisent les verrières?

En vertu de son titre d'ouvrier de la fabrique (1), M. l'abbé Louis Daignan du Sendat, chanoine-archidiacre, se plaignit, en 1720, «dans un état des réparations à faire à chaque autel, que le sieur Gaillard, doreur, mettait des couleurs là où il fallait de l'or; et, sur ce, Monseigneur l'archevêque Jacques Desmarets suspendit au sieur Gaillard les gages annuels de cinquante livres qu'il touchait en sa qualité de doreur de l'église primatiale.» Mais la plainte venait un peu tard pour l'autel de Ste-Catherine. Déjà les couleurs avaient empâté ses fines arabesques, qui se seraient passées tout aussi bien de ce ton d'or mat qui les dépare.

De nos jours il gagnerait encore, ce nous semble, à retrouver la primitive simplicité de son

(1) Voir ce titre aux pièces justificatives, note D.

allure. Du moins, la petite galerie des huit apôtres, qui font cortége à Jésus-Christ en face du tombeau, ne serait-elle pas un ornement de meilleur goût que ce mauvais gradin de bois qui masque presque tous les bustes et les dérobe à nos regards?

A la place que devrait occuper la crédence des dernières années du XV[e] siècle, une porte, dont les formes dénoncentune époque bien moderne, ouvre, à côté de l'autel, sur l'intérieur de la demeure épiscopale. Dans les trois derniers siècles, nos prélats communiquaient avec la basilique par l'escalier septentrional de la crypte, et aussi par une des salles de l'ancien palais, mise, depuis longtemps, à la disposition du Chapitre.

Verrière.

Trois vitraux éclairent cette chapelle, comme la précédente. Dans celui qui est à gauche, JOSEPH, devenu le sauveur de l'Egypte, occupe le premier panneau avec le titre de PATRIARCHE. L'APOTRE ST-ANDRÉ figure avec la croix de son dernier supplice, entre les deux meneaux droits; et le PROPHÈTE JOEL est à sa gauche. L'inscription JOSEPH VENDU que nous lisons plus bas, sur

un cartel horizontal, explique la touchante scène qui anime le soubassement.

Une frise rehaussée de six têtes de faune sépare les trois grands personnages d'une galerie dans laquelle quatre femmes se présentent à nos regards. Elles ouvrent une scène dont l'action paraît se continuer, à la même hauteur, dans les deux verrières suivantes.

Un cavalier lancé à toute bride, quatre gardes munis de boucliers et armés de lances avec ou sans guidon, enfin deux personnages assis et quatre anges figurent, en outre, dans les broderies de l'ogive. Au sommet, un second cartel porte le mot AROMAN, dont la signification nous est inconnue. Peut-être ce mot est-il la signature de quelque peintre secondaire.

Au deuxième vitrail, la SIBYLLE D'EUROPE a dégaîné le glaive d'Hérode contre les Saints Innocents. A sa droite est JOSUÉ sous les armes de conducteur du peuple hébreu, et cependant appelé simplement PATRIARCHE. Vis-à-vis est le PROPHÈTE AMOS, et au-dessous la fuite en Egypte. Marie portant Jésus entre ses bras est assise sur la modeste monture que St-Joseph conduit. A gauche, les soldats d'Hérode, à la poursuite de la sainte famille, prennent quelques renseignements d'un jeune moissonneur qui coupe son orge.

Au-dessus des trois grands personnages,

quatre femmes font suite à la galerie dont nous avons déjà parlé. Deux têtes de dauphin, deux anges qui balancent des guirlandes et quatre musiciens célestes qui jouent de la trompette, complètent l'ornementation.

Au troisième vitrail, CALEPH se présente à nos regards avec le titre de PATRIARCHE, malgré son costume de guerre. ST-BARTHÉLEMY APÔTRE vient ensuite; et enfin le PROPHÈTE ABDIAS. Au soubassement est représenté le martyre de St-Barthélemy que trois bourreaux écorchent. La galerie intermédiaire se continue plus haut, mais cette fois sans instrument de musique. Nous retrouvons aussi les gardes et le cavalier de l'avant-dernier vitrail.

Marie Madeleine avec sa boîte de parfums occupe le sommet de l'ogive. Au-dessous d'elle sont les quatre vierges-martyres si vénérées au moyen-âge. A sa droite, Ste-Catherine tenant à la main droite le glaive qui lui trancha la tête, et appuyant la gauche sur l'une des quatre roues garnies des fers de lance qui tailladèrent ses membres. Un peu plus bas, Ste-Agathe nous montre les tenailles dont les bourreaux s'étaient servis pour tordre et couper ses mamelles (1). En face de Ste-Catherine, Ste-Barbe tient la

(1) Voir GODESCARD, au 5 février et au 25 novembre.

palme de sa victoire. A côté d'elle se voit, un peu en arrière, la figure de la tour où son père la retenait captive, et dans laquelle néanmoins Valentin, disciple d'Origène, réussit à l'instruire et à la baptiser sur sa demande (1). Enfin, au-dessous d'elle, Ste-Apollonie nous montre, dans une patère, les débris de ses dents cassées par la violence des coups que les bourreaux avaient déchargés sur son visage (2).

Chapelle du St-Sacrement.

Même vocable en 1720 (3).

Nous voici arrivés à la chapelle terminale qui, dans le vrai moyen-âge, surtout à partir du XIIIe siècle, prenait ordinairement plus d'extension qu'aucune des autres, et recevait une consécration spéciale sous le vocable de la Vierge Marie.

A Auch, le plan du chevet n'avait donné aucun avantage à cette chapelle, sous le rapport des dimensions, et les monuments écrits ne nous

(1) JACQUES DE VORAGINE, *légende de Ste-Barbe.*

(2) Voir GODESCARD au 9 février.

(3) « L'autel de la chapelle du St-Sacrement doit être entreteneu par MM. les prieurs de lad; chapelle qui sont MM. Castéra et Solirene auocats, et par les marguliers només Baptiste Fabien et Guilhaume et ont soin de faire balier lad; chapelle. »

font pas connaître si son autel avait reçu quelque dédicace avant 1629.

A cette dernière époque, l'archevêque Léonard de Trapes l'enrichit de précieuses reliques, et fit la consécration solennelle de son autel en l'honneur du très St-Sacrement. On en retrouve la preuve dans une petite charte sur parchemin, que nous croyons devoir citer ici :

MDCXXIX DIE DECIMA QUARTA
MENSIS JANUARII EGO LEONARDUS ARCHIPUS
AUSCITANUS CONSECRAVI ALTARE HOC IN HONOREM
SANCTISSIMI SACRAMENTI ET RELIQUIAS
SSRUM DIONISII ET TAURINI MARTIRUM, ET SSRUM
AUSTINDI, LEOTHADI ET CERASII CONFESSORUM
IN EO INCLUSI. ET SINGULIS XPI FIDELIBUS HODIE
UNUM ANNUM, ET IN DIE ANNIVERSARII CONSECRATIONIS
HUJUS MODI IPSUM VISITANTIBUS
QUADRAGINTA DIES DE VERA INDULGENTIA IN FORMA
ECCLESIÆ CONCESSI.
LEONARDUS VERMIS ET NON HOMO, OPPROBRIUM
HOMINUM ET ABJECTIO PLEBIS.

C'est-à-dire : « L'an 1629 et le quatorzième jour du mois de janvier, moi Léonard, archevêque d'Auch, ai consacré cet autel en l'honneur du très St-Sacrement, et y ai enfermé les reliques des saints Denis et Taurin, martyrs, ainsi que celles des saints Austinde, Léotade et Cérase, confesseurs. Et à chacun des fidèles de Jésus-Christ ai accordé, pour aujourd'hui, un an, et

pour le jour anniversaire de sa consécration, quarante jours de véritable indulgence, en la forme de l'Eglise, pourvu qu'ils le visitent.

Léonard, ver de terre et non homme, opprobre
des hommes et abjection du peuple.

La signature seulement est de la main du pieux pontife, avec les touchantes paroles qui l'accompagnent. Il voulut que ce monument de sa profonde humilité fût déposé dans l'autel même.

Peu de mois après il faisait son testament où nous lisons, dans une clause particulière, « item je donne à la chapelle du St-Sacrement de mon église métropolitaine la tente de tapisserie qui y est de présant tendeue auec les quatre grands tableaux qui y ont este cy-deuant mis à lad'chapelle. »

Cette riche décoration relevait, selon toute apparence, les pans coupés de la chapelle terminale au jour de sa dédicace. Plus tard on a jugé très convenable de supprimer les tentures historiées, et de donner aux murs ce revêtement de bois doré que nous y voyons encore. Deux anges, l'épée à la main et posés en exterminateurs, gardent l'entrée de ce religieux sanctuaire. Vers l'intérieur, deux autres messagers célestes se tiennent en adoration. Viennent ensuite les

quatre Evangélistes avec leurs attributs: le tout sculpté sur de larges panneaux, en relief très prononcé, et dans des proportions qui nous semblent un peu forcées, vu la faible distance à laquelle on considère ces figures.

Un peu plus haut, le tournesol étale ses rayons sur divers points de la frise qui couronne les pilastres. Les détails d'une autre chapelle (1) présentent même un splendide soleil; comme si l'on n'eût pu se dispenser de reproduire, dans le saint Temple, le radieux emblème dont un art par trop adulateur aimait tant à faire hommage au roi Louis-le-Grand.

L'autel de Monseigneur de Trapes fut également remplacé par un autre plus surchargé de dorures, dans ce même style d'exagération qui caractérise une partie du XVIII[e] siècle.

C'est à la même époque, sans doute, que l'on a cru devoir empâter de mauvais or les petits anges et les autres figurines tant des amorces que des clés de ce riche pavillon à jour, tendu entre les verrières et l'autel, vers les premières années du XVI[e] siècle. Les joints de pierre ont presque tous disparu sous une teinte uniforme d'épais badigeon, qui donne à l'ensemble

(1) Ancienne chapelle de St-Jacques, aujourd'hui Notre-Dame de Pitié.

un faux air de monolithe, et a souvent fait prendre les détails pour de simples découpures sur bois. Il est aisé de reconnaître que l'artiste a voulu reproduire ici ces ramifications déjà si compliquées dans la première moitié du xvi[e] siècle, qui s'épanouissaient à l'intrados de certaines voûtes. Les intervalles qui relient toutes les nervures sont découpés à jour, de manière à figurer deux belles roses différentes de forme, ainsi que diverses modifications de ces broderies flamboyantes que l'on sculptait en même temps sur les parois de nos stalles. Au point d'intersection des deux liernes qui se croisent au centre, Jésus-Christ, la tête rehaussée d'un nimbe uni, tient de la main gauche le globe du monde, tandis que sa droite est bénissante. Il a pour cortége les figures symboliques des quatre Evangélistes, sculptées sur les points où les deux liernes rencontrent le sommet des quatre tiercerons. Le jeune enfant est à l'est, l'aigle au nord, le lion à l'ouest et le bœuf au sud. On ne s'étonne pas, sans doute, de trouver des ailes à l'aigle que nous avons vu, plus haut, être l'attribut de St-Jean. Quant aux trois autres, l'art figuré n'a fait que se conformer à la version de l'Apocalypse, qui même donne six ailes à chacun (1).

(1) Apoc., C iv. — v. 7 — Esech., C. x. — v. 14.

Nous ne pensons pas que la crédence ait été oubliée dans la construction de cette chapelle. Mais les boiseries fixes qui recouvrent les murs nous dispensent d'en dire davantage.

Verrières.

Au premier vitrail à gauche, l'APÔTRE ST-PHILIPPE, armé de la croix qui fut l'instrument de son supplice, figure entre les PROPHÈTES ISAIE et MICHÉE. Vis-à-vis, l'APÔTRE ST-JACQUES-LE-MAJEUR porte à sa main droite, entre DAVID et AZARIAS PROPHÈTES, le bourdon des lointains pèlerinages. — Il est à remarquer que dans ces deux verrières les autres détails d'ornementation se répètent exactement. — Au sommet de l'ogive, des anges vêtus de tuniques ont déployé leurs ailes dans un ciel étoilé. Plus bas, l'écusson du cardinal de Clermont-Lodève, encadré de guirlandes, et quatre génies portant, deux à deux, des vases garnis de feuillages et de fruits. Enfin, une galerie de six personnages, dont deux en toge, et deux protégés de cuirasses, le casque en tête, armés de lances et de boucliers.

Au vitrail du milieu, Arnaud de Moles reproduit, sous une arcade festonnée, la scène du Calvaire. Jésus-Christ est mort sur la Croix. Deux anges reçoivent dans des calices d'or le sang qui

coule de ses mains. A sa droite est la Vierge Marie ; St-Jean et Marie-Madeleine sont à sa gauche. Celle-ci embrasse, à genoux, le pied de la Croix. Plus haut, deux anges en adoration et d'autres anges qui balancent des guirlandes; enfin, le soleil et la lune dans un ciel étoilé.

Chapelle du Saint-Sépulcre.

Dite royale en 1720 (1).

A cette chapelle correspondent les constructions de l'ancien palais épiscopal. Aussi ne peut-elle être éclairée que par la lumière diffuse qui lui arrive, déjà bien affaiblie, de l'intérieur de la basilique. Ce peu de jour est même à peine suffisant pour nous faire distinguer les détails du monument funéraire que les premières années du XVIe siècle ont érigé sur la face du pan coupé central.

Il se compose d'une arcade à festons, surmontée d'un fronton aigu dont les rampants à contre-courbure sont enrichis de crosses végétales, et se couronnent d'un bouquet. Le champ du gable est décoré d'un groupe qui représente

(1) « L'autel de la chapelle royale doit être entreteneu par Mrs les chapelains royaux et Aignan a soin de balier lad; chapelle. Mrs les marchands de cette uille ornent led; autel le jour de la fête de la Trinité. »

la Sainte-Trinité. Le Père Eternel, en couronne d'empereur et chape de pontife, est assis, tenant le Crucifix dressé en avant. Entre les deux premières Personnes est la Colombe, symbolisant le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils. A droite et à gauche se font remarquer deux espèces de niches arrondies en œil de bœuf, où deux anges se tiennent en adoration et encensent les trois Personnes divines. Plus haut, c'est une galerie, à profondes découpures, dont les arcs trilobés se développent sur toute la largeur du pan coupé.

Au-dessous de l'arcade, et en renfoncement, s'ouvre une large niche dans laquelle l'art statuaire a figuré, en pierre, la sépulture du Sauveur. Son divin corps, plus grand que nature, est étendu sur un étroit suaire dont Nicodême et Joseph d'Arimathie retiennent fortement les deux bouts à l'ouverture d'un tombeau. Du côté de la tête et en face de l'observateur, St-Jean l'Evangéliste et la Mère de Jésus contemplent, avec une douleur profonde, ses restes inanimés. A la gauche de la Vierge, les trois Maries tiennent également le regard tristement attaché sur les plaies de l'Homme-Dieu. Marie-Madeleine, en longs cheveux, porte à la main gauche le vase des aromates, regardé en iconographie chrétienne comme son attribut distinctif. Marie, mère

de Jacques, ramène ses deux mains croisées sur sa poitrine; et Salomé, que le martyrologe romain appelle encore Marie, avec certains commentateurs (1), porte la couronne d'épines entre ses mains. Deux anges, sculptés sur la face antérieure du sarcophage, balancent l'encensoir et se tiennent à genoux.

Non loin de là, quatre gardes veillent debout : à notre droite, tout à côté de la crédence, un suisse appuyé sur sa longue *épée fourrée*, et un arquebusier bourrant le canon de son arme ; à notre gauche, un archer avec son carquois, son arc et ses flèches ; et un halebardier, entre les mains duquel la hampe a perdu sa double lame.

En avant du Saint-Sépulcre est l'autel de pierre que Monseigneur Henri de Lamothe Houdancour fit revêtir d'un lambris doré. « Et de plus, ajoute ce prélat, avons fait enrichir d'or, depuis le haut jusqu'en bas, lad. chapelle; et est ornée de fort belles statues, le saint sépulcre sur l'autel..... A la perfection de laquelle ne restant qu'une fondation pour la durée de ce monument, nous avons institué et instituons douze chapellains pour la desservir, selon sa dignité. »

(1) Voir Don Calmet, sur St-Marc, C. xv. — v. 40.

Ainsi s'accomplissaient, par les soins de l'auguste pontife, les pieuses intentions de la reine mère, Anne d'Autriche, dont il avait été le grand aumônier. Elle était morte le 20 janvier 1666, recommandant à notre archevêque de faire prier Dieu de toute part pour le repos de son âme. « Sa majesté avait toujours eu, dit-il encore, une dévotion particulière à la Sainte Trinité et au saint sépulcre. Sous cette invocation, elle s'était souvent proposé d'ériger une chapelle, au bas de laquelle ou sur l'autel serait le sacré sépulcre... Dont nous étant souvenu, nous aurions élevé à l'honneur de lad. reyne une chapelle royale, dans notre église métropolitaine d'Auch. »

Le titre définitif de fondation, qui nous fournit ces documents à la date du 22 février 1684, laisse les douze chapellenies à la nomination de Louis XIV: «Transférant, quittant et délaissant en tant que de besoin, à sa majesté et aux rois ses successeurs, tous les droits de nomination qui nous appartiendraient.» Mais la mort étant venue surprendre l'auguste fondateur, son œuvre resta inachevée. Les chapelains royaux furent simplement mis en possession d'une rente de 1648 livres, dont les charges fixes annuelles ne s'élevaient encore en 1725 (1) qu'à 258. Plus tard,

(1) Voir le pouillé dressé cette année-là; page 6.

elles se portèrent à 465 livres 7 sols, 1 denier; en sorte qu'ils n'eurent en partage que la modique somme de 1182 livres 12 sols 11 deniers, dont le douzième 98 livres 11 sols 11/12 deniers aurait été beaucoup trop insuffisant, si les titulaires n'avaient pas eu quelqu'autre bénéfice.

Ils étaient obligés, d'après un mémoire de M. Lunet, dressé en 1751, « à une messe chaque jour par tour de semaine; d'assister aux prières dans la chapelle chaque samedy soir après vespres; de fournir la cire pour la célébration des messes et de contribuer à l'entretien et à la réparation des ornements et linges de lad. chapelle. » — La congrégation des marchands avait également sa part à l'entretien de cet autel, où elle venait célébrer sa fête annuelle le dimanche de la Sainte-Trinité, conformément à un ancien usage, qui se pratique encore de nos jours.

Chapelle de St-Louis.

Pas encore d'autel en 1720.

La cinquième travée de l'apside était restée plus de deux cents ans, sans consécration particulière. La porte que nous voyons au pan coupé central fut construite, vers la fin du xve siècle, pour faciliter les communications entre la cathédrale et la demeure des chanoines, non encore

sécularisés. Et vers le commencement du XVIIIe siècle, elle servit également d'entrée à la grande sacristie que l'on pratiqua, à cette époque, pour les prébendiers, dans les dépendances de l'ancien palais archiépiscopal.

Celle qui ouvre, tout à côté, sur l'escalier méridional de la crypte conduisait les fidèles soit aux chapelles souterraines, soit au modeste autel, érigé, sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, dans une étroite et sombre enceinte, où les âmes pieuses aimaient à visiter les vénérables restes des constructions de St-Austinde.

En sorte que dans les trois derniers siècles, la travée qui nous occupe, lieu de passage continuel, fut regardée comme très impropre au recueillement indispensable à une véritable chapelle. On croyait, toutefois, qu'un autel pourrait un jour trouver ici sa place, puisqu'on avait eu le soin de ménager une crédence dans le pan coupé qui devait naturellement la recevoir.

Celui que nous y voyons aujourd'hui fut érigé en l'honneur de St-Louis dans les derniers jours de 1815, d'après les idées de M. P. Sentetz, alors adjoint au maire d'Auch, et sur les dessins de M. Lodoyer, architecte et professeur à l'école d'architecture de la ville. Deux colonnes de marbre de Caunes, d'ordre corinthien, encadrent un tableau en relief, dans lequel la cité d'Auch,

couronne murale en tête, est à genoux, aux pieds de la Sainte-Vierge et de St-Louis, qui lui apparaissent portés sur un nuage. En face est l'écusson de la commune (1); et au-dessus de l'entablement, l'inscription de la dédicace, voilée d'un papier de couleur, depuis plusieurs années:

AUSPICE DEO
DEIPARÆ VIRGINI ET S. LUDOVICO REGI, GALLIÆ TUTELARIBUS
HANC ARAM
SCELERI EXPIANDO GRATIIS AGENDIS VOTIS ANNUIS NUNCUPANDIS
AUSCORUM CONVENTUS PUBLICÈ CONSTITUI CURAVIT.
ENGOLISMENSIS DUX PIETATE ET VIRTUTE CLARISSIMUS
FUNDAMENTA JECIT
DIE XIX DECEMBRIS ANNI M.DCCCXV
AUGUSTÆ UXORIS ET NATÆ ET LIBERÆ ANNIVERSARIO.

Dans le cadre inférieur se présente à nos regards un petit bas-relief, où l'on a figuré le passage du Jourdain. Sous les ordres de Josué, quatre Lévites portent l'Arche d'alliance sur leurs épaules, et traversent, à pied sec, le lit du fleuve. A gauche sont les rangs pressés de la multitude qui se dispose à les suivre.

Ce travail est un premier prix de l'école de Toulouse. Le grand relief est l'œuvre de M. Griffoul-Dorval, statuaire de cette même ville.

(1) Il est blasonné à la page 94.

Verrière.

La chapelle de St-Louis est éclairée par trois vitraux. Sur le premier à gauche figurent le PROPHÈTE JÉRÉMIE, la SIBYLLE AGRIPPA, et le PROPHÈTE NAHUM. La sibylle est armée des fouets de la flagellation que Jésus-Christ endure, au soubassement, entre deux bourreaux. Des anges, des génies, des dauphins à gaîne feuillagée, et deux personnages à inscription dont le sens est indéterminé, complètent la décoration. Au sommet de l'ogive encore un ange qui joue du rebec.

Au deuxième vitrail figure d'abord le PROPHÈTE DANIEL. On le voit aussi au soubassement, dans une enceinte grillée qui représente la fosse aux lions des rois de Babylone. Ces animaux, jusque-là si féroces, se sont respectueusement couchés aux pieds du prophète. Au deuxième compartiment la SIBYLLE CIMÉRIENNE porte le rhyton qui symbolise l'allaitement de l'Enfant-Dieu. Enfin, l'APÔTRE ST-MATHIEU tient la hache, instrument de son dernier supplice. Plus haut, nous trouvons des anges, des arabesques, des guirlandes, deux personnages inconnus, et, enfin, Jésus en Croix entre la Vierge Marie et le disciple bien-aimé, dont elle devient la mère.

SOPHONIAS, HÉLIE et URIE, PROPHÈTES, occupent les trois panneaux du dernier vitrail. De plus, Hélie est enlevé, au soubassement, sur un char de feu, attelé de deux quadrupèdes, à qui le peintre a cru pouvoir donner des cornes, quoique la Bible désigne des chevaux (1). Au tympan de l'ogive, deux personnages, assis, se répètent ainsi que nous l'avons déjà vu. Un prélat, en oraison devant le crucifix, a été mis à la place d'un ange brisé par quelque accident, et dont les ailes restent encore au-dessus. C'est le bienheureux Léonard de Trapes qui s'était fait ainsi représenter pour la petite fenêtre de la chapelle cryptale, où sa dépouille mortelle fut d'abord déposée. Lorsque les restes du saint prélat furent transférés dans le Chœur, ce modeste et pieux souvenir vint prendre, dans les vitraux, la place qu'il y occupe. A droite et à gauche voltigent deux Chérubins à quatre ailes. Plus bas des génies qui paraissent jouer; des anges, enfin, qui ont tendu la toile, sous le pinceau d'Arnaut de Moles, dans les trois verrières qui décorent cette chapelle.

(1) Regum. C. II. — v. 11.

CHAPITRE XVII.

SUITE DES CHAPELLES.

LES TROIS DERNIÈRES DU CHEVET.

(COTÉ DU SUD.)

Nous avons déjà dit que les parties droites de la basilique comprennent six chapelles à l'est du transsept. Pour compléter ce nombre, nous devrons encore décrire les trois dernières du chevet.

Chapelle de la Compassion.

De la Résurrection en 1720 (1).

Les sujets iconographiques sculptés dans cette chapelle se rapportent également à la Passion

(1) « L'autel de la chapelle de la résurrection doit etre entreteneu par M. le curé, et Bonet a le soin de la balier. »

de Jésus-Christ et à la Compassion de la Sainte-Vierge. Mais rien ne rappelle ici la Résurrection du Sauveur, ni ne motive, de nos jours, cet ancien vocable, encore en usage en 1720. D'où nous croyons pouvoir conclure que les modifications, survenues lorsqu'on a mis en place le lambris doré qui revêt les parois, sont postérieures à cette dernière époque, comme le style des reliefs l'indique d'ailleurs bien assez.

La série des tableaux sculptés commence près de l'autel, du côté de l'épître, par la touchante scène du jardin des Oliviers. Pierre, Jacques et Jean dorment d'un profond sommeil, tandis que leur divin maître reçoit du Ciel des paroles d'encouragement, par le ministère d'un ange qui lui présente le calice de ses amertumes.

Vient ensuite la trahison de Judas. Jésus-Christ chargé de liens est entraîné par la cohorte malgré l'énergique défense de Pierre qui a renversé Malchus d'un coup de glaive.

Au troisième tableau, Jésus est devant Caïphe, grand-prêtre cette année-là, dit l'Ecriture, ce que nous rappele aussi son costume qu'il affecte de déchirer en signe de douleur hypocrite (1). C'est là que l'Homme-Dieu se plaint, avec douceur, des coups injustes qu'on lui porte à la figure (2).

(1) Math., C. xxvi. — v. 65.
(2) Joann., C xviii. — v. 23.

Au quatrième tableau, Jésus subit, entre deux bourreaux, le supplice de la flagellation, tandis qu'un troisième tresse violemment la couronne d'épines qu'on serre autour de son adorable chef, au cinquième tableau.

Dans le sixième, le Sauveur portant sa Croix rencontre la pieuse Véronique, et imprime sur le voile qu'elle lui présente les traits de son auguste face.

Au septième tableau, les bourreaux élèvent la Croix et la plantent au sommet du Calvaire.

Jésus meurt au huitième tableau, en présence de Marie, de St-Jean et de Madelaine.

La descente de la Croix est figurée au neuvième tableau, près de l'autel, du côté de l'Evangile.

Enfin, dans une grande niche à plein cintre, et encadrée de sculptures exécutées avec un très grand soin, Marie, en véritable mère de douleur, soutient dans ses bras le corps de son divin fils, posé sur un tronçon de roche. Le sang du Rédempteur s'épanche encore avec abondance de son côté droit par une large et profonde blessure.

Quatre colonnes de pierre, à fût rudenté, forment un beau retable corinthien, qui se complète, en élévation, par tous les accessoires qui caractérisent cet ordre. — L'attique est dépourvu de colonnettes.

Verrière.

Le vitrail qui éclaire cette chapelle se divise en quatre grands tableaux, dont le premier à gauche représente l'APÔTRE ST-MATHIAS portant à sa main droite une simple houlette pastorale (1).

Au deuxième compartiment figure un vénérable vieillard occupé à écrire debout en face d'un pupître. Nous lisons au-dessous que c'est Esdras :

EDRA PROFETE SAINT HOME
COME MOÏSES QUI RETORNA
ÉCRIRE LA BIBLE LES LIVRES
DE MOÏSES QUE LES CAR
DES AVE ARS BRULES

Il est vraisemblable qu'Esdras fut du premier retour des Juifs, de Babylone à Jérusalem, sous la conduite de Zorobabel. Mais il ne quitta définitivement la Chaldée que la septième année d'Artaxercès. Ce prince, qui l'aimait, lui accorda

(1) La hache est donnée généralement pour attribut spécial à cet apôtre (voir page 47), parce que cet instrument servit à son dernier supplice. (*Légende dorée*, IIe partie, page 32, in-12.)

tout ce qu'il était venu lui demander dans l'intérêt de la ville et du Temple, et consentit à le renvoyer dans sa patrie (1).

C'est alors que ce saint homme, animé d'ailleurs de l'esprit prophétique et rempli de zèle pour la Loi du Seigneur, aurait imité Moïse, en recueillant les Livres Saints. C'est alors qu'il aurait travaillé à la recherche de tous les anciens monuments de sa nation, et préparé, de concert avec Néhémie, (2) le canon qui fixe le nombre des livres de l'Ancien Testament.

Mais il est faux que tous les exemplaires des livres de Moïse fussent perdus *ars* et *brules* par les Chaldéens. Arnaut de Moles l'affirme toutefois, sur l'autorité du quatrième livre attribué à Esdras, tandis que ni la Synagogue, ni l'Eglise grecque ou latine ne l'ont jamais unanimement reçu comme canonique (3).

Notre peintre a cru, en outre, donner à son écrivain un grand air de profonde contention d'esprit en décorant sa face de lunettes, que le PROPHÈTE ABACUC semble considérer avec une attention mêlée de surprise. La légende que nous

(1) Lib. I. Esdr., C. vii.— v. 6.

(2) Machab., lib. II.— C. ii.— v. 13.

(3) Voir la dissertation de Dom Calmet sur les livres d'Esdras.

lisons un peu plus bas caractérise, comme il suit, ce troisième personnage :

ABACUC PROPHETE
QUI PORTA LE DINER A
DANIEL EN BABYLONE
AU LAC ET EN LA
FOSSE DES LIONS.

On ne voit pas trop pour quel motif Arnaut de Moles n'a pas mieux aimé faire une place à Abacuc dans l'un des trois vitraux de la précédente chapelle, c'est-à-dire un peu plus près du prophète Daniel.

Au quatrième panneau, la SIBYLLE de TIBUR tient une main, ou sorte de gant de chair, qui symbolise les soufflets imprimés sur la face du Sauveur dans sa Passion.

Les deux têtes de St-Mathias et de la sibylle sont surmontées de couvre-chefs, à détails d'architecture très dignes de remarque. Des arabesques, des enroulements feuillagés et un chœur d'anges accompagnés d'instruments de musique rehaussent le tympan de l'ogive. Au centre brille l'écusson renouvelé de Jean IV, cardinal d'Armagnac-Lescun. Il portait : *Aux premier et quatrième d'argent, au lion de gueules*, qui est de Fezensac; *écartelé de gueules, au lion léopardé d'argent*, qui est de Rhodez. *Aux deuxième et troisième d'argent, à la croix pattée de gueules.*

qui est de Comminges, *à la cortice de sable posée en barre.*

Chapelle de l'Ascension.

De St-Barthélemy en 1720 (1).

La peinture sur toile qui consacre le vocable actuel de cette chapelle est loin de mériter la place qu'on lui a faite dans un beau cadre de pierre. A droite et à gauche sont disposées quatre colonnes corinthiennes, dont le fût est orné de cannelures. Ces colonnes sont également de pierre, comme tout le retable dont elles font partie.

Au centre de l'attique est une niche d'où Marie présente, de la main gauche, à ses dévôts serviteurs, l'encre de la bonne espérance. L'inscription porte, en archivolte, autour de sa tête :

MARIA
MATER SANCTÆ SPEI
ORA PRO NOBIS.

C'est la statue et sa légende qui motivent le second vocable de cette chapelle, tout aussi connue sous le nom de Notre-Dame de Bonne Espérance.

(1) « L'autel de St-Barthélemy est entreteneu par MM. les prébendiers de lad; chapelle et Aignan a le soin de la balier. »

On a cru devoir respecter ici, comme au Saint Cœur de Marie et à Notre-Dame de Pitié, les dossiers des stalles fort modestes que venaient y occuper, tous les jours, les prébendiers de St-Barthélemy, avant 1792. Ce que nous avons dit plus haut (1) de ceux de St-Martial et de St-Jacques doit leur être appliqué, avec quelques légères variantes.

Nous ferons observer qu'en fixant ces boiseries, on n'avait pas eu, au XVI[e] siècle, le mauvais goût de masquer la jolie crédence que nous voyons, tout à côté, près de l'autel. Mais celle de la chapelle précédente a paru moins digne d'égards aux mutilateurs du XVIII[e].

Nous ignorons l'époque d'une autre dégradation qu'ont dû subir les quatre aiguilles feuillagées du Tabernacle, pour descendre au niveau d'une simple mauvaise planche et se couronner de bougies. Une pareille manière de préparer au St-Sacrement un trône d'Exposition est loin de mériter des éloges. Ce vénérable débris d'un autre âge se distingue peu, sans doute, par la finesse du travail; mais il est bien étrange que les produits de l'art chrétien aient pu être méconnus à ce point jusque dans le Sanctuaire.

(1) Pages 165, 167.

Verrière.

A gauche, dans le premier compartiment de la fenêtre, figure le PROPHÈTE ELISÉE QUI GARIT NAMA, dit la légende. Et le soubassement rappelle, en effet, dans un petit tableau, ce trait historique. Naaman, général de Bénadat, roi de Syrie, est à genoux en face du prophète. Il le remercie de l'avoir purifié de sa lèpre, et porte sur son épaule droite le bissac des riches présents qu'il vient offrir au ministre du Dieu des Juifs.

Giési, placé en arrière-plan dans une galerie, écoute en silence, et combine le moyen de profiter pour lui-même de l'offre que refuse son maître (1).

L'apôtre ST-JUDE est au second compartiment. Il porte à sa main droite la scie que l'art figuré donne ordinairement à l'apôtre St-Simon comme attribut caractéristique. Cette confusion s'expliquerait, ce semble, par l'opinion généralement suivie que ces deux apôtres furent martyrisés en même temps dans une ville de Perse (2) : le nom désignerait St-Jude, et l'attribut St-Simon.

(1) Lib. quart Regum, C. v. — v. 20.

(2) DOM CALMET, *Dictionnaire de la Bible*, à ces deux noms.

Au soubassement, deux bourreaux sont acharnés à la mort d'une troisième victime que l'un des deux frappe à coups de massue. Or, cet instrument de supplice sert d'ordinaire à reconnaître St-Jacques le Mineur. Divers commentateurs de nos Saints Livres disent qu'il était frère de St-Simon et de St-Jude. Peut-être Arnaut de Moles a-t-il voulu, par ce triple rapprochement, exprimer une opinion que suit aussi la légende dorée (1).

Au troisième panneau figure SIBYLLA DELPHICA QUI PROPHÉTISA que le diadème de Jésus serait une couronne d'épines. Cette sibylle porte, en effet, une couronne à sa main droite; et au-dessous le Sauveur des hommes est couronné par ses bourreaux.

Enfin, c'est le prophète Aggée, AGEUS PROPHETA DE DIEU, sous lequel est peint, entre deux anges, l'écusson de François II, cardinal de Clermont-Lodève.

Les niches des grands personnages sont couronnées de décorations architecturales enrichies d'aiguilles à crochets, de pignons élancés, de médaillons et de statuettes. A droite et à gauche, deux anges à ailes éployées et revêtus

(1) JACQUES DE VORAGINE sur *St-Simon et St-Jude*.

de longues tuniques blanches, jouent de la flûte. Quelques petits Chérubins voltigent sur divers points, tandis que d'autres messagers célestes servent de *tenants* aux écussons de trois de nos cardinaux-archevêques. A la droite de l'observateur sont les armes de François Ier, cardinal de Savoie, sous l'administration duquel eut lieu la reprise définitive des constructions de Sainte-Marie, en 1489. Il portait : *de gueules, à la croix pleine d'argent*, qui est de Savoie.

A gauche est l'écusson de Jean V, cardinal de la Trémouille, qui continua l'œuvre de son prédécesseur, à partir de 1490. Il portait : *Écartelé aux premier et quatrième d'or, au chevron de gueules accompagné de trois aigles d'azur membrés et becqués de gueules, deux en chef, un en pointe,* qui est de la Trémouille. *Au deuxième pallé d'or et de gueules alternant de six pièces,* qui est d'Amboise. *Au troisième d'or semé de fleurs de lis d'azur, au franc quartier de gueules,* qui est de Thouars.

Enfin, les armes de l'archevêque Hippolyte Charles, cardinal d'Este, ont pris, il y a peu d'années, la place des intruments de la Passion de Jésus-Christ qui figuraient au sommet de l'ogive. Elles doivent être blasonnées de la manière suivante : *Aux premier et quatrième d'azur à trois fleurs de lis d'or, à la bordure endentée d'or et de*

gueules. Aux deuxième et troisième d'azur, à l'aigle d'argent, armé et couronné d'or qui est d'Este. Et pour devise, *un Prométhée de feu en main*, avec ce mot: *Altiora*. Le blason du cardinal d'Este ne figure ici qu'à titre de souvenir historique. Archevêque d'Auch de 1554 à 1562, ce prélat ne fit peut-être rien dans l'intérêt de son église qu'il n'a pas même visitée.

Chapelle du St-Esprit.

Même vocable en 1720 (1).

C'est encore un retable élevé qui accompagne l'autel du St-Esprit. Mais tout y est simple et sans ornementation bien digne de remarque, tant pour la finesse du travail que pour le prix de la matière. Un tableau des premières années du XIXe siècle reproduit le mystère de la Pentecôte.

A côté de l'autel est la crédence, en bon état de conservation. Le mascaron a pourtant dû s'effacer, au-dessous de la piscine, pour faire place à un chétif lambris de bois, qui longe le bas du mur méridional.

Ici, comme aux chapelles de St-Martial, de St-Jacques et de St-Barthélemy, des prébendiers

(1) « L'autel de la chapelle du St-Esprit est entretenue par Mrs les prébendiers de lad. chapelle, et le soneur des cloches a soin de la balier. »

venaient, après la mort, reposer en paix dans ce même sanctuaire qui, tous les jours, les avait réunis vivants pour des fonctions qui leur étaient communes. Des dalles armées d'anneaux de fer, pour faciliter l'ouverture des caveaux funéraires, rappelaient encore, il n'y a que peu d'années, ces touchants souvenirs dans les quatre chapelles. On les a crus désormais inutiles, et le dallage a subi des modifications dont le temps aura bientôt effacé jusqu'à la dernière trace, en imprimant sur le fond une teinte qui, tous les jours, devient plus uniforme.

Sous le pavé du St-Esprit étaient aussi déposés les jeunes enfants de la maîtrise, qu'une mort prématurée enlevait avant les dix ans révolus qu'ils passaient ordinairement au service du Sanctuaire. Ils ne comptaient pas, il est vrai, dans les rangs de la cléricature; et, par là même, les dispositions prises par Monseigneur Dominique de Vic, vers le milieu du XVII[e] siècle, devaient, ce semble, exclure leur dépouille mortelle de l'enceinte de la cathédrale. Mais ces jeunes enfants avaient consacré leur adolescence, comme le prescrit le roi-prophète, à chanter les louanges du Seigneur avec les anciens du sacerdoce (1). Sans appartenir à la tribu

(1) Senes cum junioribus laudent nomen Domini. Ps. XLVIII. — v. 12.

lévitique, ils étaient, dans toute la rigueur des termes, du Chœur des saints cantiques (1). Et quand la mort venait les moissonner sur le sol même du Temple, il était bien juste que la cendre des vieillards les conviât à partager avec eux le repos de la tombe, à l'ombre des autels (2).

Verrière.

Nous voici en présence du dernier vitrail d'Arnaut de Moles. Une légende tracée entre le soubassement et les trois grands personnages précise la date du jour où il termina son œuvre.

LO XXV DE IHVN MVCENS XIII
FON ACABADES LAS PRESENS BERINES
EN AVNOVR DE DIEV DE NOTR

« Le xxv de juin 1513 furent achevés les présents vitraux, en l'honneur de Dieu et de Notre *Dame.* »

Au-dessus des grands tableaux, deux génies, absolument nus, balancent des guirlandes. Divers petits anges voltigent à travers les broderies de pierre, se tiennent en adoration ou portent les armoiries du cardinal de Clermont-Lodève. Deux autres messagers célestes tendent,

(1) Juvenes de choro psallentium. Thren. C. v. — v. 4.

(2) Et dixerunt ei senes : veni et sede in medio nostrum. DAN. C. XIII. — v. 50.

encore ici, la magnifique toile où vient s'exercer le pinceau d'Arnaut de Moles. Le peintre y retrace le merveilleux dénoûment de son poème.

Jésus-Christ vient de subir toutes les humiliations du plus indigne des supplices. Mais le nouvel Adam a triomphé de la mort que le premier avait, par sa faute, introduite dans le monde. Le Rédempteur montre, sur son corps à demi-voilé et désormais impassible, les glorieux stigmates de sa dernière lutte. Jusque-là, l'artiste n'avait donné que le nimbe uni à la tête de Jésus. Elle est, pour la première fois, rehaussée du nimbe crucifère.

A la gauche du Sauveur ressuscité d'entre les morts, Madeleine, toujours reconnaissable au vase des parfums, se jette à ses genoux et l'adore. Jésus-Christ lève doucement la main, modère les transports de sa fidèle servante, et lui dit:

NOLI ME TANGER

« Gardez-vous de me toucher. »

De l'autre côté est le disciple incrédule. Thomas n'a pas voulu s'en rapporter au témoignage des saintes femmes, ni à la parole de Pierre et des autres apôtres. Il a exigé une épreuve personnelle : il veut voir de ses propres yeux ; il demande même à toucher les plaies de son divin maître. Jésus daigne condescendre à sa faiblesse :

THOMS INFER DIGITV TVV HVC,

« Thomas, introduis ton doigt dans mes plaies. »

Il l'invite à s'assurer même de celle que la lance a faite à son côté. Et l'apôtre, d'incrédule devenu fidèle, reconnaît et confesse en s'écriant: « Mon Seigneur et mon Dieu (1)! »

Plus bas est la cène d'Emmaüs. Cléophas et un autre disciple de Jésus ont obtenu que l'étranger, qui les accompagne de Jérusalem à leur petite bourgade, s'arrête avec eux et accepte l'hospitalité avant de continuer sa route. D'ailleurs il était déjà presque nuit (2). Les trois voyageurs s'étant donc mis à table, Jésus se fait connaître à la Fraction du pain.

Tout à côté, le peintre a signé son œuvre sur le cartel qui est à l'ouest. Serait-ce avec intention qu'il place, immédiatement sous les paroles du Sauveur « Noli me tangere », son nom ARNAVT DE MOLES?

(1) Jean, C. xx. — v 28.
(2) Luc, C. xxiv. — v. 29.

CHAPITRE XVIII.

ENTRETIEN ET CONSERVATION DES VITRAUX.

Quand les peintures en apprêt furent complétées, les intendans de la fabrique eurent l'occasion de faire, aux grandes verrières du chevet, toutes les réparations qui pouvaient être nécessaires. L'œuvre d'Arnaut de Moles était en place depuis près de cent quarante ans. Et quoique les archives capitulaires n'aient conservé, pour ce long intervalle, aucun souvenir d'accident ou de dégradation de quelque importance, il est peu vraisemblable qu'en 1650 il n'y eût pas beaucoup à faire dans l'intérêt des anciens vitraux.

Soixante-deux ans plus tard, un mois environ après la mort de Monseigneur de Meaupou, le Chapitre se préoccupa de nouveau, le siége vacant, de l'entretien et de la conservation de nos

peintures sur verre. Malgré l'état de pleine décadence où se trouvait cet art merveilleux en 1650, Jacques Damen avait pu tout remettre sur un pied satisfaisant, sans établir trop de contraste entre son époque et les premières années du XVI[e] siècle. Mais, en 1712, les grands tableaux d'Arnaut de Moles ne pouvaient pas être mis impunément à la disposition d'un rhabilleur plus ou moins entendu dans la pratique de la vitrerie ordinaire. Et, en effet, il est aisé de reconnaître, sur divers points, les traces de son funeste passage. Du reste, dans les dernières années de Louis XIV, il n'était pas possible de mieux faire. Les verres peints devaient subir à Auch, comme partout ailleurs, les désastreuses conditions de cette époque.

Une pièce authentique nous a conservé à ce sujet des détails qu'il n'est peut-être pas hors de propos de reproduire ici, avant de continuer l'étude archéologique de notre cathédrale.

« L'an 1712 et le 18 juillet après midy dans la uille d'Auch par deuant moy n[re] royal habitant de lad'uille soubsigné présents les témoins bas nommes furent presens en leurs personnes Messieurs Jean François Laffont, Jean Daignan theologal, François Dumas, Louis Depetit controlleur des batimens de lad'eglise et batimens en dependans, Jean Beaupuy et Bernard Daspe

les tous chanoines en l'eglise metropolitaine Sainte-Marie de la presente uille d'Auch, et uicaires généraux en l'archeuêché le siege uacant, et Guillaume Symon chanoine archidiacre et ouurier de la fabrique lesquels de leur bongré et uolonté ont baillé et baillent a Thibaud Baudet m^e^ uitrier hant de la presente uille icy present stipulant et acceptant sçavoir est, le uitrage de lad'eglise Sainte-Marie de la presente uille pour le tenir en bon état, et ensemble tous les fillets d'archal pour la conservation desd. uitres lequel bail est fait pendant la uie dud'Baudet, pour laquelle entreprise lesd. s^rs^ uicaires generaux controlleur, et ouurier de lad. fabrique promettent de donner et faire païer aud. Baudet m^e^ uitrier la somme de 75 liures chaque année. Lequel bail a commence cejourdhuy paiable lad. somme de 75 liures sçavoir la moitié au commencement de l'année et l'autre moitié à la feste de Saint Jean-Baptiste chaque année, moienant laquelle somme de 75 liures led. Baudet uitrier s'oblige de tenir lesd. uitres et fillets d'archal en bon état, comme aussy d'ôter les araignées audedans et audehors desd. uitres et tapisseries. Et même du m^r^ autel et bois du chœur de lad. eglise, et d'y faire a l'auenir toutes les reparations nécessaires tant aux uitres que chassis des fillets d'archal à la charge par lesd. s^rs^ uicaires generaux, controlleur

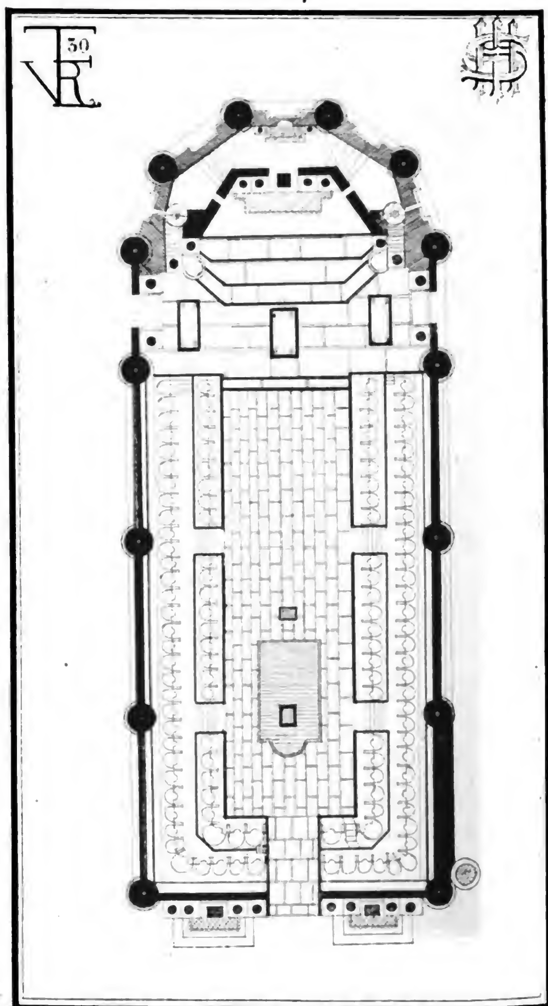
et ouurier de lad. fabrique de fournir aud. Baudet tout le fer necessaire pour lesd. uitres et chassis, comme aussi le chaffaudage pour reparer lesd. uitres des trois rozes et autres endroits ou la cage ny echelles ne peuuent seruir, ensemble les echelles, cage, cordages, pollie et tout necessaire a l'usage et reparation desd. uitres. Et en cas que par aucun coup de fusil, coup de pierre, et autre instrument, même la grêle en uiendroit à rompre les uitres de lad. église et chassis des filletz d'archal, il est conuenu qu'en cas le dommage excederoit la somme de 10 liures, lesd. sieurs uicaires generaux, controlleur et ouvrier de la fabrique seront obligez de paier le surplus des réparations qu'il conuient faire audela des 10 liures. Et en cas aussy quaucun dommage uiendroit sur lesd. uitres, soit par feu, grêle ou foudre, lesd. sieurs uicaires generaux, controlleur et ouurier de lad. fabrique seront tenus de faire faire les réparations aux dépens de lad. fabrique. Et lorsque led. Baudet uiendra a quitter lad. entreprise, il est conuenu qu'il sera obligé de remettre a lad. fabrique lad. cage, echelle, cordages et pollier. Et afin d'empecher qu'aucun dommage ne soit causé auxd. uitres les clefs des quatre petites tours de lad. église seront remises ez mains dud. Baudet et Castex charpentier chargé du recouurement de lad. église

et pour l'obseruation de ce dessus, lesd. sieurs uicaires generaux, controlleur et ouurier ont obligé les biens temporels de la fabrique et led. Baudet uitrier tous et chacuns ses biens presens et auenir qu'ils ont soumis aux rigueurs de justice en presence de Bertrand Peralo praticien et Jean Carrere marchand habitant de la presente uille signés à la cede auec lesd. sieurs Laffont uicaire general et Dumas uicaire general et Depetit uicaire general controlleur, Symon chanoine archidiacre ouurier, avec led. Baudet et moy. Expedié aud. Baudet le dix-neuuième juillet mil sept cent douse certifiant que mon original a été controlle au bureau d'Auch n° 1150 le dix-neuuième juillet mil sept cent douse receu vingt deux sols. Larouuière *signé.*

NASAS, n^re royal. »

Cette sollicitude du vénérable Chapitre est bien digne d'éloges, sans doute. Mais il est aisé de reconnaître qu'elle était toujours moins éclairée, à proportion qu'on s'éloignait de l'époque glorieuse où vécut notre célèbre peintre-verrier, Arnaut de Moles (1).

(1) Voir aux pièces justificatives la note E.



Inv. et lith. J. Fora Arch. J. Puyi F.

CHAPITRE XIX.

LE CHŒUR.

Les stalles d'Amiens ont fourni aux MM. Jourdain et Duval, vicaires de la cathédrale de cette dernière ville, la matière d'un beau volume grand in-8°. Au moment d'esquisser, en quelques pages, les stalles d'Auch, nous ne balancerons pas à dire qu'elles se prêteraient abondamment à des études tout aussi dignes d'intérêt, et non moins étendues que leurs célèbres rivales.

Tout à fait contemporain de celui qui nous occupe, le Chœur d'Amiens, pour des motifs dont il serait assez facile de se rendre compte, a eu pourtant beaucoup moins à subir les inconvénients de cette désastreuse influence qu'on pourrait appeler, à Auch, « le paganisme dans l'art chrétien.» Cet avantage est, à nos yeux, d'un

très grand prix. Mais nous aimons à nous persuader qu'il est l'unique.

Le Chœur de notre cathédrale a la même longueur que le chevet, moins la largeur du déambulatoire et la profondeur de la chapelle terminale. Son axe mesure donc 33^m 08^c environ. Sa largeur est la même que celle de la maîtresse-nef; elle mesure, par conséquent, 11^m 80^c.

Nous ferons observer que ces dimensions se prennent à la rigueur, ainsi que nous l'avons indiqué pour quelques autres détails de l'édifice; c'est-à-dire qu'elles se calculent en tant qu'elles sont limitées par la ligne qui passe au centre de la base des piliers. La clôture du Chœur est construite dans l'enceinte que forme cette ligne; de telle sorte que les épaisseurs diminuent d'autant les dimensions dans œuvre. Cette clôture comprend en premier lieu les stalles, en second lieu l'autel et son retable.

LES STALLES DU CHŒUR.

Les stalles ou formes sont disposées sur deux rangs l'un supérieur, l'autre inférieur, au sud, à l'ouest, et au nord du sommet de la croix formée par les deux axes de la basilique. Nous dirons les *hautes* et les *basses-stalles*, les *hautes* et les *basses-formes*, en nous conformant au langage

du xve siècle : *Juravit et fuit stallatus... in bassa forma.*

Sur cinq points différents, un à l'ouest, deux au sud et deux au nord, la ligne des basses-formes est interrompue pour ouvrir des passages par lesquels cinq ou six degrés conduisent aux stalles-hautes. Le rang supérieur se compose de soixante-sept formes, trente-trois à droite, et trente-quatre à gauche. On en compte quarante-six au rang inférieur, savoir : vingt-deux à droite, et vingt-quatre à gauche. Ce qui fait en somme cent treize siéges, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'en fallut jamais pour tout le Clergé de la cathédrale.

Chaque stalle comprend : 1° le siége ; 2° la miséricorde ; 3° les parcloses ; 4° les accoudoirs ou accotoirs ; 5° les museaux ; 6° le dossier.

Le *siége* est à charnière ; il se baisse et se relève à volonté.

La *miséricorde, patientia*, est un second siége plus petit, fixé au-dessous du siége principal, et tellement disposé qu'il sert à se tenir, en même temps, debout et assis, quand ce dernier est relevé.

Les *parcloses* sont les panneaux ou les parois qui séparent les stalles entre elles, tant au-dessous qu'au-dessus du siége.

Les *accoudoirs* sont la partie saillante ménagée sur le rampant antérieur de chaque parclose, pour y reposer les coudes quand le siége est baissé ; l'accoudoir est donc un appui inférieur.

Les *museaux* sont l'extrémité saillante de la pièce de bois dans laquelle est engagée et retenue la partie supérieure de chaque parclose. Ils servent à reposer les coudes quand le siége est levé ; le museau est donc un appui supérieur. Toutefois, l'*appui* proprement dit, *podium*, est séparé et en avant des stalles hautes, pour recevoir les coudes en forme de prie-dieu.

Le *dossier* est la partie des stalles qui s'élève plus ou moins, en arrière des siéges. Il ne monte qu'à la hauteur des museaux, dans les basses-formes. Mais il dépasse cette limite dans le rang supérieur et prend alors le nom de haut-dossier. Dans notre Chœur, les hauts-dossiers s'élèvent de 3^{m} 68^{c} au-dessus des museaux, sans compter le couronnement extérieur qui s'élève encore de 1^{m} 32^{c} environ. Un dais continu, en forme de couvre-chef élégant, décoré d'ogives, d'aiguilles, de clochetons, de pédicules feuillagés, etc., etc., surmonte les dossiers et les couronne d'un magnifique baldaquin.

Trois portes ouvrent dans l'enceinte du Chœur : la porte d'honneur à l'ouest et deux portes

latérales, l'une au sud et l'autre au nord. Le retable de l'autel complète la clôture à l'est.

Il serait à propos, ce semble, de discuter ici les raisons qui ont déterminé le moyen-âge à fermer le Chœur des grandes basiliques. Mais, dans la crainte de paraître trop long, nous nous contenterons de faire observer que ce défaut, si c'en est un, l'art chrétien l'a merveilleusement racheté en le voilant de splendides chefs-d'œuvre. En avant des Chœurs, il érigea les Jubés, il sculpta les faces qui sont en regard du déambulatoire, ou bien il les peignit ou les orna de tentures historiées. En dedans, il étala toutes les richesses de la nature organique, des symboles et de l'histoire, sur les miséricordes, sur les accoudoirs et les museaux, sur les parcloses, sur les hauts-dossiers et sur les dais qui les couronnent.

Pour être considérés avec l'intérêt dont ils sont dignes, tous ces détails demanderaient un travail beaucoup trop long pour les limites que notre cadre nous impose. Nous le renverrons à l'étude iconographique de la cathédrale, comme nous l'avons fait pour les vitraux. Ici, nous devons nous contenter d'un aperçu bien rapide, sans omettre néanmoins d'indiquer les sujets les plus

importants et, en particulier, les grand personnages qui rehaussent les panneaux de la clôture.

Nous reconnaîtrons, avant tout, que ces derniers présentent encore moins de suite que les tableaux de nos verrières. C'est bien la même pensée générale qui domine dans le Chœur et aux fenêtres des chapelles qui l'entourent, c'est-à-dire le parallélisme des deux Testaments en vue de Jésus-Christ « qui est d'hier, au langage de St-Paul, comme il est d'aujourd'hui et de tous les siècles (1). »

Sous le ciseau de nos sculpteurs, le Messie est donc encore figuré par les Patriarches, annoncé par les Prophètes et les Sibylles ; les Evangélistes racontent sa vie, exposent ses dogmes, sa morale, etc. Mais ces différentes séries se mêlent, ici comme ailleurs, sans ordre ni dessein arrêté, contre toutes les règles de la chronologie historique.

Nous débuterons par la désobéissance de nos premiers parents :

1° Adam et Eve sont, à l'ouest, debout, à côté de l'arbre fatal, sur le panneau qui décore le haut-dossier de la première stalle à gauche, près de la porte d'honneur. Il est à remarquer, ici, que le siége et les détails qui l'accompagnent se

(1) Hebr. C. XIII — v. 8.

détachent et s'élèvent sensiblement au-dessus du niveau commun. Cette distinction marque la place réservée que venaient occuper au Chœur, en qualité de chanoines laïcs de Sainte-Marie, les anciens comtes d'Armagnac. C'est là qu'on vit, après eux, au même titre, Henri Ier et Marguerite, roi et reine de Navarre (1), et, peut-être aussi, certains rois de France, depuis que le comté fut réuni à la couronne.

2° A la suite, et marchant vers le nord, on trouve la stalle du doyen des chanoines. Rien ne la distingue des autres, si ce n'est l'exquise délicatesse des sculptures qui décorent le haut-dossier. Le sujet en relief est la Charité, en tant qu'elle a pour objet spécial le prochain. Son nom, V. CHARITÉ, est inscrit sur le phylactère qu'elle tient de ses deux mains.

3° Un prophète dont aucun attribut n'aide à déterminer le nom.

4° La Sibylle de Lybie, voir page 183.

5° Moïse, page 182.

6° La Sibylle de Samos, page 169.

7° Un guerrier.

8° La Sibylle persique. Le dragon infernal qui s'était dressé contre la première femme est terrassé par la nouvelle Eve. Il rampe sous les

(1) Voir à la page 175.

pieds de la Sibylle qu'il menace inutilement. Celle-ci porte à la main droite la lumière encore voilée et contenue qui doit bientôt se manifester sur toute la terre. Voir page 180.

9° Un prophète.

10° La Sibylle phrygienne portant la croix triomphale de la Résurrection.

11° Un prophète.

12° La Sibylle de Cumes.

13° St-Jean-Baptiste et l'Agneau de Dieu.

14° La Foi, portant sur le bras droit la figure de l'Eglise, et retenant plus bas, de la main gauche, les deux tables de la Synagogue.

15° St-Jean à Ephèse. Il est encore imberbe, et il porte à la main gauche la coupe empoisonnée que lui a remise Aristodème, grand-prêtre des idoles. Le petit dragon ailé symbolise un génie malfaisant que le signe de notre Rédemption fait sortir de la coupe : St-Jean la bénit à la manière occidentale.

16° L'Espérance, vertu théologale, tenant dans ses mains une pelle et une ancre, comme double symbole de confiance sur terre et sur mer.— Au Chœur de St-Bertrand de Comminges, ancienne cathédrale, le sculpteur remplaçait, à cette même époque, la pelle par un oiseau en cage.

17° St-Marc, en Evangéliste, avec le lion, comme attribut qui le distingue.

18° La Charité, vertu théologale, c'est-à-dire en tant qu'elle a Dieu pour objet. Le soleil symbolise, à sa main droite, les feux ardents qui consument son cœur placé à la main gauche. — A St-Bertrand, tandis que la main gauche tient la figure du soleil, la droite indique plus bas un coffre ouvert rempli d'espèces monétaires.

19° St-Mathieu, en Evangéliste, avec l'enfant ailé, son attribut personnel (1).

20° La Justice, vertu cardinale, avec le casque en tête, la balance égale, et le glaive dégaîné à la main droite.

21° St-Luc portant sa palette de peintre. Le bœuf, attribut distinctif de cet Evangéliste, est à ses pieds.

22° La Force, vertu cardinale, telle qu'on la figurait au moyen-âge, c'est-à-dire avec la tour et le monstrueux reptile qu'elle maîtrise.

23° St-Jean devenu vieux. L'aigle qui le caractérise, comme attribut, porte à son bec l'écritoire de l'Evangéliste.

24° Marie-Madeleine. Elle tient le vase des parfums à la main droite, et à la gauche son eucologe entr'ouvert.

25° St-Pierre retire de la bouche d'un poisson

(1) St-Jean et Ezéchiel disent positivement, le premier, *faciem quasi hominis*, et le second *facies hominis*. — Voir à la page 194.

le statère qui doit solder le cens, tant pour le maître que pour le disciple (1).

26° Ste-Marthe en Provence, et l'aspersoir dont l'eau bénite dompte la férocité de la Tarasque. « Alors le monstre devenu doux comme un agneau se laissa attacher ; car Marthe lui passa la ceinture au cou, et le peuple vint le tuer à coups de lances et de pierres. Et en mémoire de cet événement cet endroit est appelé Tarascon (2). »

27° Un patriarche.

28° Encore la Foi, vertu théologale, avec la Bible close et une coupe surmontée de la Sainte Hostie.

29° Un guerrier.

30° Une femme appuyée sur une longue hampe, sans fer de pique ni de lance.

31° Un guerrier couronne en tête, en riche costume militaire, mais suppliant et sans armes offensives.

32° La Religion chrétienne, fortement appuyée sur une Croix de Passion.

33° Un guerrier, couronne en tête, protégé d'une forte cuirasse et sans épée.

34° Abraham en costume de guerre.

35° Melchisedech, couronne en tête, offre au

(1) MATH. C. XVII, V. 26.

(2) JACQUES DE VORAGINE, *Légende de Ste-Marthe*.

saint Patriarche le pain et le vin, comme à la troisième verrière du chevet, page 168.

36° Aux stalles hautes du sud, le premier grand sujet qui se présente, en marchant de l'est à l'ouest, est le roi David avec sa harpe. Il est couronné, et il porte le sceptre à la main droite.

37° Betsabée, devenue son épouse, orne le panneau suivant.

38° Saül, nu-tête et sans armes, pendant la guerre des Philistins.

39° David transformé en homme de guerre. Quoique bien jeune, il a pris une forte et pesante armure, par les ordres de Saül, ne gardant de sa première condition que la houlette pastorale.

40° Goliath avec la lourde hampe de sa pique de géant. Le fer du poids de six cents sicles manque à son arme.

41° David, nu-tête, débarrassé des armes de Saül, n'a gardé que sa tunique de berger, sa fronde et les cailloux du torrent.

42° Abner, avec son arc, posant le pied droit, d'un air de triomphe, sur le caillou qui vient de terrasser le géant Goliath.

43° Un guerrier portant la tête coupée et le glaive de Goliath. Il foule aux pieds la cuirasse du poids de cinq mille sicles d'airain, qui protégeait naguère la large poitrine du géant. Il est

d'ailleurs lui-même armé de toutes pièces, et sa figure est ombragée d'une abondante barbe.

44° L'une des femmes juives qui formèrent des chœurs au-devant de David, pour chanter la gloire de son triomphe (1).

45° Sentinelle avancée du camp d'Holopherne.

46° Suivante de Judith, portant le sac des provisions où sera déposée, en secret, la tête du général en chef des troupes assyriennes.

47° Holopherne, avec les insignes de la haute puissance dont l'a investi Nabuchodonosor, roi de Ninive; il porte un sceptre à la main droite, et une couronne radiée sur la tête.

48° Judith montrant le glaive et la tête coupée d'Holopherne (2).

49° Tobie avec son chien.

50° La Prudence, vertu cardinale, telle qu'on la représentait au moyen-âge.

51° Un prophète.

52° L'Atrempense, c'est-à-dire la Tempérance, quatrième des vertus cardinales, avec ses attributs d'usage en iconographie chrétienne. — A St-Bertrand, la tête de mort est remplacée par une bride, le mors dans la bouche.

(1) Lib. I Reg. C. xvii et xviii.
(2) Lib Judith. C. x, xi, xiii.

53° Un prophète.

54° La Sibylle d'Europe avec l'épée haute, comme à la huitième verrière, page 188.

55° Un guerrier armé d'une lance.

56° La Sibylle d'Hellespont. Elle indique de la main droite la Croix de la Passion, qu'elle soutient de la main gauche.

57° Un patriarche.

58° La Sibylle de Delphes avec la couronne d'épines, comme à la dix-septième verrière, page 214.

59° Le prophète Daniel comptant les soixante-dix semaines. Son couvre-chef est rattaché sous le menton, comme à la quatorzième verrière, page 203.

60° La Sibylle de Tibur montrant le gant de chair que nous avons vu à la seizième verrière, page 210.

61° Un prophète.

62° La Sibylle Cimmérienne. Le rhyton qu'elle porte à la main gauche, sur le quatorzième vitrail, page 203, est ici transformé en magnifique corne d'abondance.

63° Un patriarche.

64° La Sibylle Agrippa avec le double fouet de la flagellation, comme au treizième vitrail, page 203.

65° Un guerrier armé de toutes pièces et

portant, d'une main assurée, sa pique de forme peu ordinaire.

66° La Sibylle Erythréenne avec une belle tige fleurie, comme à la deuxième verrière, page 164. — A St-Bertrand, l'arbre de Jessé se développe entièrement aux sculptures de la porte d'honneur. Il se compose de vingt-sept personnages choisis dans la lignée de David, le septième et dernier fils de ce patriarche. — A Fleurance (Gers), Arnaut de Moles ne compte que douze têtes couronnées depuis Jessé jusqu'à Marie.

67° Un prophète.

68° La Force, vertu cardinale, avec les motifs que lui donnait la renaissance. Elle maîtrise aussi le dragon de la main droite ; mais la tour des époques antérieures est remplacée par une colonne rudentée où se lit l'inscription FORCE. Elle pose son pied gauche sur le chapiteau renversé de la colonne.

69° St-Pierre et St-Paul, princes des Apôtres. Le premier tient à sa main droite une grande et belle clé, et son évangéliaire à la main gauche. Le second appuie sa main droite sur la garde d'une longue *flamberge*, la pointe en bas. Il porte aussi le livre des Evangiles.

Ces deux colonnes de l'Eglise ont été choisies pour orner le double panneau de la chaire épiscopale qui termine la série des stalles supérieures.

et figure à droite de la porte d'honneur. Ainsi que nous l'avons dit de la stalle réservée aux anciens comtes d'Armagnac, le trône de nos archevêques se détache et s'élève un peu au-dessus du niveau commun. Il est accompagné, dans toute la hauteur des boiseries, d'un système d'ornementation plus complète dont les détails n'ont jamais été finis, et sont à peine épannelés sur quelques points.

Le nombre des hauts-dossiers se porte à soixante-neuf, quoiqu'on ne compte que soixante-sept stalles-hautes. De plus, comme les grandes figures sont en double, aux deux stalles réservées, les personnages qu'elles représentent sont au nombre de soixante-onze.

Au-dessus de la porte d'honneur se voient en outre : St-Jérôme en grand costume de cardinal avec son lion; la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche; St-Augustin, patron du Chapitre, en habits pontificaux, crossé, mitré et portant l'image de la Cité de Dieu sur son bras gauche.

Ces soixante-quatorze figures sont en demi-reliefs, hauts de 1m 20c. La tête arrive à peine à la naissance des courbes d'une ogive subtrilobée, dont le tympan est rehaussé de festons à riches découpures. Les pieds, quelquefois nus, mais plus généralement recouverts de chaussures

variées, dans lesquelles domine la pointe en *bec de cane*, reposent sur une console en cul-de-lampe. A droite et à gauche se dressent des pilastres entièrement sculptés sur un plan uniforme et néanmoins riche de détails. Quatre niches, merveilleusement travaillées, se partagent, deux à deux, la hauteur de ces pilastres. Les statuettes de 0^{m} 30^{c} qui les habitent reproduisent, avec de nombreuses répétitions, presque tous les grands personnages sculptés sur les hauts-dossiers. On en compterait trois cent-six, si quelques-unes, en très petit nombre néanmoins, n'avaient pas déserté leurs élégantes demeures.

A la hauteur du baldaquin, soixante-dix statues de cette même taille figurent, en outre, sur les pilastres pendants, c'est-à-dire à la jonction des ais qui enclavent, de droite et de gauche, la face antérieure des couvre-chefs continus.

De plus, et sur la même ligne verticale, le pendentif se termine un peu au-dessous, en petits personnages accroupis, tantôt isolés et tantôt réunis en groupe. Nous en avons compté soixante-quatorze, dont le mérite est loin de se réduire à la pause généralement bizarre qui fixe l'attention de l'observateur.

Si nous descendons aux basses-formes, nous

compterons encore ici soixante-dix statuettes distribuées plus particulièrement sur les points où la ligne des appuis est interrompue par la rampe des passages.

Un peu plus bas, dix-huit reliefs diversement prononcés racontent l'histoire de Jésus, depuis l'Incarnation jusqu'à la scène du Calvaire. Les sujets marchent parallèlement à la direction que nous avons suivie pour les grandes figures des formes supérieures. Ainsi, au nord de la porte d'honneur, tout à côté de l'entrée des stalles réservées de nos jours aux membres de la fabrique, Gabriel est descendu dans l'humble retraite de Marie. Malgré quelques déplorables mutilations, la jeune Vierge et l'Archange, en présence l'un de l'autre, nous révèlent assez la pensée de l'artiste. Le héraut céleste n'a plus à sa main droite les insignes de la mission que Dieu lui a confiée. L'inaltérable virginité de la Mère du Verbe était figurée par un lis épanoui, que deux petits anges avaient apporté du haut des cieux, dans un vase aujourd'hui brisé comme la Colombe. Un autre petit ange soutient le pupître sur lequel est ouvert le livre de Marie.

Cette première scène renferme donc cinq personnages : quatre messagers célestes et la Mère du Messie.

Au premier passage, la Visitation en a six. Et

vis-à-vis on en compte huit à la naissance de Jésus.

Au deuxième passage, on en compte cinq pour la visite de l'ange aux bergers; et vis-à-vis, deux seulement, dans l'heureuse rencontre de St-Joachim et de Ste-Anne à la porte dorée. «Quant tu uiendras, dit l'ange, à la porte dorée de Ihérusalem, tu encontreras ta femme Anne qui est moult esmeue de ta tardacion et aura grant joye de ta veneue (1).»

Evidemment, cette *encontre* légendaire, antérieure à la naissance de Marie, aurait dû se présenter avant les quatre sujets qui précèdent.

Au revers de la dernière parclose à l'est, les trois Mages arrivent de l'Orient. Nous comptons ici huit personnages. Il n'y en a que quatre au baptême de Jésus sur le panneau correspondant au sud.

Au troisième passage, le Sauveur des hommes ressuscite Lazare en présence de six témoins. Vis-à-vis, quatre bourreaux tressent ou assujétissent la couronne d'épines sur sa tête.

Au quatrième passage, Pilate lave ses mains et abandonne Jésus à ses ennemis. La scène comprend six personnages; et nous retrouvons

(1) La légende dorée, traduite par maistre Jean Batailler.

ce même nombre vis-à-vis, au portement de la Croix.

Enfin, sur le Calvaire, en face de l'Annonciation, nous en comptons encore quatre, autour de Jésus en croix, ce qui fait en tout soixante-sept.

A ce nombre, nous ajouterons aussi les seize statuettes qui ornent l'entrée des passages, à la hauteur des siéges, et les huit qui couronnent le lutrin.

Mais dans la crainte de lasser, outre mesure, l'attention de l'observateur, par trop de minutieux détails, nous n'essaierons pas d'énumérer en ce moment tout ce qui se présenterait encore à ses laborieuses investigations, dans les miséricordes et les parcloses, sur les accoudoirs, aux culs-de-lampe et autour des museaux des hautes et des basses-stalles. L'histoire profane et la mythologie, les deux Testaments, la légende et la symbolique se mêlent partout, sans se confondre, à travers les plus riches et les plus riantes productions de la Faune et de la Flore, soit exotiques, soit indigènes.

Nous épargnerons surtout aux timides regards d'une vertu pieusement austère l'étrange spectacle des faunes impudiques, des bacchantes échevelées, des satyres dégoûtants de cynisme, qui sont venus insolemment essayer leurs cadences lubriques jusque dans le Sanctuaire du

Dieu trois fois Saint. L'auguste asile du recueillement et de la prière devait-il davantage être transformé en atelier de cyclopes, où Vulcain ose forger à découvert les flèches de la volupté, entre Vénus et Cupidon ? L'aigle de Jupiter devait-il trouver ici, dans Ganymède, la complaisante victime du souverain maître de l'Olympe? En vérité, tous ces démons impurs évoqués de leur nouveau Tartare par les artistes de la renaissance, ne devraient-ils pas rugir et s'agiter de fureur, sous leurs infâmes symboles, lorsque les chants sacrés de la prière, mêlés aux éclats de l'orgue, font retentir dans le Lieu Saint le terrible anathème de l'Apocalypse : *Foris canes... et impudici ?*

Les limites que nous impose le plan de ce petit livre nous forcent de renvoyer à un autre ouvrage, ainsi que nous l'avons fait pour les vitraux, les détails historiques qui se rattachent aux sculptures du chœur. Nous nous contenterons, pour le moment, de reproduire ici la seule inscription qui nous semble présenter les caractères d'une signature de huchier. Au-dessous du museau oriental de la troisième basse-forme, en remontant de l'ouest à l'est, toujours dans le même ordre, nous lisons :

A. PICQUEPOIDRE

Et au revers, c'est-à-dire au-dessous du museau occidental de la quatrième :

QUI PICQUE SE POI

L'AUTEL DU CHŒUR ET SON RETABLE.

Il paraît que, dès l'année 1589, on avait jeté les fondements du retable qui clôture l'apside intérieure du Chœur. Mais ce travail fit d'abord peu de progrès : il restait beaucoup à faire dans les premières années du XVI[e] siècle; tandis que, depuis environ soixante-cinq ans, les boiseries des stalles hautes formaient, à cette dernière époque, une enceinte aussi complète que richement ornée, dans les trois directions du sud, de l'ouest et du septentrion. Durant ce long intervalle, on avait chanté, tous les jours, à l'autel du Chœur, la messe capitulaire, que les monuments écrits appellent souvent « messe de Notre-Dame. » Or, est-il à présumer que cet unique maître-autel, où se faisait d'ailleurs encore le service curial de la paroisse Ste-Marie (1), fût resté si longtemps à l'état provisoire ? Vrai point de centre autour duquel rayonnent toutes les gloires de la basilique, l'aurait-on abandonné si longtemps, sans ornement accessoire qui pût dignement servir, à l'est, de limite au sanctuaire. Quelques débris de crampons

(1) Voir à la page 146.

de fer sembleraient indiquer, entre les piliers, des traces de je ne sais quel appareil d'ancienne clôture. Peut-être l'épaisseur des constructions qui forment le retable dérobe-t-elle à nos regards d'autres indications moins incertaines. Dans cette dernière supposition, la clôture primitive était-elle réellement provisoire autour de l'autel ? ou plutôt l'œuvre si merveilleusement belle des cardinaux de Clermont-Lodève et de Tournon fut-elle, en effet, complète dès l'année 1550 ? Son apside se trouvait-elle en harmonie avec les stalles ? Et le nouvel embellissement, entendu à la façon du XVII[e] siècle, ne dut-il pas commencer par quelque destruction à jamais déplorable ?

Quoi qu'il en soit d'une question que les souvenirs traditionnels n'aident pas à résoudre, les dispositions du retable furent définitivement confiées, par Monseigneur Léonard de Trapes, aux soins d'un auscitain en grande réputation, que le roi Henri IV venait de nommer à Auch membre du bureau de l'Election (1). Il s'appelait

(1) *Electorum ad tributa describenda jurisdictio, curia vel tribunal* (Dictionnaire de Trévoux). On jugeait à cette petite cour, en première instance, les différends sur les tailles et les impôts, à l'exception des gabelles et domaine du roi. L'Election d'Armagnac n'était qu'un district particulier de la Généralité d'Auch. Elle se divisait en sept Collectes comprenant

noble Pierre Souffron (1). Son œuvre, si riche de marbres et de sculptures classiques, dont le mérite, d'ailleurs incontestable, ne saurait dignement compenser le complet désaccord de style avec les boiseries, n'était pas encore achevée au jour où furent vérifiés, d'office, les travaux accomplis dans la basilique. C'était « le onziesme du mois de may 1609. M. de Lestanc, conseiller du roy en son conseil d'estat, troisiesme président du parlement de Toulouse, et M. le Comte, conseiller du roy aud' parlement, étaient commissaires-députés. Pierre Souffron, sieur de la Maison; noble Ducros, architecte général pour le roy en la duchée d'Albret et terres de lencien domaine et couronne de France; Guilhaume Bauduer maistre maçon de la uille d'Auch, et Jehan Limousin ingénieur de la uille de Fleurance, étaient experts pris d'office; en présence de M. Estienne Chauaille, sieur de Bazillac, contrôleur du roy en l'élection d'Armagnac et Jacques Lebé, bourgeois de la uille

1214 feux, 26 bellugues et 1/4, réunis en 322 communautés ou paroisses. Le bureau d'Auch, composé de quatre élus, se tenait, rue des Pénitens Bleus, n° 14, dans une maison dont la porte conserve encore cette inscription gravée sur pierre : LOUIS XIII : BUREAU DE L'ESLECTION.

(1) Le P. Mongaillard, fol. 75, écrit ce nom avec ph, au lieu de ff. « Petrus Souphronus nobilis, nostræ ætatis latomus, et ipse auscitanus civis, etc., etc., etc. »

d'Auch, aussi nommés d'office, pour procéder à la visite de lad. église....». Or, nous lisons « au procès-verbal de la dite expertise, faite et paracheuée le dix huitiesme jour de may 1609 : et ayant regardé et considéré lad. église à l'estat qu'elle est de présent, nous a semblé estre le plus nécessaire et conuenable de paracheuer le grand-autel.»

On continua donc l'autel du Chœur, dont les détails demandèrent encore beaucoup de temps; et c'est à l'ordre corinthien que fut donnée la préférence, du moins à l'intérieur, pour l'ensemble de cette nouvelle construction. Les travées qui correspondent aux deux petites sacristies et aux cinq chapelles de l'apside furent comprises dans le plan.

Dans la travée des sacristies, deux grandes colonnes encadrent, à droite et à gauche, les portes latérales. Entre chaque porte et l'architrave, une table de marbre noir expose aux regards des fidèles une inscription en lettres d'or. On lit, sur celle du midi, les commandements de Dieu, présentés de la manière suivante :

PRÆCEPTA DECALOGI

VNVM COLE DEVM, NEC JVRES VANA PER IPSVM
SABBATHA SANCTIFICES HABEAS IN HONORE PARENTES
NON SIS OCCISOR. FVR, MOECHVS, TESTIS INIQVVS

ALTERIVS NVPTAM NEC REM CVPIAS ALIENAM.

Vis-à-vis, au-dessus de la porte du nord, sont inscrits les commandements de l'Eglise, précédés de ces paroles:

AVDI FILI NE OBLIVISCARIS
LEGEM MATRIS TVÆ ET
PRÆCEPTA EJVS COR
TVVM CVSTODIANT.

FESTOS DIES CELEBRATO
MISSAM IN FESTIS AVDITO
JEJVNIA INDICATA
OBSERVATO
QVOTANNIS SACERDOTI
CONFITETOR
IN PASCHATE
COMMVNICATO.

Un peu plus bas, sur deux petits carrés de marbre, on lit, à l'ouest, ECCLESIA; et à l'est, RELIGIO.

Le piédestal qui avoisine les stalles, de ce même côté, porte, en outre, l'inscription suivante, gravée sur la face intérieure.

VIRGINI
DICATVM
AB EJVS
PARTV
MDXLVIII

Evidemment, ce n'est point là une date qui intéresse l'œuvre de Pierre Souffron. Elle rappelle l'époque où la cathédrale, encore inachevée, fut solennellement consacrée à la Nativité de la Vierge Marie, sous le cardinal de Tournon. Peut-être cette inscription fut-elle relevée, dans les premières années du XVIIe siècle, de l'autel que le XVIe avait provisoirement construit au Chœur.

A la suite des portes, quatre colonnes encadrent deux à deux les ambons du diacre et du sous-diacre. Au moment de chanter l'Epître, le sous-diacre était dans l'usage de passer immédiatement du Sanctuaire à sa petite chaire meridionale, par une porte qui se voit encore à côté de l'autel. Le diacre se rendait également, par celle qui est vis-à-vis, du côté du nord, à l'ambon de l'Evangile.

Ces primitives dispositions de l'autel capitulaire se conservent bien encore. Mais pourquoi les deux ambons sont-ils toujours muets?

Celui du diacre porte, cependant, sur un cartel, en lettres d'or :

QVI EX DEO

EST

VERBA DEI

AVDIT.

« Celui qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu (1). »

A l'est de cette inscription, un bas-relief sur pierre, quelque peu mutilé, représente St-Jean le Bien-aimé, écrivant son Evangile, à côté de l'aigle symbolique. — En regard de l'autel, St-Luc est à peine reconnaissable sous l'étrange couvre-chef qui dépare sa tête, depuis les transformations qu'il a dû subir en 1793. Le bœuf n'est guère mieux ébauché que certaines décorations accessoires préparées autour de cet Evangéliste.

L'ambon du sous-diacre devait aussi, sans doute, recevoir des sculptures sur les panneaux correspondants. Mais elles n'ont jamais été exécutées. L'inscription que l'on y voit, en lettres d'or, est ainsi conçue :

NON AVDITORES LEGIS

SED FACTOES. ROM. II.

« Non pas ceux qui écoutent la Loi, mais ceux qui la pratiquent. Epît. aux Rom. C. II. »

La date 1628, légèrement gravée sur l'un des deux panneaux, prouve bien que cette petite chaire était en place avant la mort de Monseigneur Léonard de Trapes. Ces chiffres sont à

(1) JOANN. C. VIII. — V. 47.

côté d'un signe lapidaire, que nous reproduisons au n° 30, sans pourtant être assuré qu'il appartienne à un tailleur de pierre.

Entre les deux chaires et l'autel, dix colonnettes de marbre noir, cinq de chaque côté, encadrent six niches en renfoncement, où des châsses d'un grand prix venaient autrefois, dans les jours de solennités religieuses, exposer à la vénération des fidèles les reliques qui se gardaient au trésor de la cathédrale. Nous lisons du côté du nord, au-dessous de la niche réservée à St-Taurin :

S. TAVRINVS EP. AVX
SEDIT AN. XIX. PASSVS
EST SVB DIOCL. ET
MAXIM. IMPP. SEDE
ROM. VAC. AN. 300.

Au-dessous de la deuxième, réservée à St-Orens :

S. ORIENTIVS EP. AVX.
SEDIT ANN. II. OBIIT SVB.
SYRIC. PP. ARC. ET
HON. IMPP. ANNO. 400. (1)

Au-dessous de la troisième, réservée à St-Léothade :

(1) ANN. II. est incontestablement une erreur, St-Orens a occupé notre siége beaucoup plus longtemps.

S. LEOTAD. ARC. AVX.
SEDIT AN. 26. OBIIT
SVB ADRIA PP. TPE (*sic*)
CARO. MAG. AN. 796.

Du côté du midi, les trois cartels sont restés sans inscription. Cependant le P. Mongaillard, contemporain de Pierre Souffron, nous apprend que les six niches reproduisaient le souvenir de six prélats sanctifiés sur notre siége (1). St-Austinde devait donc aussi y trouver sa place; et les deux autres étaient, vraisemblablement, St-Cérase et St-Clair; car on gardait au trésor des reliques, une partie du bras de St-Cérase, et le corps de St-Clair était conservé au prieuré de St-Orens.

L'écusson gratté, que deux anges tiennent, à droite et à gauche, un peu au-dessus de la niche du milieu, était celui de Monseigneur Léonard de Trapes.

Le tombeau de l'autel est construit à faces droites et verticales, en marbres de diverses couleurs. Sur un grand médaillon qui orne la face antérieure, la Vierge Marie assise est figurée en relief, avec l'Enfant Jésus sur ses genoux.

(1) Sex aliæ nichæ sex archiepiscopos in divorum numerum relatos representant. — Folio 74.

Au-dessus du gradin, et dans toute sa longueur, se voient trois sujets sculptés sur bois.

Du côté de l'Epître, un petit ange conduit le modeste animal qui sert à porter en Egypte la Sainte Famille. Marie marche à pied comme Joseph. Ils contemplent, l'un et l'autre, avec ravissement, le petit Jésus endormi sur le giron de sa Mère. St-Joseph n'a pas oublié la scie de l'ouvrier en bois. Il la porte sur son épaule, tandis que le panier des provisions pend à sa main droite.

Du côté de l'Evangile, l'artiste a voulu représenter le retour à Nazareth: la Sainte Famille prend un peu de repos dans le désert, non loin d'une vasque à forme antique, d'où l'eau s'épanche en très grande abondance. L'Enfant-Dieu a un peu grandi; on le voit à demi vêtu et debout, entre Marie et Joseph assis à terre. Jésus présente à son père nourricier un beau lis épanoui. Le Ciel a voulu contempler cette touchante scène: un ange la couronne, et porte à ses deux mains une guirlande tressée de fruits et de fleurs.

Entre ces deux premiers sujets, et sous un cintre légèrement surbaissé, Pierre Souffron place la cène d'Emmaüs au milieu de l'autel, en face du ministre offrant le Saint Sacrifice. Jésus est assis entre les deux disciples; c'est le moment où il bénit le pain et se laisse reconnaître.

Quatre colonnes géminées, entièrement semblables aux huit dont nous avons parlé d'abord, se détachent, en avant du pan coupé central qui complète le retable. A la hauteur des chapiteaux est sculptée sur pierre la Nativité de la Vierge Marie. Ste-Anne, encore dans son lit, immédiatement au-dessous de l'architrave, est l'objet des soins empressés d'une jeune femme qui se tient debout à côté d'elle. Plus bas, une matrone assise tient l'Enfant qui vient de naître, au-dessus d'un large bassin à bords arrondis. Quelques suivantes l'entourent; celle-ci pour préparer un berceau, cette autre pour chauffer de petits langes qu'elle étale de ses deux mains en présence d'un réchaud mobile. Le Père Eternel, environné d'une auréole d'anges, domine toute la scène.

Au milieu du retable, Pierre Souffron a ménagé un assez large portique à plein cintre, dont l'ouverture tombe jusque sur le pavé. Une espèce de voile, tendu à l'intérieur, donne à cette arcade les apparences d'une niche, au centre de laquelle la statue de Marie avait déjà trouvé place avant la mort du bienheureux Léonard. « Elle porte, écrivait le P. Mongaillard à cette époque, le petit Enfant Jésus sur son bras gauche (1). » Or, cette

(1) Medius nidus (quem nicham vulgus vocat) Virginem Deiparam filiolum de brachio sinistro gestantem refert.— Folio 74.

statue était «une grande Vierge d'argent assise sur une chaise de même matière et d'un travail exquis, que le chanoine Jean de Lacroix, ausci-tain, compétiteur du cardinal de Tournon, avait donnée à l'église, vers l'an 1550 (1).» On la voyait encore au trésor de la cathédrale avant 1793, et de vrais connaisseurs nous ont assuré que ce riche monument de la piété de Jean de Lacroix n'était pas moins remarquable par la délicatesse et le fini de l'ornementation, entièrement conforme au style des boiseries, que par le prix de la matière.

A la même époque disparut également une autre statue dont les lignes suivantes donneront à nos lecteurs une plus juste idée que tout ce que nous pourrions en dire nous-même.

«Item, en quatrième lieu je donne soixante-dix marcs d'argent, à prendre sur mon argenterie, pour faire une statue représentant la très Ste-Vierge avec l'enfant Jésus. Ce qui m'a paru d'autant plus convenable, qu'elle est la patronne de cette province et en particulier dud. Chapitre. La statue de la Vierge sera placée dans la niche qui est à l'autel du Chœur. Et il ne sera permis de changer, transférer ni déplacer, vendre, *détruire* ni aliéner lad'statue sous quelque prétexte que ce

(1) Dom Brugelles, p. 153.

puisse être ; ce que je prohibe par exprès, mon intention ne devant être autrement interprétée.

« On placera au bas d'icelle cette inscription :

EX DONO
LUDOVICI DAIGNAN DU SENDAT PRESBYTERI
HUJUS ECCLESIÆ CANONICI
ARCHIDIACONI MAGNOACI
ET VICARII GENERALIS HUJUSCE DIŒCESIS
CUM ONERE
UT AB HEBDOMADARIO RECITETUR
QUOTIDIÈ ET IN PERPETUUM
PRO BENEFACTORE
ORATIO *INCLINA* POST MISSAM DOMINÆ NOSTRÆ
ET PARITER POST COMPLETORIUM

« Je donne aussi les deux chandeliers dont je me sers ordinairement pour célébrer la messe ; lesquels seront placés pour toujours et à perpétuité à côté de lad. statue d'argent représentant la Ste-Vierge. Ils seront allumés à la grand'messe et vêpres des fêtes de Marie. Je donne à cette fin aud. Chapitre 200 liures pour le luminaire. »

Malgré l'expresse prohibition du vénérable et pieux archidiacre, la statue du XVIIIe siècle ne fut pas plus respectée que celle du XVIe. La grande niche était vide comme celles des deux pans coupés qui l'avoisinent, lorsque Barthe, évêque constitutionnel du Gers, vint prendre la place qu'avaient si dignement occupée les Taurin, les

Orens et les Austinde. Une statue de marbre blanc d'Italie avait fixé son attention dans le musée départemental. C'était la Vierge portant l'Enfant Jésus sur son bras droit. Vic-Fezensac avait dû la céder aux amis de l'art national de cette mémorable époque. Barthe la demanda et l'obtint pour l'autel du Chœur où nous la voyons encore.

Avant de quitter le sanctuaire, nous porterons un instant notre attention sur les trois dalles tumulaires qui sont venues y prendre place, et se confondre avec celles du pavé. Sur la tombe qui correspond au milieu de l'autel, nous lisons:

LEONARDVS DESTRAPPES
ARCHIEPISCOPVS AVXITANVS
VERMIS ET NON HOMO
OPPROBRIVM HOMINVM
ET ABJECTIO PLEBIS.

Au-dessous, les armes de Monseigneur Léonard de Trapes déjà blasonnées, à la page 80. Et plus bas:

SVSTINE VIATOR ET IMPERATA
SVPREMIS TABVLIS ELOGIA
PERLEGENS TIMORATÆ CONSCIENTIÆ
MOTVM COGITA.
HÆC TE MONITVM VOLVIT
CLAVDIVS MAVLNORRY

TOLOSANVS SENATOR

NEPOS ET HÆRES MŒSTISSIMVS.

ABI.

C'est donc pour se conformer à l'expresse volonté du défunt que Claude Maulnorry, neveu et héritier de Monseigneur Léonard de Trapes, avait gravé sur cette pierre ces touchantes paroles. Nous lisons, en effet, dans une clause testamentaire écrite peu de mois avant la mort du saint prélat : « Item, je donne à mon église Sainte Marie d'Auch une grande châsse d'argent en laquelle je veulx et entends qu'il soit mis le chef de St-Taurin et faict une fenestre sur l'autel de lad'chapelle St-Taurin (1), pour tenir led'reliquaire... Je charge mon héritier cy-bas nommé d'avoir soing de faire accomoder lad'chapelle, et d'y faire une tombe sur mon corps, où sera escrit : *Leonardus archiepiscopus auxitanus, vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis.* »

La dépouille mortelle de ce vénérable pontife fut déposée dans la chapelle cryptale de St-Taurin. Mais Dieu, qui se plait à élever celui qui s'abaisse, ne tarda pas à glorifier cette humble sépulture par des faveurs extraordinaires. Le bruit s'en répandit au loin, dans notre

(1) Dans la crypte.

province ecclésiastique, et la multitude invoqua désormais Monseigneur de Trapes sous le nom de *bienheureux Léonard.*

La grande châsse d'argent qui contenait le chef de St-Taurin et les nombreux *ex voto* de sa chapelle furent enlevés en 1793. La tombe du bienheureux Léonard fut profanée. Mais le Clergé de Sainte-Marie, dans les premières années du XIX[e] siècle, donna aux précieux restes qu'elle contenait une place honorable dans les caveaux du sanctuaire. Un chapelet et un crucifix furent retrouvés, à travers les ossements, en bon état de conservation, et religieusement renfermés dans une croix à jour, qui se voit encore au vestiaire du Chapitre.

Sur la tombe qui est du côté de l'Evangile nous lisons :

ANDREAS STEPHANUS
ANTONIUS
DE MORLHON
ARCHIEPISCOPUS
AUSCITANUS
COMES ET PAR FRANCIÆ
OBIIT AUSCIS
AN. D. 1828
AN. ÆTATIS 74.
REQUIESCAT IN PACE.

Monseigneur de Morlhon fut notre premier archevêque, depuis le rétablissement du siége, en 1823. Ses armes, trop légèrement gravées sans doute, ont presque entièrement disparu sous le frottement qui, tous les jours, use le marbre de la tombe. Il portait: *d'azur au lion d'argent, accompagné de trois besants d'or, deux en chef, un en pointe.*

L'inscription de la troisième pierre est ainsi conçue:

HIC JACET
EMINENTISSIMUS ET REVERENDISSIMUS
D. D. JOACHIM JOANNES XAVERIUS
TITULI S. S. TRINITATIS DE MONTE PINCIO
S. R. E. PRESBITER CARDINALIS D'ISOARD
ARCHIEPISCOPUS AUSCITANUS
NOVEMPOPULANIÆ ET UTRIUSQUE NAVARRÆ
PRIMAS
DUX ET PAR FRANCIÆ
ARCHIEPISCOPUS LUGDUNENSIS
A REGE NOMINATUS
PARISIIS DEFUNCTUS
DIE SEPTIMA OCTOBRIS
ANNO DOMINI
1839.

Le cardinal d'Isoard ayant été nommé au siége de Lyon s'était rendu à Paris pour y attendre

ses nouvelles bulles. C'est là que la mort vint le surprendre, avant leur expédition. La dépouille mortelle de cet illustre pontife fut rendue à son Eglise par les soins de M. l'abbé Mondin, chanoine de la Métropole.

Les armes gravées sur cette tombe sont posées sur manteau de pair et surmontées de la couronne ducale, avec le chapeau de cardinal, et une croix double en pal, derrière l'écu. Le cardinal d'Isoard portait: *d'argent à la fasce de gueules chargée d'une étoile d'argent croisée de sable, et accompagnée de trois loups naissants de sable, lampassés et armés de gueules, deux en chef, un en pointe.* Et pour devise personnelle, *lux et dux.*

Le plan définitif, adopté pour la clôture du sanctuaire, comprenait à l'extérieur une première construction dans la ligne des piliers qui suivent la courbe du rond-point.

A la travée des sacristies, deux consoles, fixées au-dessus de la porte du Chœur, devaient recevoir, au sud et au nord, des colonnes qu'elles attendent encore, si toutefois elles n'ont pas été brisées, comme plusieurs autres, dans la révolution.

En face de l'autel de Ste-Anne, un premier ordre, à détails ioniques, décore la petite porte qui

ouvre sur l'escalier de la tribune construite au-dessus du retable. Une inscription, en lettres d'or sur marbre noir, nous avertit que c'est la porte du Seigneur, et qu'elle s'ouvrira devant les Justes (1).

HÆC PORTA DOMINI
JVSTI INTRABVNT
IN EAM
PSAL. 117.

Deux colonnes torses supportent un entablement rehaussé de sculptures d'une délicatesse très remarquable. En avant d'un paysage que limitent des monumens en ruine, les quatre Evangélistes posent encore devant nous, ayant à côté d'eux les attributs qui leur sont propres. Tandis que St-Jean, St-Marc et St-Mathieu écrivent l'histoire de Jésus, St-Luc, debout en face d'un chevalet, reproduit, par la peinture, les traits de la Vierge Marie.

Un peu plus haut deux colonnes corinthiennes de marbre noir encadrent un large panneau où le mystère de l'Incarnation du Verbe a été sculpté sur pierre. La jeune Vierge écoute à genoux les paroles de l'Archange. Gabriel, porté sur un nuage, tient un beau lis de la main gauche. Des rayons de gloire symbolisent, dans

(1) Psalm. CXVII.— v. 20

l'angle supérieur, l'intervention du Père Eternel, tandis que la Colombe descend du haut des cieux et se détache d'un nombreux cortége d'anges.

Le lieu de la scène est en regard d'un splendide colonnement à double rang d'arcades et de galeries. Tout ce luxe est loin de rappeler ici la pauvre maison de Nazareth, où Marie vivait inconnue, dans le silence, le travail et la prière.

Enfin, deux belles niches, sans statue, occupent l'espace qui reste entre le second ordre et la tribune. Deux anges les séparent et tiennent, comme à l'intérieur, un écusson où se voyaient autrefois les armes de Monseigneur Léonard de Trapes.

En face de la chapelle de St-Louis l'ornementation du pan coupé correspondant était, à peu de chose près, comme celle que nous venons de décrire. Les détails du couronnement étaient restés seuls inachevés. Mais diverses sculptures portent les traces du ciseau mutilateur. De plus, les tronçons des colonnes torses, brisées en 1793, encombrent encore l'escalier méridional qui conduit soit à l'ambon du sous-diacre, soit à la tribune du retable.

Dans les trois autres pans coupés, le premier ordre est encore ionique, tandis que le second est corinthien. La Visitation de la Vierge fait

suite à l'Incarnation du Verbe. Nous savons qu'Elisabeth et Zacharie demeuraient dans les montagnes de la Judée (1); mais l'Ecriture ne dit pas le nom de la ville.

Marie arrive seule, et sa cousine n'attend pas qu'elle vienne la surprendre, ainsi que St-Luc nous autorise pourtant à le croire. Elisabeth a franchi les nombreux degrés d'une rampe extérieure, au haut de laquelle Zacharie s'est arrêté. Les deux époux, déjà fort avancés en âge, avaient toujours marché devant Dieu dans la justice (2). Le sculpteur a voulu, de plus, les entourer de tous les dehors d'une honorable aisance. Leur habitation est riche, vaste et monumentale : les portiques, les dômes, les colonnes, les tours armées de créneaux, et les pyramides élancées couronnent admirablement le gracieux paysage où elle figure.

Des sujets analogues devaient, selon toute apparence, faire suite dans les trois autres pans coupés. Mais ce projet n'a jamais eu d'exécution; et la nouvelle reprise faite peu d'années avant 1790, dans la travée qui correspond à la chapelle du St-Esprit, ne devait pas avoir plus de succès. Sur tous les autres points, le pourtour extérieur des boiseries est protégé, sans

(1) Luc, C. I. — v. 39.
(2) Luc, C. I. — v. 6.

ornement, par un petit mur qui suit la direction des centres de base des piliers.

Dans l'épaisseur des constructions qui complètent, à l'est, la clôture du Chœur, une petite enceinte a été ménagée sous voûte. Sa longueur du sud au nord mesure à peine 3^m 10^c, et sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, 2^m 50^c. L'autel que l'on y voit encore n'a pas été restauré depuis la révolution. La niche et les colonnes ioniques de son modeste retable ont tous les caractères du XVIIe siècle. La table de marbre qui recouvre le tombeau nous paraîtrait seule appartenir à une époque antérieure. Ce pieux édicule, où les vieillards et les infirmes venaient de préférence, dans les deux derniers siècles, célébrer le Saint Sacrifice, est sous le vocable de St-Augustin, patron de nos chanoines.

CHAPITRE XX.

LES CHAPELLES CRYPTALES.

Nous avons déjà reconnu, au quatrième chapitre (page 34), l'existence d'une crypte sous les chapelles du rond-point. Deux escaliers peuvent nous conduire dans ces lieux souterrains. Descendons les dix-huit marches de celui dont nous avons vu l'entrée dans la chapelle de Ste-Anne. L'ouverture qui nous éclaire à l'est, à moitié rampe, est l'ancienne porte de communication entre la cathédrale et le palais de nos anciens évêques.

La première chapelle est à six pans coupés. On la dédia, dès l'origine, à St-Léothade dont le tombeau est sur l'autel. La voûte, haute de trois mètres environ, sous la clé, a six arêtes saillantes, dont les moulures sont prismatiques

comme dans toutes les arcades de l'église. Cette voûte reproduit, par conséquent, la forme et le nombre des divisions que nous venons d'observer dans la chapelle supérieure correspondante, c'est-à-dire dans celle de Ste-Anne.

Sur le pan coupé occidental est inscrustée une petite plaque de marbre où nous lisons ce souvenir obituaire :

TABULAM ISTAM MARMOREAM
HIC LOCAVIT NOBILIS DE POLASTRON
ARCHID. ANGLEZII
SUI NON IMMEMOR COMMENDATIONIS
PRÆDECESSORIS D. JACOBI MIRON
ARCHIDIA. PARITER ANGL.
QUI IN ISTA ECCLESIA METROP.
SACRUM DIURNUM
TAM PRO SUA QUAM SUORUM SALUTE
INSTITUIT
ANNO DOM. 1685.

Les autres chapelles qui suivent ont toutes la même forme, et, à peu de chose près, les mêmes dimensions que celle de St-Léothade.

La deuxième est dédiée à St-Taurin, dont les reliques se conservent aussi dans le tombeau qui fait partie de l'autel. On n'a pas oublié que le bienheureux Léonard avait expressément demandé, par une clause testamentaire, que sa dépouille mortelle vint reposer à côté des

cendres de l'auguste martyr de la forêt de Verdale (1). Mais il voulut bien établir, de son vivant, le degré de confiance que pouvait mériter l'opinion généralement accréditée à Auch touchant les reliques des chapelles souterraines.

On affirmait, sans hésiter, sur la foi d'une tradition constante, que les trois sarcophages que nous y voyons encore contenaient les restes des SS. évêques Taurin, Léothade et Austinde. Que, de plus, le corps de St-Taurin était certainement dans la deuxième chapelle.

Quant aux deux autres tombeaux, on ne savait trop déterminer si le corps de St-Léothade était réellement dans celui de la première ou dans celui de la troisième chapelle. Notre saint prélat résolut de procéder à une visite régulière, dans l'espérance d'éclaircir définitivement, à force de prudence et de circonspection, une difficulté sur laquelle les diptyques et les livres se taisaient, tout aussi bien que les inscriptions lapidaires.

Des hommes habiles dans la médecine et la chirurgie, nous dit le P. Montgaillard, témoin oculaire de cette épreuve solennelle, constatèrent, par eux-mêmes, que les ossements étaient bien au complet dans les sarcophages de la deuxième

(1) Voir à la page 261.

et de la troisième chapelle. Mais dans celui de la première, l'un des deux bras était tronqué près de la main.

Les reliquaires du trésor furent aussi ouverts, et les hommes de l'art reconnurent que la relique vénérée comme étant une portion du bras de St-Léothade s'adaptait parfaitement au membre tronqué; de telle sorte que, par cette addition, le bras étant redevenu complet, il ne resta plus aux assistants le moindre doute.

On put donc reprendre immédiatement la visite du deuxième sarcophage. Or, comme les circonstances bien connues du martyre de St-Taurin autorisaient à croire qu'il était mort d'une fracture à la tête, on examina le crâne. Il fut bien avéré qu'il se trouvait brisé, à droite, du sommet de la tête à l'oreille, sur une étendue égale à la paume de la main.

Les deux corps de St-Léothade et de St-Taurin, une fois reconnus, on n'était plus en droit de douter que le troisième ne fût celui de St-Austinde. D'ailleurs, par la comparaison des divers objets renfermés dans les trois sarcophages, il était aisé de constater que le corps de St- Taurin devait remonter à une époque très ancienne, tandis que celui deSt-Léothade accusait moins de vétusté, et celui de St-Austinde moins encore.

Or, il est bien établi par l'histoire que la mort de St-Taurin remonte au IVe siècle, celle de St-Léothade au VIIIe, et celle de St-Austinde à la seconde partie du XIe.

Le résultat de cette épreuve, dont le P. Mongaillard a longuement décrit tous les détails, confirma donc entièrement l'opinion générale sur les trois sarcophages des chapelles.

D'après ce que nous avons dit plus haut, la troisième, dédiée à St-Austinde, est immédiatement au-dessous de celle qui termine le chevet de la basilique. En face de l'autel, quelques irrégularités dans les pierres du sol portent les traces d'un remaniement de fraîche date. C'est que, dans les premières années du XIXe siècle, les restes de Monseigneur de Meaupou, archevêque d'Auch, sont venus chercher, sous ces tronçons de dalles, l'oubli et le repos qu'ils n'avaient point trouvés ailleurs. Le charitable fondateur de notre hospice civil et militaire avait d'abord reçu, au bas des marches de l'autel du Chœur, dans une honorable sépulture, un gage bien mérité de la reconnaissance publique. Mais ses cendres furent profanées dans la révolution. Son épitaphe, gravée sur cuivre, ne fut pas elle-même plus respectée. Et quand les jours redevinrent plus calmes, ce qu'on avait pu recueillir de sa

dépouille mortelle fut déposé près du tombeau de St-Austinde, à titre de juste réparation. Il est bien à désirer qu'une pierre tombale rappelle au moins le nom, et perpétue le souvenir de ce généreux bienfaiteur des pauvres.

Les deux dernières chapelles n'ont jamais eu de vocable particulier. Dans la quatrième, un cippe adossé au mur septentrional porte cette épitaphe :

ICI REPOSE
LE CORPS
DE NOBLE MESSIRE
ANTOINE DE LAFITE
COMTE DE MONTAGUT
COLONEL D'INFANTERIE
CHEVALIER DE L'ORDRE
ROYAL ET MILITAIRE
DE ST-LOUIS
ET DE LA
LÉGION-D'HONNEUR
PRÉFET
DU DÉPARTEMENT DU GERS
DÉCÉDÉ
LE 28 JANVIER 1815.

La cinquième chapelle a beaucoup trop les apparences d'un réduit où l'on refoule ce qui

gène partout ailleurs. L'humidité qui pénètre, au sud et à l'ouest, les murs et le pavé, fixe depuis longtemps l'attention des architectes. Il serait bien urgent d'en rechercher la véritable cause, afin de l'éloigner des fondations de l'édifice.

C'est au pan coupé occidental de cette chapelle que débouche le second escalier de la crypte. En remontant les marches qui vont nous reconduire en face de l'autel dédié à St-Louis, il est facile de reconnaître qu'elles sont plus sensiblement usées que celles de la première rampe. Or, ce que nous avons dit plus haut (page 201) nous semblerait expliquer cette différence. La porte septentrionale était généralement réservée pour les communications entre l'église et le palais de nos archevêques, tandis que celle du sud était ouverte aux « personnes pieuses qui venaient, nous dit M. Louis d'Aignan, chercher dans ces sombres lieux un recueillement particulier près de la tombe de saints évêques d'Auch, Taurin, Léothade et Austinde. »

Ici, comme à l'escalier du nord, s'ouvrait encore, à moitié rampe, une seconde porte aujourd'hui murée. Elle conduisait tous les jours les fidèles à Notre-Dame de Pitié. Les modifications qu'a dû subir, pour le service des

prisons, cette partie des anciennes dépendances de la cathédrale, ont tout à fait changé l'aspect de ce dernier souvenir des constructions du xie siècle.

Dans les premières années du xvie, ces sombres voûtes, à nervures toriques fortement prononcées, furent embellies de peintures à fresque. Mais un épais badigeon est venu les recouvrir à une époque assez récente. Quelques larges écailles de cet enduit de chaux, enlevées avec précaution, ont remis en lumière des fragments de scènes historiques, accompagnées de divers motifs d'ornementation qui rappellent assez bien l'époque de nos grandes verrières monumentales. Nous mentionnerons en particulier un groupe où Jésus, euvironné de ses apôtres, semble les instruire de la mission qui va bientôt leur être confiée.

Le xiiie siècle a aussi mêlé ses souvenirs à ceux de l'époque romane, en gravant sur le sol de Notre-Dame de Pitié cette inscription obituaire :

A: M: CC: LXXIX: XIIII: KL:
OCTBRIS: OBT: D: MASLAC:
CANOIC: ET ARCHIDIACON:
SVMPODI: PA: NTR:

Un peu à l'ouest, dans le voisinage du petit cimetière du préau, qu'on appelait anciennement le charnier du cloître:

HIC JACET

WILLELMUS DE SAERA

CANONICVS HVJ ECEIÆ

Enfin, dans le cloître lui-même, on lisait :

† XII: KL: OC:

OB: ODDON: BALEN:

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

—

Note A.

Extrait des conuentions auxquelles le sieur Cailhon mestre architecte de la ville de Paris demure oblige, pour le trauail qu'il a entreprins et promis faire en lesglise Saincte Marie d'aux, prinses sur le contract qui en a esté passé du XVI *juin* 1629, *scavoir :*

I

Le sieur Cailhon est teneu bastir le mur et pignon du bout de lesglise pour fermer la nefz qui est aprésent leué de deux a troys cannes et diceluy mur abbatre et desmolir ce qui se trouera gasté et corrompeu pour sur iceluy continué de lesleuer jusques a lentiere hauteur, qui sera esgalle a celle du cœur, pour y poser lentablement, et iceluy mur sera construict espaisseur quil

est encommancé jusques a la hauteur des voutes des allées et chapelles.

II

Item sera obserué en leuant iceluy mur les arrachements des voutes qui seront faictes lors que lauant pourtal sera construict.

III

Item et mesme continuer les pilastres auec leurs chapiteaux, architrabes, frises et corniches qui sont encommencées dans la dicte espaisseur selon leurs ordres et mesures.

IIII

Item et au-dessus des dictes premieres voutes sera esleué le reste de la hauteur du mur despaisseur de cinq pams.

V

Item et sera faict un arc grandeur conuenable entre le pourtal de la dite esglise déjà faict et la rose qui sera au dessus pour y poser les orgues

VI

Item et icelle arquade remplie de pierre de taille semblable au reste de la muraille

VII

Item et dans lad'surhauteur sera faicte une rose au milieu en forme ronde la plus grande que faire se pourra auec son remplaige

VIII

Item et au dessoubs deux arquades auec leurs balustres et appuys ainsin que icelles qui seront faictes à la nefs

IX

Item et pour l'espeisseur à l'endroit des clochiers qui seront comprins dans l'auant portal sera de neufs pams, et de la hauteur des eaux coules au bout des arcbotans qui seront si apres declares

X

Item faire au bout des murs le reste de la longeur des eaux-coules ornées de leurs rollaux et vases.

XI

Item leuer les vifz qui sont encommencés dans le mesme mur garnis de marches; en sorte que l'on puisse monter sur la grand voute de la nefz sans aucun parement par le dehors ains tout brusq du couste de l'auant pourtal.

XII

Item et pour les aultres coustes les faire semblables aux quatre vifz qui sont à la croysé.

XIII

Item aussi est teneu le dict entrepreneur eriger a la hauteur des voutes des chapelles deux contrepiliers pourservir à retenir la grand voute de la nefz et doivent profiler du coustede l'auant pourtal de l'espesseur des murs des clochiers auec larachement des voutes desd' clochiers, et auront de sortie doutze pams hors lespesseur du mur de la nef par bas et six pans par haud, et de doutze pams de large

XIIII

Item et mesme continuer les demi pilliers qui sont attaches et masones dans le`sud'mur faisant leur sortie et face par le dedans de lesglise pour servir á pourter chascun une moytie d'arquade et vitrail au dessus.

XV

Item faire les murailles sur les piliers qui sont dans lad'nef et croisee jusques a la hauteur de lentablement.

XVI

Item desmolir quelques assises des piliers encommences dans la dite nef et remis en place pour sur ceux former les arquades en tiers poinct.

XVII

Item au dessus faire les vitraux avec leurs remplaiges.

XVIII

Item et entre les arquades et vitraux sera faict aultres arquades avec balustres et appuis ainsin qu'elles sont faictes dans le cœur.

XIX

Item continuer a partir de lespesseur des pilliers qui excederont le mur en largeur pour sur iceux faire pourter la voute tant de la nefz que de la croysée et arboutans.

XX

Item pousera au dessus de susd'mur toutes les dales et parebandes tout au partour de la nefz et croysee ainsin que celles du cœur sont faictes.

XXI

Item faira doutze arboutans semblables à ceux qui sont alentour du cœur.

XXII

Item huict eaux coules pour contrevouter les voutes de la nefz et croysée avec leurs vases gourgoules et enrollements le tout semblable a ceux du cœur.

XXIII

Item les gourgoules néanmoins auront de salie, un peu du moins, plus que celles qui sont autour du cœur pour jetter les eaux pluviales plus loing.

XXIIII

Item releuera et remettra en place ce qui se trouera gaste et corrompeu par les mortiers et pierres de taille sur le commencement des deux murs qui ferment la croysée.

XXV

Item esleuera les vitrages au dessus des deux pour-aux de la dicte croysée en la meilheure forme qui set pourra selon le mestre de l'œuvre, suivant le dessaing que lentrepreneur en doibt faire au contantement du seigneur archeuesque et sieurs contractants. — *Vide artig* — 38.

XXVI

Item laissera une arquade sur les dicts portaux et vitrages sans y faire aucune fasson pour sur icelles continuer le mur jusques a son entiere perfection, laisant les voissaiges pour seruir lors quon vouldra paracheuer les deux pourtals et y faire mettre lentablement qui sera aussi haud que celui du cœur.

XXVII

Item est tenu faire dans le dict mur a chasque couste

une rose en forme ronde auec son remplaige et la plus grande que faire se pourra.

XXVIII

Item lesser dans les susdites deux hauteurs de mur des arquades auec leurs balustres et apuis pour faciliter le passage de dessus les chapelles et allees du cœur a celle de la nefz.

XXIX

Item acheuera iceluy entrepreneur desleuer les quatre vifs qui sont aux quatre coins de la croysee joignant les susd'murs en la forme et constructions quelles sont commancées et les esleuer de huit pans plus haut que l'entablement susd' pour pouuoir aller sur les nefz et croysee de lad'eglise.

XXX

Item les couurir de plomb en dosme auec une voule de plom dore et une croix de fer aussi dore par dessus.

XXXI

Item faira toutes les voûtes des allees entre la nefs et les chapelles sur les arrachements faicts auec les arcs dogives ez croysees et leurs arcs doubleaux, fourmeretz; et les remplaiges de petites pierres de taille taillees appelees pendantes. Le tout faict comme celles qui sont au partour du cœur.

XXXII

Item faira aussi toutes les voutes tant de la nefz que celles de la croysee construites auec croix et arcs dogive fourmerets contre les vitraux et les remplaiges entre les croix d'ogive et arcs doubleaux de petites pierres de taille ainsin quil est dict si dessus.

XXXIII

Item a chascune croix desd'clefs (lisez à chascune clefs desd'croix d'ogive) de la grande nefz et allees y mettra les armes dud'seigneur archeuesque tailles en pierre auec les ornements alentour d'icelles.

XXXIIII.

Item faira pareillement le dict entrepreneur le paue de lesglise scauoir celui de la nefz croysee et des allees toutes de pierre de tailhe et bien joinctes les unes contre les aultres.

XXXV

Item et faira les remplaiges des dicts vitraux qui sont dans les chapelles de la nefz.

XXXVI

Item bastira dans chascune dicelles un autel auec le marchepied.

XXXVII

Item et faira le paue dicelles chapelles le tout de pierre de taille bien uni et taillé.

XXXVIII

Item et sera tenu led'Cailhon entrepreneur come il a promis de faire et parfaire toutes les choses cy deuant expeciffiees selon que lœuure est plantee, et esleuer ce qui reste a faire en lad'nefz croysee et allees ainsin et de mesme que celles du cœur en hauteur, forme, structure sans aucune obmission (sinon le mur de deuant lesglise et les deux qui ferment la croysee qui seront faictz ainsin quil est plus au long déclaré par les articles si dessus, et selon les dessaings qui en ont été arrestés auec led'seigneur archeuesque et sieurs contractants, signés par nous notaires qui sont demurés deux parties) sans etre subjet l'entrepreneur a faire aucuns ornementz aultres que ceux qui sont sy dessus expeciffies. Sinon les dictes armes lesquelles il sera tenu de mettre en tous les lieux les plus conuenables par le dehors.

XXXIX

Item faire le tout cy dessus déclere de bonne pierre de taille non subjecte a la gêlee ny au vers et pour ce esuiter la faire tirer despuis le mois de januier jusques au mois de septambre ainsin quil est necessaire et sera

lad'pierre de la perriere appartenant a lad'fabrique qui estau lieu dict... (1), et proche de la vigne des héritiers de feu Bernard Viues ou plus près sil en trouue de meilheure ou semblable en payant par lentrepreneur la juste valleur de lheritaige après lauoir faict reconoistre au dict seigneur archeuesque et intendants de la fabrique.

XL

Item et sans en ce comprandre aucune chose de lauant pourtal que ce qui est si dessus mantioné.

XLI

Item faira faire aussi le dict entrepreneur tous les combles quil conuient faire tant à la grande nefz croysee chapelles et allees de pareil bois, grosseur, qualite et quantite comformement a celles du cœur allees et chapelles de la mesme façon quils sont faictz autour diceluy cœur et le tout couurir de bonne tuille a canal et fourni par le dict entrepreneur tant lad'tuille, late, clous, fer que tout cequil conuient pour les sud'combles.

XLII

Item fournira également tout le gros fer quil conuiendra mettre dans les vitraux tant des chapelles de la dicte nefz que croysee pour retenir les remplaiges desd'vitraux.

(1) Le nom est resté en blanc dans l'original.

XLIII

Item et enfin deura faire tirer toutes les décombres et pierres qui seront dans lad'esglise et dans les enuirons d'icelle et les faire pourter hors la ville en sorte que lad'esglise et contours demure nette, aultres que celles qui sont de présent hors lad'esglise.

XLIIII

Item finalement sera teneu le dit Cailhon entrepreneur de fournir toutes choses généralement quelconques pour construire et bastir ce qui est cy dessus expeciffié come pierre de taille, taille dicelle, chaux, sable, bois, tuille canal, fer, engins, machines, cordatges, chafaudages, peines douuriers, charrois et tout aultre chose a ce necessaire.

XLV

Item s'appropriera led'entrepreneur toute pierre de tailhe et a tailler qui est dedans et dehors dans lad'esglise et dessus les voutes des chapelles; tuille à canal et a croichect tout ce qui sera desmoli et qui ferme le cœur, et les contrepiliers qui sont dans la nefz, toute la tuille et charpenterie qui est a l'entrée du cœur. Brefz tout ce qui se trouuera dans le contenu et dehors icelle apartenant à la susd'église, pour les faire seruir aux endroits les plus convenables.

XLVI

Excepté les trois grandes pierres qui sont dans la croysée de lad'esglise.

XLVII

Les marbres qui sont dans le lougis de la fabrique et chapelles de la nefz.

XLVIII

Enfermera limage de notre Dame qui est dans lun des contrepiliers de la croysée lequel image le dict entrepreneur remettra en un lieu conuenable qui lui sera indict par le dict seigneur archeuesque

XLIX

Laquelle susd'besoigne le dict cailhon sera teneu rendre bien faicte et parfaicte en la forme si dessus au dire de personnes a ce cognoissants et suiuant les dicts dessains dans sept années prochaines et consécutiues á compter du second jour du mois dict de may 1629.

L

Et ce moyenant le prix et some de cent cinquante mille liures tournoises de vingt sous chascune qui lui sera paye scauoir par le dict seigneur archeuesque la some de six vingt mil liures en ce comprins pendant le dict terme de sept années en cinq mil liures par an

quil est teneu de contribuer à lad'fabrique acause de son archeuéché montant trente cinq mil liures et quatre vingt cinq mil liures de ses propres deniers quil baille en peur don pour lad'œuure.

LI

Par les dicts sieurs du chapitre dix mille cinq cents liures.

LII

Par les dignités pareilhe somede dix mille cinq cents liures en ce comprins la cotte quils sont teneus par an de contribuer a la dicte fabrique sur le pied de laquelle le departement de lad'some de dix mil cinq cents liures sera faict sur chascune des dictes dignités reuenant les dictes parties de cent quarante un mil liure dont le payement sera faict pour ce qui concerne ledict seigneur archeuesque en six années et deux termes chascun an qui sera de six en six moys dont le premier payement sera faict desque le dict cailhon comencera de trauailler au aud'ouurage.

Note B.

PLAN DE LA BASILIQUE DE Ste-MARIE D'AUCH EN 1609,

Extrait du procès-verbal de la visite, vérification et relation de l'eglise Ste Marie d'Auch fait par M. de Lestang, con^er^ du roy en son conseil d'état troisième président du parlement de Toulouse, m^r^ le comte con^er^ du roy aud. parlement commissaire député pierre souffron s^r^ de la maison, noble ducros architecte general pour le roy en la duché d'albret et terres de lencien domaine et couronne de france, guillaume Boduer m^e^ maçon de la ville d'Auch et jean limousin ingénieur de la ville de fleurence experts pris d'office en présence de m^e^ estienne chauaille sieur de basilliac controlleur du roy en lelection darmaignac jacques lebé bourgeois de la ville d'Auch aussi nommes d'office pour proceder a la visite de lad. église a laquelle ils vaquerent sept jours et qui fut finie le 18 *may* 1609.

Premierement ayant fait le tour de l'église sommes entres dans le palais archiépiscopal nous y auons trouue ii arboutans aboutissans dans lad. bassecour

jusques contre le portal qui regarde le septentrion lesquels seruent pour soutenir les contrepouces des voutes tant des chapelles qu'allées et nef et voute de la nef, au premier des quels du coté d'orient sont les armes de la maison de Sauoye, au second celles de Latremouilhe au troisieme un ecusson sans armoirie, au quatrieme les armes de Sauoye, au cinquieme defficit au sixieme les armes d'armaignac au septieme celles de Sauoye au huitieme les armes de Latremouilhe, au neufieme celles de sauoye au dixieme les armes d'armaignac, L'onsieme joignant le portal du cotté du septentrion ny a armoirie ny ecusson.

Et faisant le tour de lad. eglise du cotte de main gauche auons trouuee autres onse arboutans seruant comme dessus au premier les armes darmaignac au second celles de Latremouilhe le troisieme le quatrieme et cinquieme se trouuant couuerts de la maison archiépiscopale nous auons pu voir les armoiries. Au 6e et 8e, sur la meme main gauche sont les mêmes armoiries de la maison de latremouilhe au 9e celles de sauuoye au 10e 11e arboutan sont les armes de latremouilhe les quels 22 arboutans font le contour des chapelles qui sont autour du chœur.

Et continuant de faire le tour de lad. église auons trouue le nombre de 14 arboutans les quels ont de front six paumes deux tiers et en dehors de la muraille dix paumes a tous les quels sont les armoiries du Cardinal de Clermont de Lodeue

Venant a la description des principales entrées qui sont au deuant lad. eglise du cotté du couchant de la grande place auons trouue L'auant portal composé de quatre grands pilliers de deux canes de largeur, et a chacun desd. pilliers deux grandes colonnes de l'ordre corinthe ayant de diametre chacune trois paumes et trois quarts et les pilliers ont depaisseur onse paumes et demy et au cotte des deux bouts jusques au corps de l'église il y a quatre canes qui aboutissent dehors led. corps ou il y a a chaque bout deux colonnes deux menue proportion que les susd. auant portals il y a trois grandes distences entre lesd. pilliers faisant la séparation diceux et seruant pour trois entrées sçauoir celle du millieu trois canes de largeur et celles des extremités deux canes chacune, etc.

Etant audedans dud. aouant portal auons trouué lesd. deux pilliers du milieu composés de deux gros pilastres sur le flanc de lordre corinthe de la largeur de trois paumes et un tiers et sur la façade de dedans lesd. pilliers quatre petits pilastres à chacun le tout de lordre corinthe largeur dun paulin et tiers et entre lesd. pilastres sont fermées deux niches de largeur de trois paumes et demy chacune et les autres deux pilliers des extrémités de l'auant portal sont composés par le dedans de trois grands pilastres de largeur de trois paumes et un tiers de six petits pilastres de largeur d'un paulin et tiers chacun du meme ordre corinthe et a chaque bout y a une grosse niche de largeur douse paumes.

En outre auons trouué sur lededans regardant la nef et entrée dicelle deux gros pilliers vis a vis ceux du deuant composés de quatre gros pilastres et quatre petits tels que les autres cy dessus, a chacun desd. deux pilliers trois niches de la meme grandeur que les autres, entre lesd. deux gros pilliers et ceux de l'auant portal; il y a de distence treise paumes et demy de l'un a lautre en trauer, et de largeur de l'une a lautre des grosses susd. niches ; il y a de largeur seise canes : cette distence a été laissée pour faire la procession a louest alentour des allées et auant portal.

Legrand portal du cotté doccident entrant dans la nef est de largeur douse paumes et demy vouté etc., auec quatre colonnes et quatre pilastres de l'ordre corinthe et dessus lesd. colonnes est posé le chapiteau larchitraue, frise, corinthe, et arc triomphant, le tout de la hauteur de quatre canes un paulin, etc.

Led. portal par le dedans est ordonne batti et monté de deux pilastres de l'ordre corinthe avec leurs chapitaux, architraue, frise, corinthe, et frontispice; et aux cotés et extremité dud. portal y a autres deux portals entrant vers les allées qui sont de largeur de neuf paumes et quart composés par deuant de deux pilastres et deux colonnes chacun, etc.

Apres serions retournés audeuant de lad. église et principales entrées dicelle du cote du couchant auons trouvé lad. église de la longueur de cinquante cinq canes et demy dans œuvre jusques a la chapelle du

St-Sacrement et de largeur de douse canes sept paulins sans comprendre les chapelles.

Tout le corps de lad. eglise est composé de cinquante deux pilliers ronds en quatre rangs, treise a chacun, ayant de diametre chacun sept paulins un quart sans comprandre le soubassement mesurant audessus dice-luy et chacun a de hauteur jusques a la naissence des voutes cinq canes trois paumes.

A lantour de lad. eglise et hors du susd. corps il y a vingt trois chapelles y compris deux sacristies voutées en leur perfection lesquelles chapelles en un mot sont de largeur de trois canes dans œuvre autant de longueur

Treise desd. chapelles étant autour du chœur comprenant lesd. deux sacristies sont garnies de vitres historiées dhistoires du vieux testament a la réserve d'une qui est contre la maison archiépiscopale, a laquelle il n'y a point de vitre, ne pouuant accause de lad. maison receuoir de lumière

Les dix chapelles restantes aux deux cotés de la nef sont de la contenance et longueur de vingt canes et demy, etc

Au milieu de lad. eglise il y a une allee de largeur de pillier a pillier deux canes cinq paulins.

La largeur de la nef entre les pilliers est de cinq canes cinq paulins. Aux deux cottes des portals et auant portal étant a plein pied et au bout des chapelles il y a deux grosses tours quarrées par le dehors et rondes

par le dedans et à chacune dicelles est construit un degré jusques au plus haut des voutes des chapelles et de la même structure que l'autre cy deuant decrit

Outre la susd. première et principale entrée qui est du coté du couchant sur la place dans la largeur de lad. église, il y a deux autres grandes entrées et portals vis a vis l'un de l'autre en ligne parallele entre le corps de la nef et du chœur lun du coté du midi et l'autre du coté du septentrion, étant faits à la façon moderne, etc.

Le passage desd. portals repond de l'un a l'autre, et la distance et allée est de cinq canes et demy de largeur d'un pillier a lautre et aux quatre pilliers du quarré sont de contrepilliers montés jusques au haut desd. pilliers grands massifs, etc.

Les susd. portals sont de largeur de deux canes chacun et au milieu de chacun diceux il y a un montant enrichi et embeli d'ouurages modernes auec quatre armoiries du Cardinal de Clermont de Lodeue dans le montant et milieu du portal du coté du midy sont les armoiries de Tournon, etc.

Aux quatre coins des deux grands portals du coté du midy et de septentrion sont quatre montées de pierre de taille en limace pratiquées dans quatre tours lesquelles montent de la hauteur des pilliers et des voutes des chapelles et enuiron deux canes de plus dans les quels degrés peuuent passer deux hommes de front.

Le portal qui est du coté du septentrion est de la meme largeur que l'autre ayant au milieu un montant de pierre enrichi à la façon moderne auec deux armoiries du Cardinal de Clermont Lodeue, etc.

A la sortie du portal est un espalier regardant sur la place et hale appellée de beauclaire et a chaque cote dud. espalier sont deux escaliers de pierre de taille l'un pour descendre à la maison archiépiscopale et lautre pour descendre a la maison de ville.

Etant entrés dedans le chœur nous auons trouué que le premier portal qui entre dans le chœur de lad, église a neuf paulins de large et les autres deux portals qui sont aux deux extremités qui entrent dans les allées ont une cane justement.

La longueur du cœur depuis l'entree jusqu'au premier degré est de douse canes et le premier degré a quatre paulins de pas, et lautre espalier audessus a quatre canes jusques contre l'autre repos de l'autel et le degré dud autel a une cane jusques contre y cellui et led. autel a trois paulins et quart jusques contre les piedsdestals, les quels piedsdestals soutienent quatre colonnes corinthe auec leurs chapiteaux architraue, frise et corinthe, et la longueur de l'autel est de quatorze paulins de long.

Aux deux extremités dicelluy il y a deux petits portiques qui ont trois paulins chacun de large et de hauteur une cane qui seruent pour entrer dans les chaires et derriere le grand autel et allees d'a lentour du

chœur et pour aller aux sacristies et aux deux extremités desd. chaires sont deux portiques enrichis de figures et deux colonnes a chaque cotté de l'ordre corinthe.

Lesd. portiques ont de largeur sept paulins et quart et de hauteur treize paulins Les quels portiques et deuant d'autel sont composés de douse colomnes de marbre blanc et noir dun paulin trois quarts de diametre auec leur hauteurs requises et necessaires en tel ordre.

Sur la premiere entrée du cotté du midy et sur le cotté de main droite sur les deux petites portiques au cotté dud. Autel sont cinq colomnes auec trois niches et leurs pilastres chapitaux architraue frise et corinthe et frontispice et audessus et au milieu desd. niches audessus dicelles sur le cotte de main gauche sont posees les armes de Mr Leonard de Trapes, archeuêque d'auch et sur lautre cotté a main droite a meme opposite il y a la meme quantité de colonnes que dessus auec leurs niches faisant en tout le nombre de dix petites colomnes de marbre blanc et noir, lesd. colomnes portées sur des cartelles en lair sans pieddestal et audessus du frontispice est posé un écusson sans aucune armoirie. Au milieu dud. grand autel il y a un jour fait en arcade de dix paulins de large sur la hauteur de treise paulins qui sert pour donner lumiere a lautel qui est derriere le maitre autel, et a depuis le maitre autel jusques à lautre autel douse paulins sur la longueur de quatorze paulins.

Sur le front dud. autel sont deux colomnes torses portées sur deux cartelles en lair sans pieddestal, et entre ces deux colomnes il y a une table de marbre et le reste est tout de pierre lesd. colomnes accompagnées de chapiteaux architraue, frise et corinthe auec un frontispice et pilastre.

Derriere lesd. colomnes au cotté des susd. chaires il y a deux montées l'une sur la main gauche étant tourne de tête au maître autel lequel degre monte jusques au haut de la gallerie et lautre qui est sur le cotté de main droite sert pour monter jusques a la chaire seulement et l'autre degré comme dit est sur la main droite monte jusques en haut de la gallerie qui fait le tour du maitre autel en forme sexagone.

Tout led. maitre autel et sur le milieu dicelluy lad. galerie a quinse paulins de largeur finissant contre le pillier qui joint le portique d'en bas et lad. galerie n'a que quatre paulins de large sur la fin laquelle galerie est entourée de balustres auec leur appuy par la face de dehors et dedans et le chœur est entouré de quatorse pilliers dont huit font le circuit du maitre autel et sont enrichis entre les deux des portiques qui sont quatre en nombre et audessus desd. portiques sont enrichis de figures et histoires auec des colomnes joniques. Au deux cottés et audessus dicelles est pose l'ordre corinthe auec leurs chapiteaux, architraves, frise, et corinthe qui montent jusqu'au plein pied de lad. galerie et entre les trois autres espaces qui restent sont les mêmes

colomnes auec le même ordre sans auoir entrée en ces trois espaces et les autres quatre sont quatre portiques qui entrent tant dans le chœur que pour monter a lad. galerie.

Le chœur est composé de chaires doubles tant haut que bas entre lesquelles il y a des séparations scauoir celles d'en bas la ou sont les sieges des prébandés depuis l'une a l'autre et entre les deux marchepieds vingt deux paulins et demy lesd. chaires la ou sont assis Messieurs les chanoines sont enrichies d'histoires du vieux et nouveau téstament en basse taille et les sieges auec leur appuy sont enrichis de grotesques et autres feuillages, etc.

Et après avoir paracheué tout led. chœur serions dessendus aux chapelles souterraines qui sont au nombre de cinq auxquelles reposent les corps s[ts], toutes d'une menue grandeur scauoir de trois canes et demye le quarre toutes les quelles d. chapelles sont voutées de pierre de taille, ladessente desd. chapelles est de toutes les deux parties de midy et de septentrion par ledans de l'eglise auec un escalier a marches de pierres de taille, dans les quelles sont deux portes l'une qui va a la maison archiepiscopale et l'autre porte sur le cotté de main pour entrer dans lesd. chapelles souterraines, et l'autre porte pour entrer dans le cloitre dud. chapitre.

Apres serions montés sur le chœur de l'eglise et auons trouue que les chapelles et allees dalentour du chœur sont voutées en leur perfection, etc.

Dans la muraille de la nef sont laisses des jours requis et necessaires pour donner clarté dans le chœur qui sont au nombre de 13, de la hauteur de 15 paulins et de la largeur de 24 scauoír six de menue largeur et hauteur, les autres deux autres qui suiuent en meme rang tant d'un cotté que de l'autre en lignes paralleles ne sont que de 15 et les autres cinq restants de neuf paulins de largeur et tous lesd. jours sont d'une menue hauteur, audessus desd. jours est posée la corinthe ou commance la voute.

Et ayant regardé et considéré lad. église en l'état qu'elle est de présent nous a semble estre le plus necessaire et conuenable de paracheuer le grand autel.

A laquelle visite et vérification et pour dresser la présente relation nous auons vaque sept journées auec Gabriel Laffont pris pour notre greffier fait et paracheué dans la ville d'Auch le 18 mai 1609 taxé pour les cinq experts trente ecus et pour le greffier tant pour la minute que grosse et ses vacations trois ecus.

Tel était en 1609 letat de leglise Ste Marie d'Auch qui depuis a ete acheuee et mise dans une telle perfection quelle est l'admiration de tout le monde chrétien.

Note C.

LES SIBYLLES.

Quand le Christianisme vint prendre sa place dans le monde, les nations de la Gentilité professaient une confiance aveugle pour les oracles des Sibylles. Pourquoi donc les Pères apostoliques et les docteurs des premiers temps de l'Eglise n'auraient-ils pas recherché, dans les livres attribués à ces prophétesses, les arguments qui pouvaient y être consignés, en faveur des antiques traditions patriarchales? « Prenez en vos mains les livres grecs, aurait dit St-Paul lui-même, au rapport de Clément d'Alexandrie; lisez la Sibylle et voyez comment elle révèle un seul Dieu et annonce les choses à venir (1). »

Celse l'épicurien ne pouvant disconvenir des frappantes analogies qui se trouvaient entre les écrits de la Sibylle et ceux de nos Prophètes, accusa de frauduleuse interpolation les chrétiens des premiers siècles. Mais

(1) Libros græcos sumite; agnoscite Sibyllam, quomodò unum Deum significet, et ea quæ sunt futura prænuntiet. — *Strom.* lib. VI.

9...

Origène, repoussant la calomnie, pressait en vain son antagoniste d'indiquer avec précision les vers qu'on aurait ajoutés au véritable texte. Il le défiait, en toute assurance, de produire d'anciens exemplaires, où ne se liraient pas les prétendues interpolations ; et Celse n'en produisit pas un seul (1).

Environ deux cents ans plus tard, lorsque les reliefs et les peintures des catacombes avaient déjà confondu les Sibylles et Orphée avec les vrais Prophètes, l'accusation de Celse fut renouvelée par l'école philosophique. Pour n'avoir pas à répondre aux arguments des livres sibyllins, on les traita de fictions imaginaires et d'indignes impostures. « Mais lisez Cicéron, répondait Lactance, lisez Varron et les anciens qui ont traité de la Sibylle Erythréenne et de toutes les autres. N'est-ce pas des mêmes livres que nous prenons nos citations? Et pourtant ces écrivains n'étaient déjà plus du nombre des vivants, quand le Christ est né selon la chair (2). »

(1) Indicasset autem, si antiqua habuisset incorruptiora exemplaria, in quibus non reperiantur quæ putat à nobis interpolota: quod tamen non fecit. (*Contrà Celsum*. Lib. V. — 64.

(2) Quod profecto non putabit qui Ciceronem Varronemque legerit, aliosque veteres qui Erythræam Sibyllam, cæterasque commemorant, quarum ex libris ista exempla proferimus; qui auctores obierunt antequàm Christus secundum carnem nasceretur. — *De vera sapientia*, etc., etc. C. xv.

Il faut être bien persuadé de la justice de sa cause pour la défendre avec ce ton de bonne foi et d'entière confiance. Du reste, il est facile de se convaincre que St-Clément de Rome, Athénagore, St-Justin le martyr, Théophile d'Antioche, St-Jérôme, St-Augustin et plusieurs autres Pères s'autorisent avec la même liberté du langage des Sibylles (1).

Toutefois, et malgré le respect que nous devons à des autorités aussi peu contestables, on est obligé de convenir que, par le laps du temps, surtout à partir du ve siècle, une pieuse fraude a réellement exagéré l'importance des oracles sibyllins; et cela sous le prétexte frivole de donner plus de poids aux arguments qu'on y puisait en faveur du Christianisme. Aussi nous hâterons-nous de reconnaître que les huit livres de vers, incontestablement remaniés, qui portent aujourd'hui le nom de ces antiques prophétesses, n'ont vraisemblablement presque plus de rapport avec le mystérieux recueil de ces poésies acrostiches (2) dont Rome païenne confiait la garde et l'interprétation aux Quindecemvirs.

(1) S. CLEM. recognit. ad Jacob. — ATHENAG. lege pro Christ, n° 30. — S. JUST. cohort. ad Græc. n° 16, 37, 38. — THEOPHIL ANTIOCH. ad Autolyc, lib. II, n° 36. — S. HIERON. advers. Jovinian. Lib. I. — S. AUGUST. de civitate Dei, cap. XXIII. — etc., etc.

(2) C'est-à-dire mesurées de telle sorte que toutes les lettres de chaque mot du premier vers servaient d'initiales à tous les vers suivants.

Ce célèbre dépôt périt, sous la dictature de Sylla, á l'incendie du Capitole.

Il est vrai que de nouveaux livres sibyllins furent rétablis par les soins et les recherches des ambassadeurs envoyés, dans ce but, à Erythres, comme aussi dans plusieurs autres villes d'Italie, d'Asie et de la Grèce (1). Mais Stylicon, dans les premières années du ve siècle, fut accusé d'avoir livré aux flammes l'exemplaire gardé, depuis Auguste, sur le mont Palatin, comme seul authentique. En sorte qu'il ne resta plus, de ces premiers oracles, que différents extraits décousus, recueillis de mains diverses, et qui ont été soumis, pendant près de mille ans, à toutes les épreuves de l'incurie ou de l'ignorance des copistes.

Toutefois, et quoi qu'on puisse dire de leur origine plus ou moins confuse, il est de fait qu'au jugement des Pères de la primitive Eglise, certains de ces oracles pouvaient s'entendre du Messie (2).

Il n'est pas moins incontestable qu'à travers ceux qui nous restent encore, on retrouve des vers cités par Josèphe, historien juif du premier siécle de notre ère, et par Alexandre Polyhistor, encore plus ancien de quatre-vingt-dix ans.

Or, comment accuser ces deux écrivains d'avoir eu l'intention de sauver de l'oubli les oracles des Sibylles

(1) Lactan. *de fals. religione.* C. vi.

(2) Lactan. *de vera sapient.* C. xv et xviii.

dans l'intérêt de la cause chrétienne? Aussi, ne pourra-t-on jamais les rejeter en masse comme étant tous également controuvés ou falsifiés.

Mais si les premiers apologistes de la religion chrétienne ont eu le droit de s'en servir comme d'un argument *ad hominem*, qui, après tout, n'eut jamais à leurs yeux qu'une valeur très secondaire, pourquoi trouver étrange que l'art figuré en ait aussi argumenté à sa manière? Surtout, lorsque les voûtes de nos vieilles basiliques retentissaient, sans exception, de ce même enseignement par le chant sacré d'une prose, dans laquelle la liturgie romaine invoque, même encore de nos jours, avec le témoignage de David, l'autorité de la Sibylle :

Dies iræ, dies illâ
Solvet seclum in favillâ,
Teste David cum SIBYLLA.

Et nos missels romain-français disaient bien aussi de l'aveugle Synagogue, dans tout le moyen-âge, à propos des oracles accomplis en la personne de Jesus : « si Elle ne croit pas à la parole de ses Prophètes, que, du moins, elle ajoute foi à ceux de la Gentilité et aux vers de la Sibylle.

Si non suis vatibus
Credat vel gentilibus
SIBYLLINIS versibus
Hæc prædicta (1).

(1) On peut voir au tome 2, in-folio de la bibliothèque des Pères, page 523, d'après un très ancien manuscrit, les oracles que, dans le moyen-âge, on attribuait aux douze Sibylles, sur la vie et la mort du Rédempteur.

Note D.

TITRE D'OUURIER

DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE D'AUCH, EN 1720.

Jacques Desmaretz par la permission de Dieu, et par la grâce du Saint Siège Apostolique, Archeuesque d'Auch, primat de la Gaule Nouempopulanie, et du royaume de Nauarre, conseiller du roy dans tous ses conseils.

A nos très-chers frères les uenérables preuots dignités, et chanoines de nostre Eglise métropolitaine, et primatiale, salut. Nostre ditte Esglise métropolitaine, et primatiale a esté construite à grands frais par les soins et les libéralités de plusieurs des seigneurs Archeuesques nos prédecesseurs : Ceux qui leur ont succédé n'en ont pas moins pris de tout ce qui pouuait contribuer à sa décoration et à son embellissement; et ne pouuant pas tousjours y vaquer par eux-mesmes, ils en ont commis le soin successivement à quelques-uns des mesieurs de vostre compagnie, pour conjointement auec ceux qui y estaient commis de vostre part, y veiller, et prendre soin de ce qu'il y aurait à faire. Feu monseigneur Anne

Tristan de la Baume de Suze, y auait commis la personne de feu monsieur François Guillaume Symon, chanoine, et archidiacre d'Armagnac, pour y veiller de sa part, en qualité d'ouurier de la fabrique de nostre ditte Esglise : et comme la place qu'il y occupait n'a pas esté remplie depuis son deceds, et qu'il est nécessaire d'y pouruoir, afin que les ouurages, dont elle peut auoir besoin ne souffrent aucun retardement. Nous, à ces causes, connaissant parfaittement la piété, religion, suffisance, capacité, exactitude, et intelligence aux affaires de la personne de messire Louis Daignan Dusendat, chanoine, et archidiacre de Magnoac, en nostre ditte Esglise et en estant pleinement persuadé, l'auons nommé et nommons, commis, et commettons par ces présentes, pour, en laditte qualité d'ouurier de la fabrique de nostre ditte Esglise, veiller, et donner ordre, de nostre part à tout ce qui sera necessaire d'y faire, tant pour l'entretien, et réparation d'icelle, que pour ce qui sera de sa décoration; luy donnant, à cet effet, tout pouuoir; à la charge néantmoins de nous communiquer ce qui sera trouué nécessaire, et à propos d'y faire, pour, sur le tout, en apprendre nos intentions; et y agir de concert auec vous ou auec ceux qui y seront commis de vostre part; et correspondre aux pieuses et saintes intensions des seigneurs archeuesques nos prédecesseurs, et aux vostres; et y agir en tout, pour ce qui sera de la plus grande gloire de Dieu, pour l'édification des peuples de nostre diocese et le bien de

nostre Esglise. Donné à Auch dans nostre palais Archiepiscopal, le mardy quattriesme juin mil sept cent vingt.

† Jacques archeu. d'Auch.

Par monseigneur

d'Auteville.

Son Eminence, le cardinal de Polignac, successeur de Monseigneur Desmaretz, renouvela ce même titre d'ouvrier à M. Louis Daignan, et le data de Rome, le 5 décembre 1726.

Note E.

MÉMOIRE

POUR MONSEIGNEUR, TOUCHANT LES VITRES DE SON ÉGLISE D'AUCH.

Du 12 de décembre 1639.

Dans la nef et croisée de l'église d'Auch, nouvellement faites, il y a à faire le remplissage de trente-trois vitreaux sçauoir est de trente formes qui sont faictes au tiers point sur leur hauteur, et de trois os ou roses. En chascunes desquelles formes les montants ou aultres figures de pierre sont posées avec les grosses barres de fer traversantes. Il est donc à désirer qu'on y mette les vitres le plomb, les vergetes, les chassis de fer, le fil de laiton et les gonds pour faire les camisolles, affin de conserver les vitres contre la gresle et les orages.

De tous les susdits matériaux, il n'est que le verre et le fil de laiton qu'on ne trouve pas à souhait en Gascoigne (1). Communément le fil est fort chair, et

(1) Le fil de laiton est vendu en ce pays à 75 liures le quintal.

le verre de Lorraine de la plus grande espaisseur, est fort rare, car de trois eschantillons qui ont esté enuoyés de Paris on désire n'en mettre en usage que celluy qui sera conforme au plus gros dont l'espaisseur est semblable à celle d'une piastre ou enuiron.

De plus est à remarquer qu'on desire faire les vitres en deux façons, sçauoir les dix-huit d'en haut les faire dis-je de verre blanc auec les bordures peintes, et en outre le haut, qui sera en tiers-point sera aussy peint. Les quinze restantes en ce comprins les trois os, les faire toutes peintes en grandes et belles figures de personnages et armoiries qui surpassent un peu le naturel, accompaignées de quelques beaux desseings soit d'architecture soit de quelque autre inuention, en sorte qu'il n'y paraisse pas un pouce de verre blanc, le tout conforme au reste des vitres de l'église, proportion obseruée. Et pour ce qui est des figures on baillera par estat ce qu'on désirera qu'elles representent et en ceste peinture est requis jusques à présent; estant la besoigne un peu difficile, quoy qu'en Gascogne il y ayt quelque habille maistre capable de l'entreprendre.

Le desseing ainsin supposé il est question de venir à l'exécution, et quant à ce il a esté proposé diuerses façons de traicter, dont les unes ont esté a entreprendre toute la besoigne, tant ce qui touche la vitrerie, plomberie, ferrurie, etc. Et en ceste façon on a pensé qu'on n'y pourrait pas trouver bien le compte à l'aduantage de l'Eglise. On a donc pensé qu'il serait plus a propos

de diuiser toute la besoigne suiuant ses especes, et bailler à faire la ferrurie aux serruriers et la vitrerie auec la plomberie aux vitriers.

Mais quant a ceste dernière façon de traicter, on a proposé divers moyens; il s'est trouué à Paris tel maistre qui a vouleu entreprandre en gros et tel en détail; et en détail ça esté en diuerses façons encore; car les uns ont voulu trauailler au mois à raison de six liures le mois, en leur fournissant logement, nourriture, ustensiles, et matériaulx, si mieux on n'ayme leur payer la besoigne par pied de roy; et en ceste façon ils demandent trente sols du pied de roy peint, et trois sols du blanc.

Que si on veut ne leur fournir pas la norriture mais tant seulement les ustensiles et les matériaulx, il faut distinguer quant aux ustensiles veriques touts demandent un tireplomb, qui coustera trente ou quarante liures et les fourneaux. Mais les uns se contentent de ces ustensiles, les aultres ne sen contentent pas. Car en outre ils demandent qu'on leur fournisse tables, lingotiers, mortiers, bassins, etc., etc.

Il est vray que toutes les fournitures quelques quelles puissent estre ne vont audella du prix de cent liures. Or ceux qui ne demandent pas que le tire plomb et les fourneaux veulent pour prix de la besoigne quarante sols du pied de Roy peint en figures, armes, et bordure; et cinq sols du blanc; encore y adioustent-ils des conditions, que si on veut que le

plomb soict soudé auec de l'estaing dedans et dehors, et partout estamé, qu'on leur donnera un sol de plus de chasque pied de Roy. En second lieu qu'ils ne seront tenus de poser les vitres en leurs lieux ny faire des eschafaudages qu'a un prix nouueau. Troisiesmement qu'on sera tenu de leur payer le deffray de leur voyage; et en cas leur besoigne n'aggréeroit pas après qu'ils en auraient fait une forme, qu'il sera loysible à Messieurs les intendants de les congédier, à la charge qu'on leur donne deux cents liures pour le retour. Et en cas leur travail chaumerait icy, durant leur séjour ce qui pourrait arriuer à faulte de matériaulx, qu'on sera teneus de les desdomager en mesme que s'ils trauailloient.

Mais les autres font une plus douce condition, car se contentant qu'on leur fournisse le verre le plomb et le tireplomb, et quelques uns d'eux demandant en outre des fourneaux qui peuvent couster vingt liures, les aultres non. Ils demandent pour prix de leur besoigne les uns trente sols du pied du Roy peint, et douze sols du blanc; les aultres quinze sols du pam peint et quatre sols du blanc; et pour mettre en plomb le peint, quatre sols qui serait dix neuf sols Nous ne sçauons pas pourtant s'ils distinguent le pam du pied du roy, car en ce pays le pied du Roi est de douze pouces, et le pam de huict seulement.

Cela ainsin supposé il sera aisé de voir a quelles som-

mes à plus pres pourrait monter le prix de la besoigne des vitres et plomb. Si on demeure d'accord de l'une des dites façons de traicter, soit qu'on en aye meilleure condition, soit qu'il en faille passer par là, il sera aysé dis-je d'en faire la supputation si on établit deux choses, l'une est la contenance de chasque remplage des vitreaux, et l'autre si on demeure d'accord de combien de tables ou feuilles est composé le lien du verre de Lorraine. Car pour celuy de France soict qu'il soict dict de France parcequ'il y est trauaillé et qu'on vend a ballot ou balles, soict qu'il soict trauaillé en France et néanmoins dict de Lorraine, comme il s'en trauaille en quelques verreries de Picardie et sur la riuière de Loire, on n'en veut pas en cest ouurage, accause que la matière du verre n'est pas de mine comme celle du verre vrayment et originairement dict de Lorraine.

De la contenance de chasque remplage des vitreaux il y en a de diuerses sortes.

Les deux os ou roses de la croisée ont deux canes de diametre.

Celluy de bas de la nef a dix sept pams de diametre. Des dix formes d'embas, les huit sont esgales, faictes au tiers point; elles ont quatre montans de pareille hauteur, elles ont quatre canes sept pams, et de largeur quinze pams deux pouces, chasque montant a six paneaux chasque paneau de trois pams et deux ou trois tiers tant de hauteur qu'en largeur. Il est vray que le

remplage de pierre et le déffaut des angles de deux costes emportent un quart de verre. Les deux restantes des chapelles dambas ont voirement la mesme hauteur que les huict, mais n'ont pas la mesme largeur; elles n'ont que douze pams de largeur, dont il faut déduire à proportion le verre que le remplage et les angles d'en haut occupent.

Sur les deux portes de la croisée il y a deux vitreaux qui ont deux canes en largueur et vingt deux pams en hauteur. Il y a quatre montans en chascun et en chasque montant quatre paneaux.

Les vitraux sont de mesme que les aultres, au tiers point, par conséquent il est autant à déduire de verre qu'occupent d'espace les remplages c'est à dire les pieds droits, les figures de pierre et les angles d'en haut.

Des dixhuit formes d'en haut les seize sont de pareille grandeur; à sçauoir de trois canes et demy pam de hauteur, et de quinze pams de largeur. Les deux restantes ont bien la mesme hauteur, mais n'ont pas la mesme largeur.

Elles sont toutes faictes au tiers point, partant il en faudra déduire le verre, ce qu'en occupe d'espace le remplage de la pierre et les estressisseures ou angles d'en haut.

Mais pour plus randre expressif le deuis on fait estat que dans chascune des dites huict vitres toutes peintes d'embas, il y pourra unze liens trois tables un pam de

verre coloré. Et en chascune des deux restantes toutes peintes aussy d'embas qui sont plus petites que les autres, il y pourra sept liens une table trois pams.

Les trois os qu'on desire estre aussy tout de verre coloré, pourront a plus pres contenir vingt huict liens quatre pams.

Aux deux vitreaux qui seront sur les deux portes de la croisée qui seront aussy entièrement vitrées de verre coloré, il y pourra en chascun six liens cinq tables et cinq pams

Et pour le regard des vitreaux d'enhaut qui doibuent estre de verre blanc, auec les bordures peintes, et le remplage des figures d'en haut de mesme peint a mesure que le tiers point prand sa naissance, dont on estime qu'en chascun de ces vitreaux il y entrera de verre peint autant que de blanc, il y pourra en tout soixante liens de verre peint ou enuiron, et autant de liens de verre blanc.

Partant supputation faicte il y aura en besogne faicte cent quatre vingt un liens de verre peint ou enuiron, et soixante de verre blanc. Il est vray que nous comptons à pams et il est à sçauoir que le pam est deux tiers du pied du roy. Car le pied de roy a douze pouces et le pam n'en a que huict, que nous faisons la canne de huict pams et en ce pais les deux canes font trois aunes ou environ de France. De plus nous supposons que le lien du verre tant coloré que blanc est de six tables ou

feuilles, que chascune de ces tables a en sa superficie sept pams ou enuiron.

Il ne reste donc a vuider que cette difficulté a sçouoir de combien de feuilles ou tables est composé le lien du verre Lorraine. Car il y a des memoires qui nous disent qu'il y a de la differance de la contenance du verre peint avec celle du verre blanc; qu'au lien du verre blanc il y a voirement six tables, mais qu'en celuy qui est coloré il n'y en a que trois, ou bien la moitié de celluy du blanc. Mais au contraire il y a d'autres mémoires que nous asseurent que d'autant de contenance et poids et tables est le lien du verre coloré qu'en a le blanc.

De plus il y a des mémoires qui nous disent que le lien du gros verre coloré couste trois liures. Et si les maistres verriers s'obligent à le remettre icy, pour le prix de quatre liures dix sols en tout; que le mediocre a Paris ne couste que quarante sols; et pour la remise à proportion par moitié, qui serait trois liures. Les aultres mémoires disent autrement.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE I.

LES ORIGINES.

CHAPITRE II.

APPAREIL ET ASPECT GÉNÉRAL.

CHAPITRE III.

FAÇADE OCCIDENTALE.

CHAPITRE IV.

FAÇADES LATÉRALES.

CHAPITRE V.

LES DEUX PORTES LATÉRALES.

CHAPITRE VI.

TRIBUNE DE L'ORGUE.

CHAPITRE VII.

PILIERS, GRANDES ARCADES, TRIFORIUM ET CLAIRE-VOIE.

CHAPITRE VIII.

VOUTES ET COMBLES.

CHAPITRE IX.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

VUE D'ENSEMBLE.

CHAPITRE X.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

DÉTAILS PARTICULIERS.

(CÔTÉ DU NORD.)

CHAPITRE XI.

LES CHAPELLES DE LA NEF.

DÉTAILS PARTICULIERS.

(COTÉ DU MIDI.)

CHAPITRE XII.

LE TRANSSEPT.

CHAPITRE XIII.

LE JUBÉ.

CHAPITRE XIV.

SUITE DES CHAPELLES.

LES TROIS PREMIÈRES DU CHEVET.

(COTÉ DU NORD.)

CHAPITRE XV.

SACRISTIES.

CHAPITRE XVI.

LES CINQ CHAPELLES DU ROND-POINT.

CHAPITRE XVII.

SUITE DES CHAPELLES.

LES TROIS DERNIÈRES DU CHEVET.

(CÔTÉ DU SUD.)

CHAPITRE XVIII.

ENTRETIEN ET CONSERVATION DES VITRAUX.

CHAPITRE XIX

LE CHŒUR.

CHAPITRE XX.

LES CHAPELLES CRYPTALES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PLANCHES.

ERRATA.

P. 1, au lieu de : longue série *de* siècles,
lisez : longue série *des* siècles.

P. 10, au lieu de : l'article XXXIV d'un contrat,
lisez : l'article XXXIX.

P. 34, au lieu de : l'œil rencontre *cinq* petites baies,
lisez : l'œil rencontre *six* petites baies.

P. 35, au lieu de : la poussée des *hautes voûtes,*
lisez : la poussée des *hautes-voûtes.*

P. 40, au lieu de : les monumens de la fin du XVI[e] siècle,
lisez : les monumens de la fin du XV[e] siècle.

P. 65, au lieu de : tout au *pourtour* de la nef,
lisez : tout au *partour* de la nef.

P. 122, après le nom IROCHOS LAVERDURE,
ajoutez, E. DVRAN.

P. 250, au lieu de : *non sis* OCCISOR. *fur,*
lisez : *non sis* OCCISOR, *fur.*

P. 251, au lieu de : *cor tvvm* CVSTODIANT,
lisez : *cor tvvm* CVSTODIAT.


Princeton University Library
32101 067586923

